



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT



SOMMAIRE 2018

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018		DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE	
↳ MOT DE LA PRÉSIDENTE	1	↳ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	59
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		↳ LEADER DU VEXIN NORMAND	62
↳ CARTE D'IDENTITÉ	2	↳ OFFICE DE TOURISME	63
↳ COMPÉTENCES	3	TRANSPORTS ET MOBILITÉS	
↳ LA GOUVERNANCE	4	↳ TRANSPORTS ET MOBILITÉS	70
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		VIVRE ENSEMBLE	
↳ FINANCES	12	↳ DIRECTION DES FAMILLES	71
↳ COMMUNICATION	14	↳ RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES	72
↳ SIG : SYSTÈME D'INFORMATION		↳ MULTI ACCUEIL COMMUNAUTAIRE	74
GÉOGRAPHIQUE	20	↳ LAEP	75
SYNDICATS MIXTES		↳ ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS	76
↳ AUXQUELS ADHÈRE LA COMMUNAUTÉ		↳ MINI SÉJOURS	80
DE COMMUNES	22	↳ ADOS	81
RESSOURCES HUMAINES		↳ LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC	82
↳ LE PERSONNEL	31	↳ PÔLE PROMOTION ET PRÉVENTION SANTÉ	86
↳ MUTUALISATION	35	↳ PORTAGE DE REPAS À DOMICILE	90
AMÉNAGEMENT TERRITORIAL		SPORT ET LOISIRS	
↳ DROITS DES SOLS	36	↳ LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	92
↳ CONTRAT DE TERRITOIRE	37	CULTURE	
↳ UN PROJET DE TERRITOIRE		↳ LECTURE PUBLIQUE	94
COMMUNAUTAIRE MIS EN PLACE	39		
↳ LE FUTUR PÔLE CULTUREL			
COMMUNAUTAIRE SUR GISORS	40		
↳ ENVIRONNEMENT	41		
↳ AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	52		
↳ VOIRIE	54		






Mesdames, Messieurs,

Vous avez entre les mains la 2^{ème} édition du rapport d'activité de la Communauté de communes du Vexin Normand.


C'est avec beaucoup de fierté que les équipes communautaires, les élus et les membres du Bureau vous présentent ce rapport : ce dernier répond à l'obligation légale selon laquelle chaque Président(e) d'intercommunalité envoie aux maires des communes membres un rapport annuel d'activités. Mais au-delà de cet exercice imposé, il me semble important de vous présenter, via des indicateurs pertinents, le bilan des activités de notre collectivité.

Comme vous pourrez le constater, toutes nos actions communautaires sont conduites, en cohérence avec notre projet de territoire, par trois axes forts :

-  **Créer** de la richesse économique et de l'emploi sur le territoire ;
-  **Faciliter** la vie et le quotidien des administrés avec des services communautaires de proximité efficaces ;
-  **Être au plus proche** des préoccupations des habitants et des entreprises dans un territoire où il fait bon vivre.

Pour répondre à ces objectifs ambitieux, notre Communauté de communes est très présente dans de nombreux domaines de la vie de chacun, toutes générations confondues.

J'attire votre attention sur 4 grandes nouveautés de l'année :

-  La signature d'un contrat de territoire avec le Département et la Région pour les années 2018 à 2021 ;
-  L'ouverture d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents à Gisors et Étrépagny ;
-  La prise de compétence en Prévention et Promotion de la Santé ;
-  L'ouverture d'une Ludo-Médiathèque communautaire à Étrépagny.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport !

Bien à Vous

Perrine FORZY
la Présidente



Issue de la fusion des Communautés de communes du Canton d'Étrépnay et Gisors-Epte-Lévière le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes du Vexin Normand était composée de 36 communes.

Le 1^{er} janvier 2018, 3 nouvelles communes ont intégré la Communauté de communes : Martagny, Bézou la Forêt et Château sur Epte.

La Communauté de communes regroupe un petit peu plus de 34 000 habitants sur les communes suivantes : Amécourt • Authevernes • Bazincourt sur Epte • Bernouville Bézou Saint Eloi • Bézou la Forêt • Château sur Epte Chauvincourt Provemont • Coudray en Vexin • Dangu Doudeauville en Vexin • Étrépnay • Farceaux • Gamaches en Vexin • Gisors • Guerny • Hacqueville • Hébécourt Heudicourt • Longchamps • Mainneville • Martagny • Mesnil Sous Vienne • Morgny • Mouflaines • Neaufles Saint Martin La Neuve Grange • Nojeon en Vexin • Noyers • Puchay Richeville • Saint Denis le Ferment • Sainte Marie de Vatimesnil Sancourt • Saussay la Campagne • Le Thil en Vexin Les Thilliers en Vexin • Vesly • Villers en Vexin.



COMPÉTENCES PRISES EN 2018

En février 2018, consciente de la nécessité d'intervenir pour remédier aux indicateurs très alarmants et défavorables communiqués par la Région et l'Agence Régionale de Santé (ARS) sur le territoire communautaire, en matière de santé publique, la Communauté de communes s'est dotée de la compétence « Promotion et Prévention de la Santé ». Dans ce cadre, un coordinateur santé a été recruté au mois de juillet 2018, avec pour mission principale d'établir un Contrat Local de Santé.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES (5)	COMPÉTENCES OPTIONNELLES (6)	COMPÉTENCES FACULTATIVES (10)
<p>Aménagement de l'espace (Élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale et schéma de secteur)</p> <p>Développement économique Développement, gestion et commercialisation des ZA existantes, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la zone d'activité du Mont de Magny à Gisors, • la zone industrielle de Delincourt à Gisors • la zone d'activité de la Porte Rouge d'Étrépagny, • la zone industrielle de la Porte Rouge d'Étrépagny • le village d'artisans à Étrépagny <p>Accueil des gens du voyage (Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage)</p> <p>Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</p> <p>Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations</p>	<p>Protection et mise en valeur de l'environnement (eaux de ruissellement d'origine agricole d'intérêt communautaire)</p> <p>Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions en faveur du logement des personnes défavorisées</p> <p>Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire</p> <p>Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire</p> <p>Actions sociales d'intérêt communautaire : Portage de repas à domicile, ACM, RAM itinérant, création d'une structure multi-accueil, mini-séjours</p> <p>Maison de services au public</p>	<p>Voie verte et chemins de randonnées d'intérêt communautaire</p> <p>Gestion et fonctionnement de la bibliothèque de Gisors et de la Ludo-Médiathèque d'Étrépagny et développement de la lecture publique sur le territoire</p> <p>Apprentissage de la natation en milieu scolaire</p> <p>Transports scolaires (Par délégation)</p> <p>Assainissement non collectif (Contrôle des installations et réhabilitations)</p> <p>Aménagement numérique du territoire</p> <p>SDIS (Contribution au SDIS et gestion du contingent incendie)</p> <p>Maison de santé ou centre de soins communautaire (Étude, construction gestion de la maison de santé d'Étrépagny)</p> <p>Contingent d'aide sociale (Sur le territoire de l'ex-Communauté de communes du Canton d'Étrépagny)</p> <p>Promotion et prévention de la santé</p>



REPRÉSENTATION DES COMMUNES

Depuis l'arrivée des 3 nouvelles communes le 1^{er} janvier 2018, la composition de l'assemblée délibérante de la Communauté de communes du Vexin Normand est fixée comme suit :



22 sièges

pour la ville
de Gisors



7 sièges

pour la ville
d'Étrépagny



2 sièges

pour la
commune de
Bézu Saint Eloi



2 sièges

pour la commune
de Neaufles Saint Martin



1 siège

pour les **35** autres
communes de moins
de **1 000** habitants

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE : ORGANE DÉLIBÉRANT

Composé des **68 délégués titulaires** et de **35 délégués suppléants**, ses principales fonctions sont : le vote du budget, le vote du compte administratif, l'examen des projets d'aménagement et de développement du territoire. Il définit également les règles de fonctionnement de la Communauté de communes, en particulier l'organisation des décisions.

Communes	Conseillers titulaires	Conseiller suppléants
Amécourt	DESCHARLES Arnaud*	DE GROOTE Christian*
Authevernes	BLOUIN James	GEFFROY Jean-Claude
Bazincourt	DUMONTIER Béatrice	JOUBIER Jean-Yves**
Bernouville	GUILLAUME Pascal	BOUGUET Alain
Bézu la Forêt	BRIERE Serge*	BROUANT Nathalie*
Bézu Saint Eloi	PETIT Yves LEEMANS Claude	
Château sur Epte	CAILLAUD Nathalie*	RAGEL Martial*
Chauvincourt Provemont	LE NAOUR Fabrice	ADELIS Dominique
Coudray en Vexin	LAURY Alain	VATEBLED Virginie
Dangu	DELON Gilles	LAGACHE Claude
Doudeauville	LECOZE Jean-François	HIVET Francis
Étrépagny	BEAUFILS Pierre BLANCKAERT Christine CAILLIET Frédéric GOUGEON Colette CLAUIN Guy LANGLOIS Bernard BAUSMAYER Laurent	
Farceaux	FESSART Emmanuel	TOURNIER Nicole
Gamaches en Vexin	FORZY Perrine	QUILLET Alexandre

* Nouveaux élus installés en 2018 ** Nouveaux élus installés en 2019



Communes	Conseillers titulaires	Conseiller suppléants
Gisors	AUGER Anthony BOULLEVEAU Michel CAPRON Franck CHASME Agnès CORNU Monique GIMENEZ Eugène HUIN Elise HYEST Emmanuel LAMY Jeannine VIVIER Chrystel LEDERLE Carole LONGET Laurent LUSSIER Gilles MARTORELL Annabelle PORTEJOIE Annick PRIEUR Gladys RASSAERT Alexandre SEPEAU Lionel CERQUEIRA José DE WAILLY Armand CAVE Dominique CARON Élise	
Guerny	MATECKI Marie-Thérèse	LEPILLER Catherine
Hacqueville	BOULANGER Dominique	MONTON Brigitte
Hébécourt	LETIERCE François	BAUDOUX Philippe
Heudicourt	ESTEVE Yves	LECERCLE Andrée
La Neuve Grange	PINEL Didier	SCHNEIDER Laurent**
Le Thil en Vexin	MULLER Frédéric	MARAND Alain

Communes	Conseillers titulaires	Conseiller suppléants
Les Thilliers en Vexin	BUISSON Françoise	DESMARAIS Jérôme
Longchamps	LAINÉ Nicolas	DUTHOIT Philippe
Mainneville	DUVAL François	TRANCART Patrick
Martagny	LAINÉ Laurent*	DE WINTER Nicolas*
Mesnil Sous Vienne	DUBOS Ludovic	BELHOSTE-DUGAS Anne
Morgny	GRIFFON Christophe	BOQUET Philippe
Moufflaines	CORNILLE Louis*	GUYOT Jean-Michel*
Neaufles Saint Martin	FONDRILLE Jean-Pierre POULAIN Mélanie	
Nojeon en Vexin	CHAPERON Patrice	LOIR Pascal
Noyers	BERTRAND Alain	PLET Luc
Puchay	MABYRE Thierry	DELORY Jean-Marc
Richeville	DUBOS Roland	LAFOLIE Maxime
Saint Denis le Ferment	THEBAULT Nathalie	CANU Bernard
Sainte Marie de Vatimesnil	CHANTRELLE Michel	FOULON Michèle
Sancourt	DUPUY Michel	LOEUILLET Pierre
Saussay la Campagne	DECHAUMONT Michel	BACHELIER François
Vesly	LEFEVRE Annie	LUCAS Laurent
Villers en Vexin	FEUGERE Didier	JEAN René

* Nouveaux élus installés en 2018 ** Nouveaux élus installés en 2019



Le conseil communautaire est organisé à tour de rôle dans plusieurs communes du territoire (Cisors, Etrépagny, Neaufles Saint Martin, Guerny, Bézu Saint Eloi). En 2018, il y a eu 8 conseils communautaires :

18 janvier • 15 février • 12 avril • 31 mai • 5 juillet • 27 septembre • 22 novembre • 20 décembre



Perrine Forzy

LA PRÉSIDENTE ET LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, ORGANES EXÉCUTIFS

Madame Perrine Forzy, Maire de Gamaches en Vexin est la Présidente de la Communauté de communes du Vexin Normand.

Élue par le Conseil Communautaire, elle est le chef de l'exécutif. Elle exécute les décisions du Conseil et représente

l'institution dans les actes quotidiens, ordonne les dépenses et les recettes et est responsable de l'administration.

Madame la Présidente a reçu délégation du Conseil pour exercer un pouvoir de décision dans certains domaines. Enfin, elle préside le bureau.

Le bureau communautaire composé de la Présidente et des 12 Vice-Président(e)s

1^{er} Vice-Président

Commission Administration Générale/
Marchés/Ressources Humaines

James BLOUIN

2^e Vice-Président

Commission Coopérations communales et
intercommunales/pacte financier et fiscal

Alexandre RASSAERT

3^e Vice-Présidente

Commission Lecture Publique/
Culture/Médias

Christine BLANCKAERT

4^e Vice-Président

Commission Finances/Budgets

François LETIERCE

5^e Vice-Présidente

Commission Développement
économique et touristique

Elise HUIN

6^e Vice-Président

Commission Maintenance et Gestion
des équipements et des Relations
avec les usagers

Michel DECHAUMONT

7^e Vice-Président

Commission Aménagement
de l'Espace (urbanisme, SPANC, GEMAPI,
Plan Climat Air et Énergie Territorial)

Gilles DELON

8^e Vice-Président

Commission Travaux de voirie
et entretien des véhicules
et du matériel

Michel BOULLEVEAU

9^e Vice-Président

Commission Mobilités/
Transports Scolaires

Didier PINEL

10^e Vice-Présidente

Commission Politique Familiale :
actions petite enfance, enfance, jeunesse

Annie LEFEVRE

11^e Vice-Présidente

Commission Solidarités et Cohésion sociale :
accès aux soins et aux services

Monique CORNU

12^e Vice-Président

Commission Communication et
Développement du Numérique

Nicolas LAINÉ





En 2018, 7 bureaux communautaires se sont tenus :

1^{er} février • 22 mars • 3 mai • 14 juin • 6 septembre • 8 novembre • 6 décembre

LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE VIA LA CONFÉRENCE DES MAIRES ET LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Afin d'associer, d'informer et de débattre avec le maximum de communes, la Conférence des Maires, composée des 39 maires des communes membres se réunit régulièrement.

Au titre de 2018, 4 conférences ont ainsi été organisées [15 mars 2018, 17 mai 2018, 18 octobre 2018 et 13 décembre 2018] mettant à l'ordre des sujets tantôt communautaires, tantôt communaux ou alors des débats et réflexions. Cette instance est essentielle et nécessaire pour qu'une Communauté de communes vive pleinement et en sérénité avec chacun de ses 39 maires.

Parallèlement, Un Conseil de Développement à l'échelle de la Communauté de communes a été installé fin 2017 selon les articles du CGCT stipulant qu'« *un conseil de*

développement est mis en place dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants et qu'il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public ».

Le Conseil de développement est consulté :

- **sur l'élaboration** du projet de territoire,
- **sur les documents** de prospective et de planification résultant de ce projet,
- **sur la conception et l'évaluation** des politiques locales de promotion du développement durable sur le périmètre de la Communauté de communes.

Son président (Nicolas Vigor - Directeur de la STPEE) a été fixé par arrêté de la Présidente.

Il est composé des 20 personnes suivantes :

Eric MOERMAN Agence d'emploi • **Monia FARIDE** Association parents d'élèves • **Jérôme VREL** Exploitation agricole

Virginie COLLIAU Négociant en bière • **Hasni KHABEB** Société Digitale • **Brigitte BALDOLLI** Association HAUGR

Nicolas VIGOR Entreprise STPEE • **Najoua JANIN** Attaché de presse • **Olivier BLANCHARD** Association Avenir de la Lévrière

Caroline BOURY Touristique • **Clément DEROCK** Entrepreneur dans la formation • **Christine FRANÇAIS** Entreprise transport GRISEL

Laurent SCHNEIDER Styliste • **Sophie ETIENNE** Enseignement • **Charles QUILLET** Exploitation Agricole • **Odile GOY** Enseignement

René FROUSLIN Retraité de l'industrie • **Sophie SEBASTIA ISSERTY** Centre communal d'actions sociales

Christian HOMMAND Retraité • **Chantal DE CLARENS** Membre de l'AMSE

Il s'est réuni à 2 reprises en 2018 : le 16 janvier 2018 et le 15 novembre 2018.



— LES COMMISSIONS THÉMATIQUES —

Chaque Vice-Président(e) est libre de réunir sa commission et de présenter des projets. La Présidente est membre de droit de toutes les commissions. Les Vice-Président(e)s sont invité(e)s à toutes les commissions. **Près de 50 réunions sur les 12 commissions thématiques** se sont tenues en 2018.

— LE PATRIMOINE —

La Communauté de communes dispose de 2 sites :



Le siège social à Gisors
5 rue Albert Leroy

Le siège communautaire héberge les services fonctionnels de la Communauté de communes (Direction Générale des services, Finances, Ressources Humaines, Affaires Juridiques et Administration Générale, Secrétariat/Communication), le Système d'Information Géographique, le Transport Scolaire, et le service de Portage de Repas à Domicile.



L'espace communautaire à Étrépnay
3 rue Maison de Vatimesnil

Il héberge la Maison de Services Au Public (MSAP), mais aussi les Directions des Services Techniques, de l'Environnement, de la Lecture Publique, le Service Économique, le Pôle Leader, le Pôle Promotion et Prévention de la santé ; mais aussi pour les usagers la Maison de Santé communautaire et la ludo-médiathèque.

Par ailleurs, la Communauté de communes dispose d'une bibliothèque, d'une crèche et d'un Office du Tourisme à Gisors et d'une piscine à Étrépnay. Elle gère enfin une aire d'accueil pour les gens du voyage sise route de Bazincourt.

Bibliothèque
à Gisors



Office de Tourisme
à Gisors



Piscine à
Étrépnay



Crèche





L'ensemble des équipements communautaires est recensé dans le document ci-dessous :

Les équipements communautaires au service des habitants

ACCUEILS DE LOISIRS COMMUNAUTAIRES

- 1 Centre de loisirs de Morgny
- 2 Centre de loisirs de Longchamps
- 3 Centre de loisirs du Thil
- 4 Centre de loisirs d'Étrépagny maternelle
- 5 Centre de loisirs d'Étrépagny élémentaire
- 6 Centre de loisirs de Beau-Saint-Éloi
- 7 Centre de loisirs de Vely

PETITE ENFANCE

- 8 RAM Relais Assistantes Maternelles 47 rue du général Lefranc 27150 ÉTRÉPAGNY
- 9 10 11 RAM itinérant
- 12 RAM (Relais Assistantes Maternelles) 23 route de Rouen 27150 Gisors
- 13 Crèche Communautaire Capucine 25 route de Rouen 27150 Gisors
Tél : 02 32 25 29 59

SITE SOCIAL

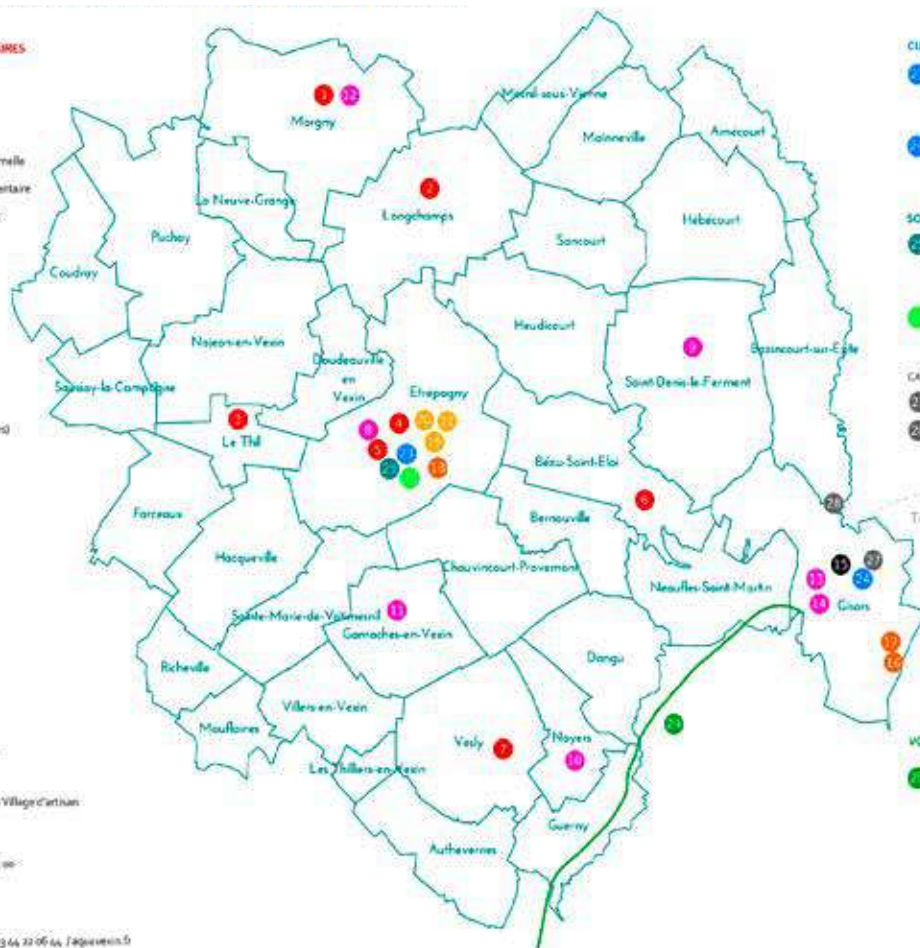
- 14 Services administratifs 5 rue Aben Lersy 27150 Gisors
Tél : 02 32 27 89 50
- Plateau de repas
Vieilles
Transports scolaires
Développement artistique

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 16 Zone d'Activité du Mont de Magry
- 17 Zone d'Activité de Délincourt
- 18 Zone d'Activité de la Porte Rouge & Village d'artisan

SPORTS ET LOISIRS

- 19 Piscine Étrépagny, Tél : 02 32 55 84 90
- 20 Gymnase Jeanne Longo
- 21 Gymnase David Douillet
- 22 Centre Nautique Agavestin, Tél : 03 64 22 06 64, faquevexin.fr



CULTURE

- 23 Bibliothèque / Médiathèque 3 rue Maison de Vatinnesnil 27150 Étrépagny
Tél : 02 32 27 92 54
- 24 Bibliothèque 5 rue Baléchour 27150 Gisors
Tél : 02 32 27 69 89

SOCIAL / SANTE

- 25 Maison de Service au Public 3 rue Maison de Vatinnesnil 27150 Étrépagny
Tél : 02 32 27 42 87
- 26 Maison de Santé 3 rue Maison de Vatinnesnil 27150 Étrépagny

CADRE DE VIE

- 27 Parking de Dieppe (Gare SNCF)
- 28 Aire d'Accueil des gens du voyage

VOIE VERTE GISORS-GASNY

- 29 Voie Verte





— DÉMATÉRIALISATION —

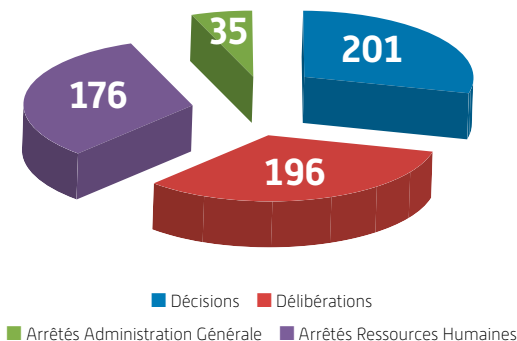
Les actes administratifs sont télétransmis à la Préfecture dans le cadre du contrôle de légalité. Cette télétransmission est effectuée au moyen de la plateforme de dématérialisation du Conseil Départemental de l'Eure, prestataire homologué par l'État pour dématérialiser les actes administratifs et financiers.

D'autre part, en matière de marchés publics et afin de se conformer à l'obligation de disposer d'un profil acheteur, la Communauté de communes du Vexin Normand utilise à titre gracieux, sous forme de convention, la plateforme de dématérialisation du Conseil départemental de l'Eure.



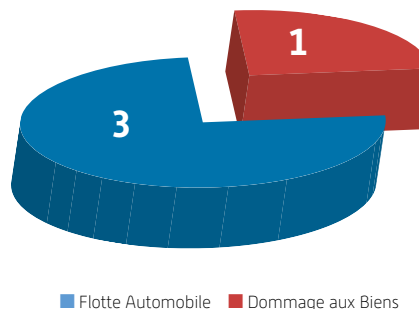
— ACTES ADMINISTRATIFS —

Répartition des 608 actes pris en 2018



— ASSURANCES —

Sinistre déclarés en 2018*



* Pour un coût de 250 € pour la Communauté de communes correspondant à la franchise

LES MARCHÉS ATTRIBUÉS EN 2018



Objet du marché	Date	Attributaire	Code postal Attributaire	Montant du marché HT
Marchés de fournitures				
Marchés > 90 000 € HT et < 221 000 € HT				
Fourniture de produits de marquage	23/02/18	SAR	92022	Maxi 120 000 €
Marchés > 221 000 € HT				
Achat et pose de signalisation verticale	23/02/18	SIGNATURE SAS	76530	Maxi 320 000 €
Fourniture de signalisation verticale	23/02/18	LACROIX SIGNALISATION	44801	Maxi 200 000 €
Marchés de services				
Marchés > 25 000 € HT et < 90 000 € HT				
Étude technique en matière de ruissellements urbains et agricoles Rue des Gruchets à Saint Denis le Ferment	22/06/18	ALIZE ENVIRONNEMENT	76160	7 275 €
Élaboration d'un diagnostic culturel du territoire	17/10/2018	EMERGENCES SUD	33150	27 280 €
Étude d'opération programmée d'amélioration de l'Habitat	15/10/2018	SOLIAH	27007	39 350 €
Transport des enfants vers les équipements culturels communautaires	03/12/2018	GRISEL	27140	Maxi 40 000 €
Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du couvent des Dominicaines à Étrépagny (TC3)	25/06/2018	BABEL Architectes	76000	79 890,92 €
Assurance Protection Juridique Pénale des agents et des élus	26/12/2018	Z C COURTAGE	65000	1 329,72 €
Assurance Protection Juridique Générale	26/12/2018	PILLIOT	62 921	2 000 €
Assurance Responsabilité Civile Office de Tourisme	26/12/2018	SMACL	79031	3 488 €
Assurance Responsabilité Civile générale	26/12/2018	SMACL	79031	10 693,80 €
Assurance Flotte Automobile	26/12/2018	GROUPAMA CENTER MANCHE	76235	25 767,16 €
Assurance Dommage aux biens	26/12/2018	SMACL	79031	39 345,60 €
Entretien et vidange des installations ANC	18/06/2018	HALBOURG	76890	88 000 €
Marchés > 90 000 € HT et < 221 000 € HT				
Rédaction, impression du journal communautaire	20/04/2018	CORLET COM	14460	95 232 €
Étude de programmation et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'un Pôle culturel à Gisors	16/04/2018	CUBIK	27100	117 000 €
Transport des enfants dans le cadre des activités des ACM	03/12/2018	GRISEL	27140	Maxi 160 000 €
Marchés > 221 000 € HT				
Transport des élèves vers les piscines communautaires dans le cadre des activités scolaires	03/12/2018	GRISEL	27140	Maxi 240 000 €
Marchés de travaux				
Marchés > 25 000 € HT et < 90 000 € HT				
Travaux de signalisation horizontale	23/02/18	SIGNATURE SAS	76530	Maxi 120 000 €



CHIFFRES CLÉS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le compte administratif 2018, deuxième de la Communauté de communes du Vexin Normand a été voté le 12 avril 2018 et fait apparaître les résultats suivants :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble		
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
Résultats reportés		755 915,51 €		2 704 212,13 €	0,00 €	3 460 127,64 €	
Opérations de l'exercice	2 885 127,84 €	1 053 295,09 €	16 376 567,74 €	17 583 218,51 €	19 261 695,58 €	18 636 513,60 €	
Totaux	2 885 127,84 €	1 809 210,60 €	16 376 567,74 €	20 287 430,64 €	19 261 695,58 €	22 096 641,24 €	
Résultats de clôture		-1 075 917,24 €		3 910 862,90 €		2 834 945,66 €	
Restes à réaliser	1 043 403,70 €	1 006 078,80 €	0,00 €		1 043 403,70 €	1 006 078,80 €	
Vir de la section de fonct.					0,00 €		
Totaux cumulés	3 928 531,54 €	2 815 289,40 €	16 376 567,74 €	20 287 430,64 €	1 043 403,70 €	1 006 078,80 €	
Résultats définitifs		-1 113 242,14 €		3 910 862,90 €	20 305 099,28 €	23 102 720,04 €	
					Perte		
			Excédent net 2018	2 797 620,76 €	Excédent 2017	3 793 477,71 €	-995 856,95 €

Affectation du résultat
 Au 1068 : 1 113 242,14 €
 Au 002 : 2 797 620,76 €

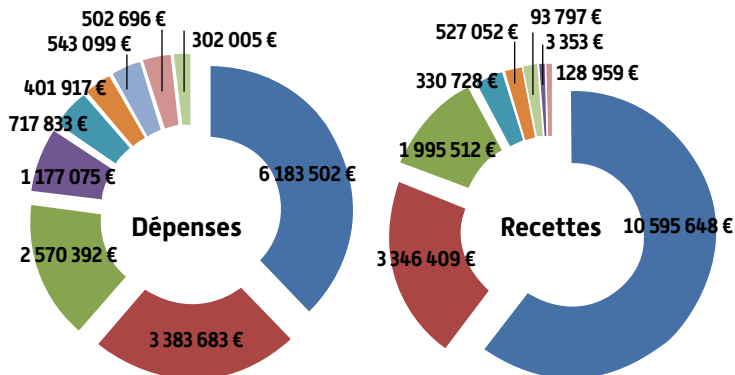
Emprunt non utilisé : 2 206 507,00 €
 Excédent après solde emprunt déduit : 591 113,76 €

Pour mémoire excédent 2017 hors emprunt :
 900 477,71 €

001 D : 1 075 917,24 €

Perte d'excédents : -309 363,95 €

DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018 PAR COMPÉTENCE



- Administration générale
- Aménagement du territoire
- Transports scolaires et mobilité
- Sports et loisirs
- Petite enfance
- Enfance
- Voirie
- Culture
- Solidarité

Dans le détail, les postes les plus importants de recettes sont les suivants

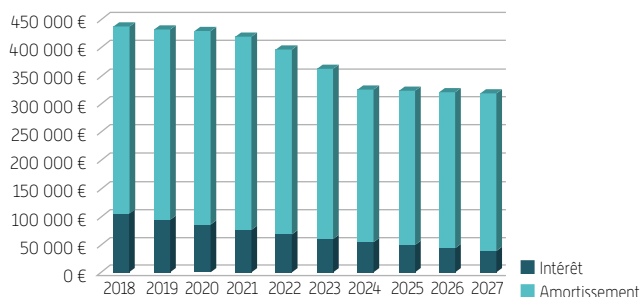
Impôts et taxes : 8 601 000 € (hors TEOM)	Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 3 245 209 €	Dotations, subventions et participations : 4 433 035 €	Recettes des usagers pour les services communaux : 917 994 €
--	--	--	---



LA DETTE EN QUELQUES CHIFFRES

7 emprunts en cours au 31/12/2018 :

Capital restant dû :	Remboursement des intérêts :	Remboursement du capital :
4 908 163 €	104 021 €	333 393 €



LA FISCALITÉ

La Communauté de communes du Vexin Normand perçoit toute la fiscalité professionnelle sur l'ensemble de son territoire, ainsi qu'une part additionnelle sur les taxes ménages à savoir la taxe d'habitation et les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties.

Les taux des 2 anciennes intercommunalités étant différents il a fallu mettre en place une période d'harmonisation sur une durée de 6 ans à compter de 2017. Aussi les taux intercommunaux de toutes les communes du territoire communautaire seront donc identiques en 2022 et égaux aux taux ci-dessous :

	Taux 2018
Taxe d'habitation	6,74%
Taxe sur les propriétés bâties	8,65%
Taxe sur les propriétés non bâties	12,90%
Cotisation foncière des entreprises	21,95%

La capacité de désendettement qui permet de répondre à la question en combien d'années la collectivité peut-elle rembourser sa dette si elle utilise toute son épargne brute.

Ce ratio est de 3,52 ans contre 4,6 ans en moyenne

Le taux d'endettement 2018 = **30 % contre 56%** en moyenne nationale

En cours de dette par habitant 2018 = **159 € contre 184 €** en moyenne nationale



— UNE PRÉSENCE SUR DIFFÉRENTS TYPES DE SUPPORTS —

Site internet : Consultez l'actualité de la Communauté de communes, téléchargez des formulaires, les plaquettes, le guide touristique et découvrez l'ensemble des services proposés. www.cdc-vexin-normand.fr

Page Facebook : La Communauté de communes du Vexin Normand possède sa propre page Facebook. Déjà près de 2 000 j'aime et près de 10 000 personnes atteintes chaque semaine. Toutes les actualités de la Communauté de communes sont dessus.

Le film de la CCVN : Visionné plus de 22 000 fois sur le Facebook de la collectivité, ce film a pour but de faire la promotion du territoire du Vexin Normand.



NOUVEAUTÉ 2019

My CCVN - Un territoire en mouvement : La Communauté de communes du Vexin Normand se dote d'un nouvel outil qui vient compléter le site web.

Cette application nommée My CCVN permet de communiquer plus facilement et plus rapidement avec l'aide des push. Elle est téléchargeable gratuitement sur Play Store et Apple Store.

Par ailleurs, la Communauté de communes est labellisée territoire ville village internet 2018 avec 1 @ récompensant :

- sa politique numérique en direction des usagers et des élus via des formations organisées,
- son espace de co-working sur Gisors, son espace tiers lieux numérique sur Étrépagny reconnu et soutenu financièrement par la fondation Orange,
- ses investissements en matière de visio-conférence sur les sites communautaires,
- son passage à la tablette numérique pour la dématérialisation des conseils communautaires.





STATISTIQUES DU SITE INTERNET SUR L'ANNÉE 2018

Sessions	Utilisateurs	Pages vues	Pages/session	Taux de rebond	Clics	Durée moyenne des sessions
40 139	22 343	173 677	4,33	27,65 %	174 722	00:02:00

Répartition par âge :



- 20-24
- 25-34
- 35-44
- 45-54
- 55-64
- 65+

Nouveaux visiteurs/retour d'un visiteur :

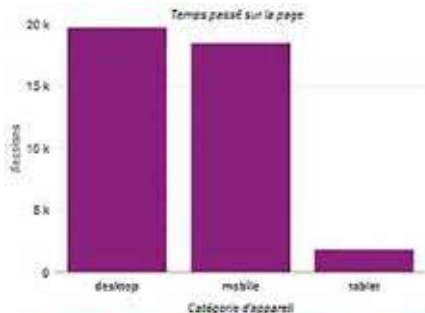
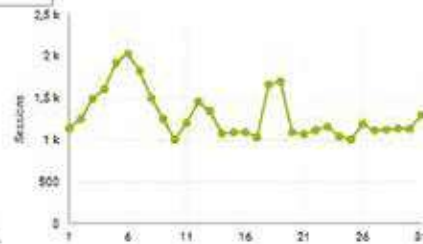
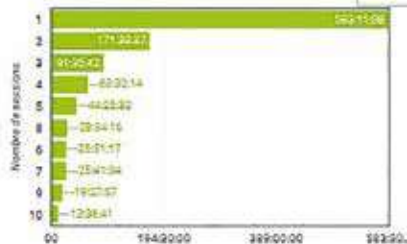


- New Visitor
- Returning Visitor

Navigateurs utilisés :



- Chrome
- Safari
- Firefox
- Internet Explorer
- autres



Groupes de canaux par défaut	Sessions
1. Organic Search	25 740
2. Direct	7 113
3. Referral	6 023
4. Social	1 230

Région	Sessions
1. Normandy	21 293
2. Ile-de-France	11 388
3. Hauts-de-France	2 265
4. Occitanie	816
5. Grand Est	576



LES ÉLÉMENTS FORTS 2018 AU NIVEAU DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Le logiciel de suivi du courrier C-Logik, permet de connaître à tout moment le cheminement d'un courrier « arrivé » ou « départ » de la Communauté de communes.

Il a été procédé pour l'année 2018 à l'enregistrement de **7 658 courriers à l'arrivée**, soit une augmentation constatée de **283 courriers** par rapport à l'année 2017.

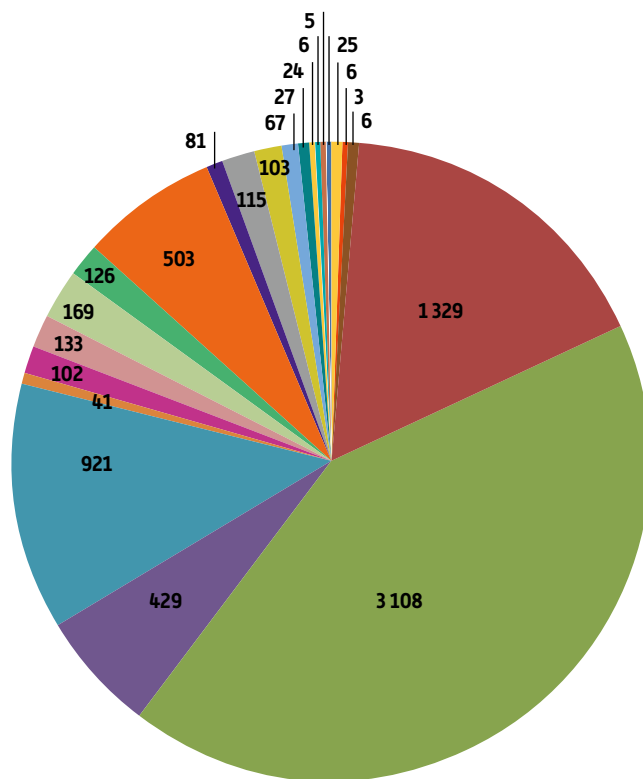
RÉPARTITION DU COURRIER « ARRIVÉE » PAR MOIS

Janvier	645	Juillet	612
Février	619	Août	508
Mars	660	Septembre	608
Avril	651	Octobre	739
Mai	586	Novembre	656
Juin	783	Décembre	591
		Total	7 658



RÉPARTITION DU COURRIER « ARRIVÉE » PAR PÔLE ET AUGMENTATION PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2017

Services émetteurs	2017	2018
■ Direction des Ressources Humaines	1 240	1 329
■ Direction des Finances	3 126	3 108
■ Direction de l'Administration Générale et des services juridiques	503	429
■ Direction des Services Techniques	1 015	921
■ Direction de la Lecture Publique	44	41
■ Direction du Dév. Territorial Touristique et Contractualisation	124	102
■ Pôle Transport Scolaire	104	133
■ Pôle Secrétariat Communication	125	169
■ Office du Tourisme	59	126
■ Direction de l'Environnement	533	503
■ Programme LEADER	26	81
■ Direction des Familles	130	115
■ Direction Générale des Services	194	103
■ Maintenance et Aire d'Accueil	2	67
■ Pôle Piscine d'Étrépagny	21	27
■ MSAP (Maison de Services Au Public)	11	24
■ Portage de repas à domicile	3	6
■ Pôle SIG	8	5
■ Pôle Santé	-	25
■ Urbanisme	-	6
■ Syndicat Mixte de la Voie Verte	10	3
■ Voirie	-	-
■ Bâtiments	-	6

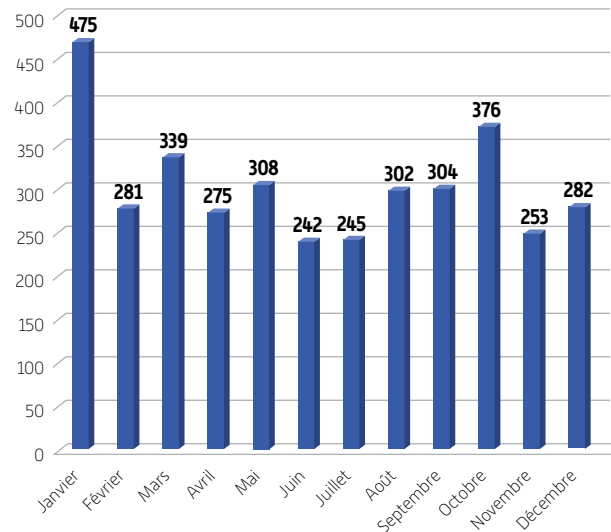
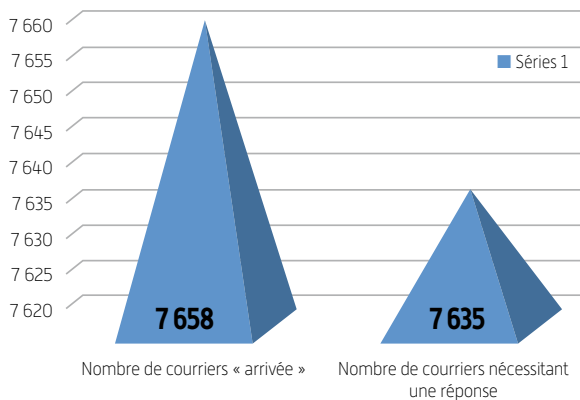




DÉLAI MOYEN DE RÉPONSE AU COURRIER POUR L'ENSEMBLE DE LA STRUCTURE

Organisme	Nb courriers arrivées	Nb Courriers traités (nécessitant réponse)	Délai moyen
Ensemble de la structure	7 658	7 635	26 jours

Concernant le courrier « départ », c'est 3 682 envois qui ont été effectués par rapport à l'année 2017. Les 3 682 envois se répartissent de la façon suivante :





— ACTIONS DE COMMUNICATION —

- **Adhésion au système « Contact EveryOne »** de chez Orange. Ce système permet l'envoi de SMS en nombre (rappel des dates d'inscriptions aux ACL, retard ou annulation des cars scolaires lors des intempéries...). Ce sont près de **8 188 SMS** qui ont été envoyés.
- **Un journal communautaire** relooké et baptisé « Le Vexin Normand »
- **Page Facebook :** <https://www.facebook.com/Communauté-de-Communes-du-Vexin-Normand>
- **Spots de promotion** sur Radio Espace + informations ponctuelles
- **Prêt de matériels** aux communes et associations du territoire (tables, chaises, barnums, vidéoprojecteur...)

RÉCAPITULATIF DES PLAQUETTES

➤ **Accueils de loisirs**

1 000 plaquettes

ont été distribuées dans toutes les écoles rurales du territoire communautaire ainsi qu'à l'école « Jeanne d'Arc » de Gisors. Ces plaquettes sont également mises à disposition du public au multi-accueil « Capucine ».

➤ **Mini séjours**

1 500 plaquettes

d'informations ont été distribuées dans toutes les écoles du territoire afin de présenter les mini-séjours de l'été.

Toutes ces plaquettes et informations sont disponibles à l'accueil de la Communauté de communes et ont été relayées sur notre site internet <https://www.cdc-vexin-normand.fr/>



LE SIG

La Communauté de communes est dotée d'un Système d'Information Géographique (SIG). C'est un système d'information conçu pour recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données spatiales et géographiques,

Le SIG décrit un système d'information qui intègre, stocke, analyse et affiche l'information géographique.

Les applications liées aux SIG sont des outils qui permettent aux utilisateurs de créer des requêtes interactives, d'analyser l'information spatiale, de modifier et d'éditer des données par l'entremise de cartes et d'y répondre cartographiquement.



OUTILS SIG DE LA COLLECTIVITÉ



Logiciel SIG bureautique



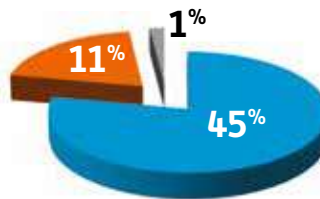
Application Web SIG



— OUTIL WEBSIG : NETAGIS MAPS —

Destiné à des utilisateurs non spécialistes la solution WebSIG permet la centralisation, la structuration et la diffusion des données spatiales.

Mise à disposition des données SIG thématiques aux 39 communes et aux agents de la communauté de communes.

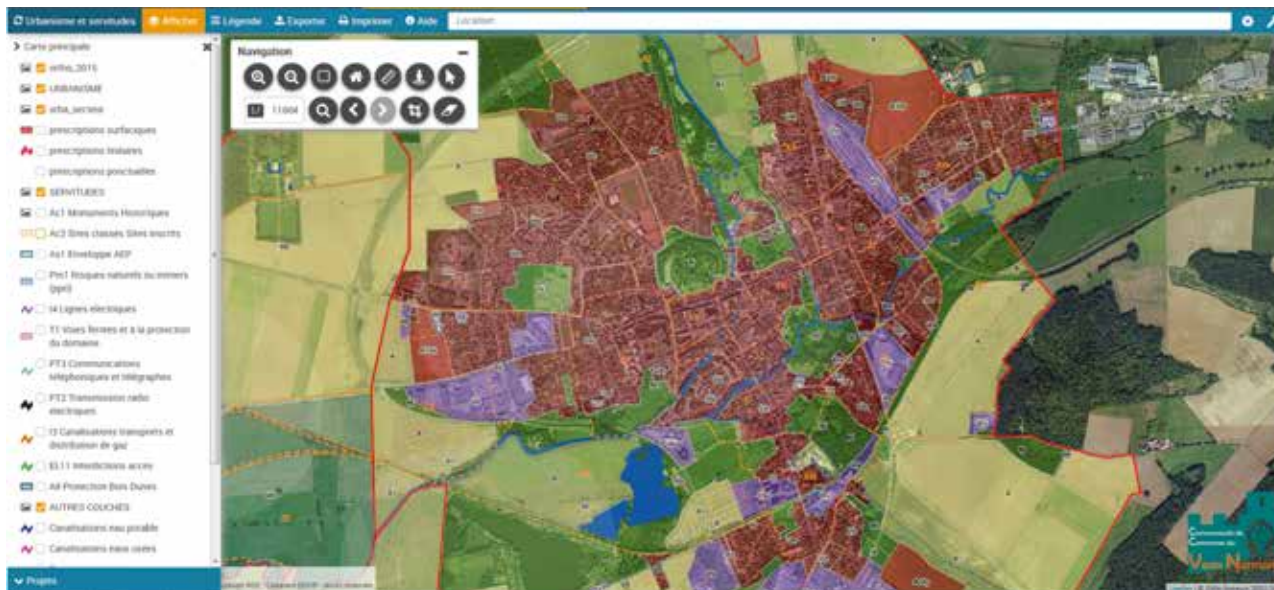


■ Communes
 ■ Agents Communauté de communes
 ■ Administrateur application



57

utilisateurs de
l'application





Par le mécanisme de la représentation-substitution ou d'adhésion directe, la Communauté de communes du Vexin-Normand siège via ses délégués en 2018 à 4 Syndicats Mixtes compétents pour des domaines très ciblés et souvent techniques



Le Syndicat Mixte de la Voie Verte chargé de **la gestion de la Voie verte entre Gisors et Gasny**



Le Syndicat Mixte du Centre Aquatique du Vexin chargé de **gérer la piscine « Aquavexin »**



Le Syndicat Mixte des **Ordures Ménagères** plus couramment nommé le « SYGOM »



Le Syndicat Mixte Eure Normandie Numérique chargé du déploiement du **Très Haut débit**

LE SYNDICAT MIXTE DE LA VOIE VERTE - GISORS - GASNY

Il est compétent pour l'entretien, l'animation et la gestion courante des 24 km la Voie Verte entre Gisors et Gasny

Participation de la Communauté de communes : 41 % des contributions de cotisation du syndicat soit 21 000 € en 2018 ; Pour des raisons de mutualisation de services, ce sont **6 agents** des services de la Communauté de communes du Vexin-Normand qui gère le Syndicat Mixte de la Voie Verte ainsi que les équipes de voirie et de maintenance du site de Gisors.

Axe faisant partie de La London-Paris, la Voie Verte Gisors-Gasny traverse 3 Départements (Eure, Val d'Oise, Oise). Les collectivités membres de ce Syndicat Mixte sont : la Communauté de communes du Vexin Normand, Seine Normandie Agglomération, Boury en Vexin, Courcelles les Gisors, Bray et Lû, Montreuil sur Epte.



Délégués au 1^{er} Juillet 2018 de la CDC Vexin Normand

Délégués titulaires

Elise HUIN
Gilles DELON
Didier PINEL
Marie-Thérèse MATECKI
*Présidente
du Syndicat Mixte*
Gilles LUSSIER

Délégués suppléants

Gladys PRIEUR
Jean-Pierre FONDRILLE
Frédéric MULLER
Martial RAGEL
Arnaud DESCHARLES



— LE SYNDICAT MIXTE DE LA VOIE VERTE - GISORS - GASNY —

Fête de la Voie Verte le dimanche 30 septembre 2018 avec un succès énorme rencontré sur le site de Gisancourt (Hameau de Guerny) avec près de 3 000 visiteurs et les indicateurs suivants :



250 plateaux
repas servis
+ 30 sandwiches
+ 60 cafés vendus



11 exposants
sur le marché
artisanal



20 exposants
sur le stand
bien-être dont
4 masseurs



1 marche
thérapeutique
par le rire mise
en place



Prêt de vélos
gratuits / Initiation
Roller



Défis sportifs
par la piscine Aquavexin



Stand
de l'Office de Tourisme
du Vexin Normand



Organisation
d'un concours
de vélo décorés a eu
un franc succès



Structures gonflables

LA VOIE VERTE GISORS-GASNY EST PAR AILLEURS EXTRÊMEMENT ANIMÉE

10 Boîtes à lire sont installées tout au long de son parcours avec en sus du mobilier urbain (bancs, panneaux, poubelles...)

En 2019, une convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture de Normandie a été mise en place pour la réalisation de **12 panneaux pédagogiques** sur l'agriculture, la faune et la flore afin d'être installés sur la Voie Verte : Ce projet a reçu l'accord des aides européennes du programme LEADER à hauteur de **80 %** et a été inauguré le 1^{er} juillet 2019.

4 TYPES D'OPÉRATIONS TECHNIQUES SONT EFFECTUÉES CHAQUE ANNÉE SUR LA VOIE VERTE POUR UN BUDGET DE L'ORDRE DE 28 000 € :

Le nettoyage : marché renouvelé en début d'année 2016 et attribué à la société TVNet ;

Le débroussaillage/élagage/soufflage de feuilles : marché renouvelé en début d'année 2016 et attribué à HD paysages (entreprise située à Gasny) ;

Les interventions urgentes ;

Le nettoyage du parking de Neaufles Saint Martin.



— LE SYNDICAT MIXTE AQUAVEXIN : LE CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE —

Ouvert depuis le 21 janvier 2009, **Aquavexin** est financé à parité par les Communautés de communes du Vexin Normand et Vexin-Thelle et a été confié par une délégation d'affermage de 11 ans à Espace Récréa (Coût de construction HT : 10 267 049 € HT financé avec 6 000 000 € d'aides des Conseils Régionaux Picardie et Haute-Normandie et des Conseils Généraux de l'Eure et de l'Oise).

Coût budgétaire 2018 pour la CDC du Vexin Normand : 427 500 € (dont la location des bassins pour les scolaires et le remboursement d'emprunt sur l'investissement)
La fin de la délégation actuelle est prévue au 31 décembre 2019.



Délégués de la CDC du Vexin Normand au 1^{er} mai 2018

10 Délégués titulaires

James BLOUIN	Annick PORTEJOIE
Michel DECHAUMONT	Nathalie THEBAULT
Alain BERTRAND	Jean-Pierre FONDRILLE
François DUVAL	Michel DUPUY
Monique CORNU	Carole LEDERLE

10 Délégués suppléants

Arnaud DESCHARLES	Gilles DELON
Roland DUBOS	Perrine FORZY
Marie-Thérèse MATECKI	Lionel SEPEAU
Dominique BOULANGER	Annabelle MARTORELL
Yves PETIT	Anthony AUGER

AQUAVEXIN, C'EST 4 ESPACES :

Espace ludique :

Toboggan de 50 mètres
Nage à contre-courant
Geyser Banquette massante
Pataugeoire avec jeu pour les petits

Espace sportif :

Bassin sport de 25 mètres (6 lignes d'eau)
Plots de départ pour vos entraînements

Espace Détente :

Sauna
Hammam
Jacuzzi

Espace forme :

Une salle cardio-training et musculation
Une salle de cours collectifs dédié au fitness



LE SYNDICAT MIXTE AQUAVEXIN : LE CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2018



141 659

La fréquentation totale de l'équipement



405

La fréquentation journalière moyenne



14 858

Le nombre de scolaires primaire accueillis



7 485

La fréquentation totale des clubs



64

Le nombre d'activités Aquasport et Fitness/ semaine



342

Jours d'ouverture



96

Pass natation annuel enfants



941

Abonnements réalisés (annuel et trimestriel)

AQUAVEXIN : FRÉQUENTATION

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Fréquentation totale	149 693	144 567	162 504	156 615	160 323	160 873	155 181	140 395	136 814	141 659



AQUAVEXIN : FRÉQUENTATION

FRÉQUENTATION PAR CATÉGORIE

	Entrées	Pass activités	Abonnements	Scolaires et clubs	Total
Janvier	3 939	286	7 017	2 174	13 416
Février	3 309	302	4 719	2 064	10 394
Mars	4 485	348	4 141	2 326	11 300
Avril	5 207	342	4 368	4 108	14 025
Mai	5 202	214	6 194	1 277	12 887
Juin	4 504	212	3 892	1 610	10 218
Juillet	6 995	126	1 961	2 150	11 232
Août	8 755	186	5 510	0	14 451
Septembre	4 959	378	3 940	1 244	10 521
Octobre	4 243	386	6 459	3 396	14 484
Novembre	2 919	242	4 104	3 099	10 364
Décembre	2 490	94	1 239	4 544	8 367
Total en 2008	57 007	3 116	53 544	27 992	141 659

En 2018, nous avons accueilli **7 485 licenciés**
répartis de la manière suivante :

LA FRÉQUENTATION DES CLUBS

Nom des clubs	Nombre d'heures	Fréquentation
Le Baliste Club de Gisors	3	766
Le Club de plongée de Chaumont en Vexin	3	982
Vexin Club Natation	19	5 737
Total	25	7 485

ACCUEIL DES SCOLAIRES

En 2018, nous avons accueilli **14 858 passages** du primaire (contre **30 000** contractuellement et **17 403** en 2017), répartis de la manière suivante :

Établissements	Fréquentations	Établissements	Fréquentations
Établissements Com Com Oise		Établissements Com Com Oise	
Chaumont en Vexin	1 511	Gisors Jean Moulin	743
Liancourt Saint Pierre	224	Gisors Paul Eluard	1 826
Fresnoux Montchevreuil	126	Gisors Jeanne d'Arc	1 420
Courcelles les Gisors	151	Vesly	92
Serans	0	Gisors Joliot Curie	792
Trie la Ville	294	Gisors Eugene Anne	1 598
Bachivilliers	273	Bazincourt	199
Monneville	233	Neaufles Saint Martin	906
Hadancourt	0	Bézu Saint Éloi	650
Lierville	375	Mainneville	0
Fresnes l'Eguillon	300	Dangu	157
Montagny en Vexin	0	Saint Denis le Ferment	162
Le Mesnil Theribus	481	Bernouville	204
Reilly	158	Noyers	293
Fay Les Etangs Villers sur Trie	167	Établissements hors Com com	0
Villers sur Trie	0		
Trie Château	691		
Fleury	193		
Flavancourt	0		
Delincourt	147		
Jouy sous Thelle	492		
Total Oise	5 816	Total Eure	9 042
Total	14 858	Total	14 858



EURE NORMANDIE NUMÉRIQUE : DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT

La Communauté de communes adhère depuis le 1^{er} janvier 2017 (délibération n°2017014) au Syndicat Syndicat Mixte Ouvert Eure Numérique (Comité Syndical : Monsieur Frédéric Duché : Président, Monsieur James Blouin : 1^{er} Vice-président, Monsieur Jean-Hugues Bonamy : 2^e Vice-président, Monsieur Jean-Claude Provost : 3^e Vice-président, Monsieur Alfred Recours : 4^e Vice-président, Monsieur Daniel Jubert : 5^e Vice-président, Monsieur Sylvain Bonenfant : Secrétaire du bureau, Monsieur Hervé Maurey).

Le plan de déploiement a été élaboré pour obtenir une couverture plus large et plus rapide et assurer une réelle équité entre les territoires.

Le 9 décembre 2015, l'assemblée départementale a ainsi entériné le déploiement du très haut débit pour tous d'ici 2025 en fixant 2 étapes :

1^{ère} étape : D'ici 2020, 94% des Eurois devront avoir accès à un débit minimal de 8Mbit/s (contre 65% en 2017) et une majorité d'entre eux en fibre optique jusqu'à l'abonné (débit de 100 Mbit/s) ;

2^e étape : Sur la période 2020-2025 le très haut débit par la fibre à l'abonné sera généralisé.

Ce plan est possible grâce à un effort budgétaire de la Communauté de communes et des autres membres adhérents (du Département de l'Eure, de la Région Normandie et de l'État.

Délégués titulaires

James BLOUIN
Nicolas LAINE
Perrine FORZY

Délégués suppléants

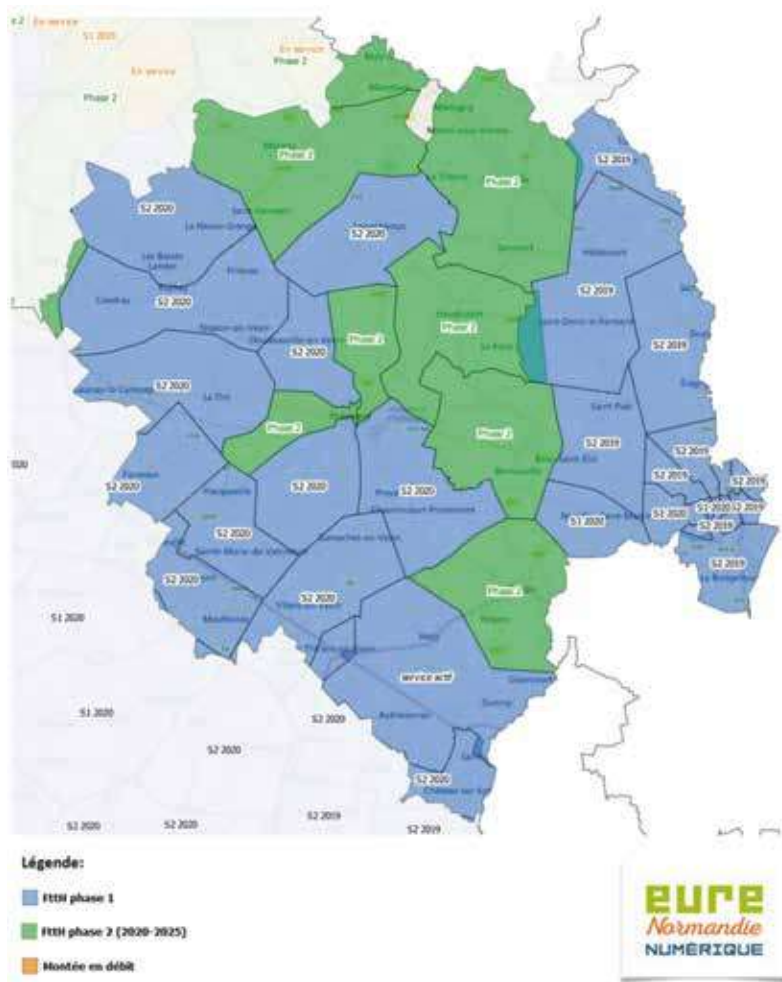
Roland DUBOS
Michel CHANTRELLE



www.eurenormandienumerique.fr



CARTE AU 1^{ER} JUIN 2019
DES TRAVAUX DE DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT



Ce plan de déploiement est possible grâce à un effort budgétaire de la Communauté de communes, et des autres membres adhérents (du Département de l'Eure, de la Région Normandie et de l'État).

La Communauté de communes du Vexin Normand a participé à hauteur de **521 002 € en 2017** et **546 093,06 € en 2018** pour les travaux de déploiement du Très Haut Débit.

FAIT MARQUANT 2018

La commune de Château sur Épte a été rattachée au 1^{er} janvier 2018 à la Communauté de communes en provenance d'un autre rétablissement public de coopération intercommunale (Seine Normandie Agglomération). Son rattachement a modifié les appels de fonds du Syndicat auprès de la Communauté de communes, et a également impacté l'avancée des travaux.

Appels de fonds 2018 après avenant n°1

2018	546 093,06 €
2019	1 620 379,00 €
2020	530 523,46 €
2021	- €
Total	2 696 998,52 €



— LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS —



La collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés est une compétence obligatoire de la Communauté de communes du Vexin Normand [article 4.1.4 des statuts communautaires].

La Communauté de communes du Vexin Normand a signé un avenant n°1 à la convention du 1^{er} janvier 2006 avec le SYGOM (Syndicat de Gestion des Ordures Ménagers du Nord et de l'Est du département de l'Eure) pour collecter et traiter des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble des 36 communes du territoire de la Communauté de communes du Vexin Normand.

Il gère également les déchetteries présentes sur le territoire de la Communauté de communes.

En 2018, la Communauté de communes du Vexin Normand a validé le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) mis en place par la Région Normandie dans le cadre de la loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte (délibération n°2018047).

Ce plan est un outil de planification globale de la prévention et de la gestion de l'ensemble des déchets produits sur le territoire, qu'ils soient ménagers ou issus d'activités économiques. Il a pour rôle de mettre en place les conditions d'atteinte des objectifs nationaux de réduction des déchets à la source en priorité, d'amélioration des taux de tri et de valorisation des déchets en second lieu.

ZONES DE COLLECTE DU SYGOM EN 2018

ZONE 1 :
collecte 2 fois par semaine
sur les villes
de Gisors
et d'Étrépagny,

ZONE 2 :
collecte 1 fois par semaine
sur les 34 autres communes
de la Communauté
de communes
du Vexin-Normand.



LE SYGOM : TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est un impôt local perçue avec la taxe foncière et calculée selon les mêmes principes. Elle varie selon la valeur du logement ou du local (pour les professionnels) en fonction d'une base d'imposition déterminée par les services d'État et d'un taux d'imposition, proposé par le SYGOM et décidé puis voté par les collectivités adhérentes.

Elle n'est pas liée à la quantité de déchets produits.

La TEOM finance l'ensemble du service de gestion des déchets sur le territoire du SYGOM :

- **La collecte en porte à porte** des ordures ménagères et des déchets recyclables
- **La collecte des points** d'apport volontaire
- **L'exploitation** des déchèteries
- **Le transport,** la valorisation ou le traitement des déchets collectés
- **Le tri des déchets** recyclables

La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est directement perçue par la Communauté de communes du Vexin Normand (délibération n° 2017078).

Le montant du prélèvement de cette taxe s'élève en 2018 à **3 245 209,00 €** (compte **7 331** fonction 812 analytique 0402).

Le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères perçue par la Communauté de communes du Vexin Normand est redistribué sous forme de participation au SYGOM.

Taux de la TEOM	2005	2006	De 2007 à 2014	2015	2016 à 2018
Communes ramassées 1 fois par semaine en ordures ménagères	15,98	16,35	15,91	14,83	13,95
Communes ramassées 2 fois par semaine en ordures ménagères	17,73	18,11	16,86	16,73	15,63

LE SYGOM : LES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU SYGOM

Délégués titulaires

Selon l'article 5 des statuts du SYGOM, les EPCI de **30 001 à 50 000 habitants** disposent de **15 délégués titulaires** et de **15 délégués suppléants** pour siéger au SYGOM.

James BLOUIN	Elise CARON
Béatrice DUMONTIER	Dominique BOULANGER
Yves PETIT	Christophe GRIFFON
Fabrice LE NAOUR	René JEAN
Michel BOULLEVEAU	Alain BERTRAND
Monique CORNU	Thierry MABYRE
Elise HUIN	Michel CHANTRELLE
Alexandre RASSAERT	

Délégués suppléants

Jean-François LECOZE	Armand DE WAILLY
Perrine FORZY	Marie-Thérèse MATECKI
Eugène GIMENEZ	Louis CORNILLE
Emmanuel HYEST	Jean-Pierre FONDRILLE
Laurent LONGET	Roland DUBOS
Gilles LUSSIER	Nathalie THEBAULT
Annick PORTEJOIE	Annie LEFEVRE



EFFECTIFS

179 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2018 :



83*

fonctionnaires dont 2 emplois fonctionnels
[1 emploi fonctionnel a été supprimé courant 2018 - départ DGA].



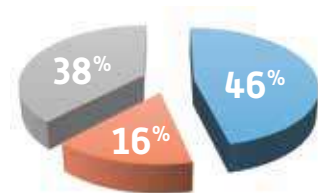
28

contractuels sur emploi permanent dont 2 CDI.



68

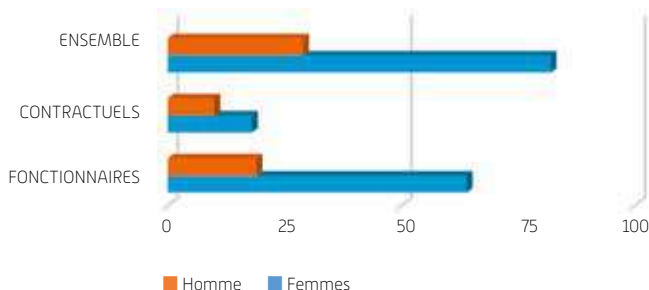
contractuels sur emploi non permanent.



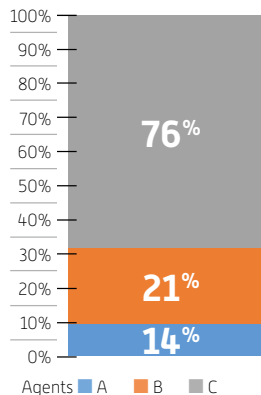
■ Fonctionnaires
■ Contractuels sur emploi permanent
■ Contractuels sur emploi non permanent

CARACTÉRISTIQUES DES AGENTS SUR EMPLOI PERMANENT

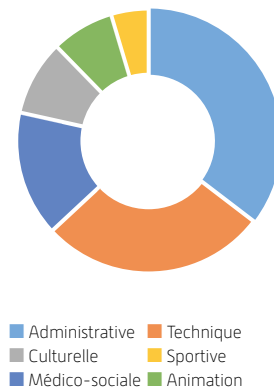
RÉPARTITION PAR GENRE



RÉPARTITION PAR CATÉGORIE



RÉPARTITION PAR FILIÈRE





PRATIQUES DE RÉMUNÉRATION ET AUTRES AVANTAGES

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 012
Charges de personnel et frais assimilés
3 778 909,34 €

Ils sont arrivés : Chantal ARNAUD • Camille BARUBE • Fadel BEN AOUN
Sheyenne BERNARD • Anne BOISSEL • David COET • Etienne DEBORDE
Florence DESEQUELLES • Olivier DESOLE • Chris GREBOVAL • Laurence
HALLEUR • Marianne L'HEVEDER • Pierre LANGLOIS • Rémi LOISELET.

Ils sont partis : Claudy DELILLE • Sema GURSOY • Françoise LEPILLER
Sandra MAZARS • Christophe OBRY.

AVANTAGE FINANCIER

5 €
Participation employeur
prévoyance quelle que
soit la garantie choisie

18 450 €
Adhésion au Comité
National d'Action Sociale
en 2017

AVANTAGE SOCIAL

17 807 €
Total des prestations
versées directement
aux agents

2 730 €
Total des avantages
indirects des agents via la
Cnas (Cesu, Ancv, Prêt...)

L'ABSENTÉISME EN QUELQUES CHIFFRES

SITUATION GÉNÉRALE 2018 AGENTS CNRACL ÉVOLUTION PAR RAPPORT A 2017

Taux absentéisme
4,15%

Nombre d'agents absents
9

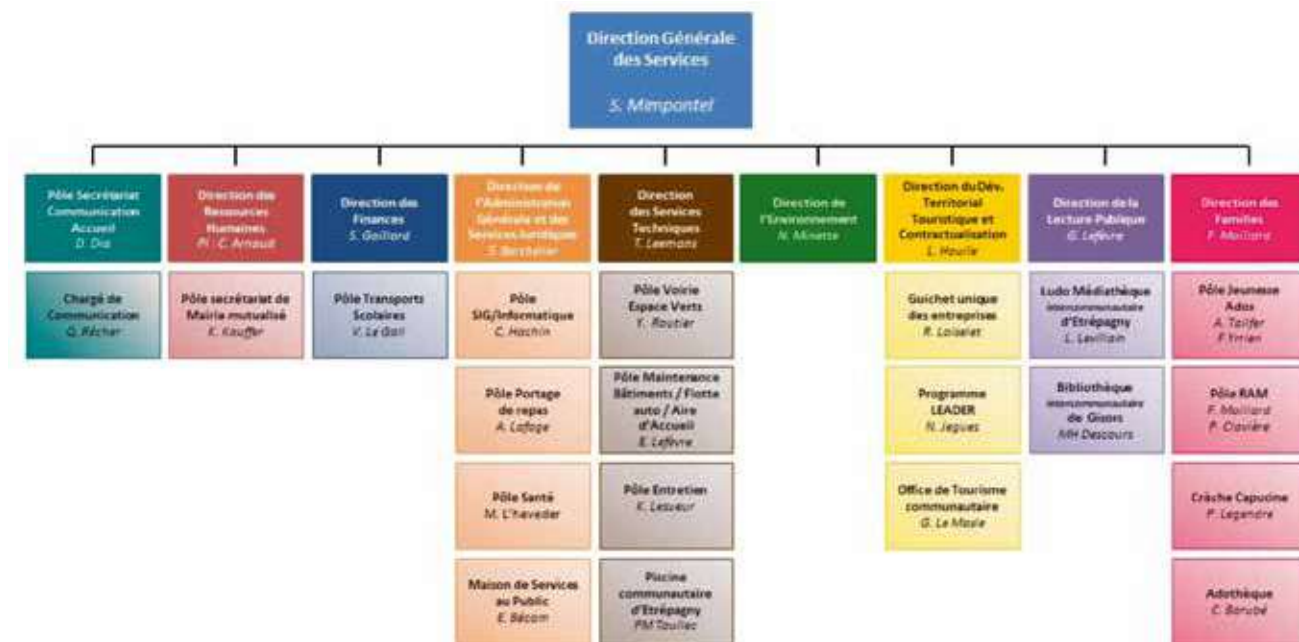
Nombre de sinistres déclarés
10 dont **10** avec arrêt

TABLEAU DE BORD ABSENTÉISME SUR L'ANNÉE 2018

Risques	Effectifs	Agents absents	Jours d'absence	Nombre de sinistres	Durée moyenne des sinistres avec arrêt	Absentéisme	Moyenne de collectivités
AT	74	-	-	-	-	-	1,26%
MO	74	9	781	9	87	2,89%	4,41%
LMLD	74	1	340	1	340	1,26%	2,67%
Total	74	9	1121	10	112	4,15%	8,34%





— **ORGANIGRAMME 2019 SIMPLIFIÉ**
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN NORMAND —





Depuis la Loi sur la Réforme Territoriale du 16 décembre 2010, un rapport annuel doit mettre en exergue les éléments de mutualisation que chaque collectivité tend à mettre en place. Ce rapport, sans formalisme juridique imposé particulier, est établi dans le rapport annuel d'activités pour la Communauté de communes du Vexin Normand. Par ailleurs, l'article « L 5211-39-1 » du CGCT a imposé depuis le 16 décembre 2010 un schéma de mutualisation de services à partir de 2015.



La Communauté de communes du Vexin Normand œuvre depuis quelques années sur les différentes formes de mutualisation de services, **de personnels** et **de compétences**. Rendre toujours plus de services aux habitants du territoire communautaire dans un cadre **plus efficace, moins onéreux et d'optimisation** des ressources humaines et financières, tels sont les objectifs fixés et appliqués.



— LA MUTUALISATION COMMUNAUTAIRE ANALYSÉE SOUS LE PRISME DE 4 FORMES MISES EN APPLICATION —

7 Mutualisations de personnel par polyvalence de compétences	7 Mutualisations de commandes publiques par groupements de commandes « inter collectivités »	5 Mutualisations de personnel entre collectivités par mise à disposition	3 Mutualisations techniques et de services entre collectivités
<p>1 agent partagé entre la Direction Finances et le Pôle Transports</p> <p>1 agent administratif partagé entre la Direction des Finances et la Direction des services Techniques</p> <p>2 agents partagés entre les Pôles Portage de repas et Entretien</p> <p>1 agent opérationnel partagé au sein de la Direction des Services Techniques entre le Pôle Maintenance et le Pôle Espaces Verts</p> <p>1 agent administratif (catégorie B) partagé entre les Directions des Services Techniques et la Direction de l'Environnement</p> <p>1 agent partagé (CAE) entre les Pôles Enfance/Petite Enfance/Jeunesse et le Pôle Transports scolaires</p>	<p>Assainissement non collectif : Marché de Vidanges à 2 Communautés de communes*</p> <p>Assainissement non collectif : Marché de maîtrise d'œuvre à 2 Communautés de communes*</p> <p>Voirie : Marché de Maîtrise d'œuvre à 2 EPCI**</p> <p>Voirie : Marché de Travaux à 2 EPCI **</p> <p>Voirie : Marchés de panneaux de signalétique avec les communes membres signataires</p> <p>Petite Enfance : Marché de couches/hygiène/lait infantile passé avec la Ville de Gisors</p> <p>Administration Générale : Marché de vêtements de travail passé avec la Ville de Gisors</p>	<p>Transports Scolaires : Accompagnatrices de car mises à disposition de la Communauté de communes par le SIVOS de Mainneville, Saint Denis le Ferment et Bézu Saint Eloi + Toutes les communes/Sivos ex CDC du canton d'Etrépigny</p> <p>Accueils collectifs de Mineurs : Mise à disposition de personnels communaux à la Communauté de communes pendant les vacances (1 directeur de Bazincourt sur Epte, 1 employé de Bézu Saint Eloi, 1 agent de Vesly, et du personnel communal d'animation et d'entretien</p> <p>Voie Verte : 6 agents de la Communautés de communes mis à disposition pour environ 5 % de leur temps de travail au Syndicat de la Voie Verte</p>	<p>Instruction du droit des sols : Mise en place d'un service instruction du droit des sols en commun avec la Ville de Gisors et les 37 communes signataires de la convention</p> <p>Économies réalisées : Difficilement chiffrable mais chaque commune aurait dû embaucher pour ses propres besoins</p> <p>Journal communautaire commun entre la Communauté de communes et la Ville de Gisors</p> <p>Locations de matériels et de locaux aux communes membres voire associations du territoire communautaire : Ecran, vidéoprojecteurs, barnum, barrières, salles de formations]</p>
<p>Économies réalisées : Difficilement chiffrables mais c'est une optimisation des postes de travail qui est menée ainsi</p>	<p>Économies réalisées : Mutualisation des frais d'annonces, d'insertion et de publicités. Sur le marché de travaux de voirie, 20 % environ d'économies réalisées sur le coût soit 100 000 € par an</p>	<p>Économies réalisées : 50 000 €/an soit 1.5 agents à temps plein</p>	<p>Économies réalisées : logique d'optimisation des achats par du prêt</p>
	<p>* Vexin Normand/SNA (Avant la fusion, cela représentait 4 CDC) Fin en 2018</p> <p>** Vexin Normand et le syndicat de voirie des Andelys (avant la fusion, cela représentait 4 CDC) Fin en 2019</p>	<p>Administration Générale/Secrétariat : Recrutement par la Communauté de communes de 4 secrétaires de mairie mises à disposition des mairies d'Hébécourt, Sancourt, Amécourt, du Sivos de Mainneville et du Syndicat des eaux d'Hébécourt</p> <p>Instruction du droit des sols : Mise en place d'une convention de mise à disposition avec la Ville de Gisors pour l'agent instructeur du service commun de droit des sols</p>	



Depuis le 1^{er} janvier 2017, **un service mutualisé communautaire d'instruction du droit des sols** a été mis en place en étant assuré par la Ville de Gisors pour le compte des communes signataires de la convention avec la Communauté de communes du Vexin Normand.

En pratique, les maires restent signataires des actes, le service mutualisé assurant quant à lui l'instruction des actes.

En termes de moyens humains, un instructeur [1 ETP] a été recruté par la Communauté de communes du Vexin Normand et mis à disposition de la Ville de Gisors pour instruire les actes.

EN TERMES FINANCIERS

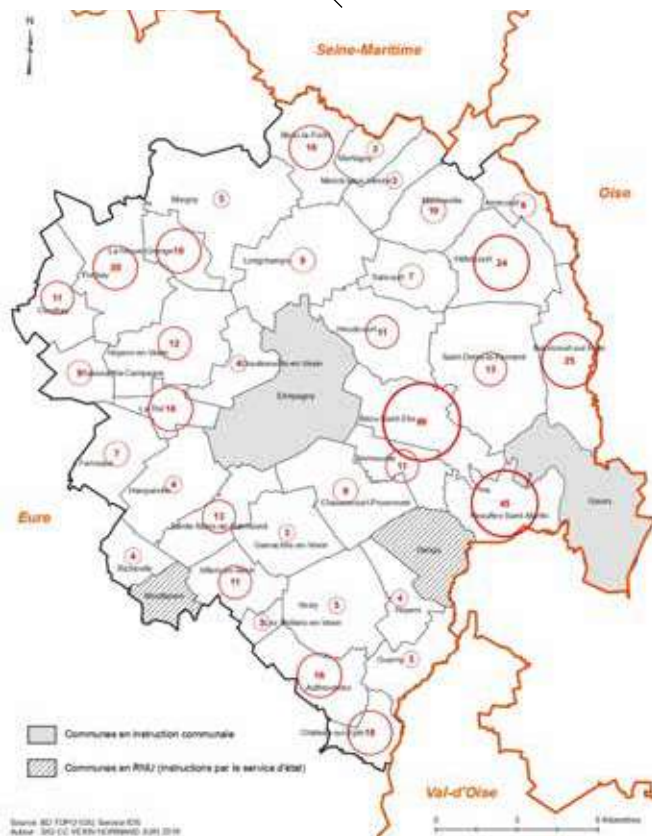
Dépenses 2018

78 185,32 €

Recettes 2018

74 682,98 €

NOMBRE D'ACTES D'URBANISMES DÉLIVRÉS EN 2018



MISSION IDS VEXIN NORMAND - STATISTIQUES D'INSTRUCTION 2018

	Dossiers déposés et délivrés en 2018						Dossier déposés en 2017 et délivrés en 2018						Total actes	Total actes hors CU
	Permis de construire	Déclaration préalable	Certificat d'urbanisme opérationnel	Permis d'aménager	Permis de démolir	Total	Permis de construire	Déclaration préalable	Certificat d'urbanisme opérationnel	Permis d'aménager	Permis de démolir	Total		
Total général	152	199	49	8	3	411	30	11	18	2	0	61	472	405



UNE SIGNATURE LE 12 SEPTEMBRE 2018

La Communauté de communes du Vexin Normand a signé le 12 septembre 2018 avec le Département et la Région Haute Normandie son 1^{er} Contrat de Territoire après un lourd travail partenarial engagé pendant près d'un an.



Ce contrat permet au territoire et ses collectivités de bénéficier de près de :

**7,7 millions d'euros
d'aides**

**26 projets structurants
identifiés.**

Total aides du conseil départemental
au contrat de territoire de base 2018 **4 901 119 €**

2 790 498 €

Total aides du conseil régional au contrat
de territoire de base 2018

Pourcentage sur l'estimation HT des travaux

Total aides cumulées du conseil départemental
et régional pour CDC VN et communes/syndicats **7 691 617 €**

28,04%

Aides du CD 27 sur projets de la CDC VN
au contrat de territoire de base 2018 **1 426 871 €**

29,11%

Aides du CD 27 sur projets communaux/syndicaux
au contrat de territoire de base 2018 **3 474 248 €**

70,89%

Aides du CR Normandie sur projets de la CDC VN
au contrat de territoire de base 2018 **1 842 050 €**

66,01%

Aides du CR Normandie sur projets communaux/syndicaux
au contrat de territoire de base 2018 **948 448 €**

33,99%

Aides du Conseil Départemental
et Conseil régional de Normandie sur projets CDC VN **3 268 921 €**

42,50%

Aides du Conseil Départemental et Conseil régional
de Normandie sur projets communaux/syndicaux **4 422 696 €**

57,50%

**MAQUETTE FINANCIÈRE DU CONTRAT DE
TERRITOIRE 2017-2021 DE LA CC VEXIN NORMAND**


N°	Intitulé du projet	Maître d'ouvrage	Période de réalisation	Début travaux	Estimation HT	Département		Région			Autres financements prévisionnels (Etat, Europe, ...)	Autofinancement du MO	
						Montant	Taux	FRADT	Droit commun	Taux		Montant	Taux
Améliorer la compétitivité du territoire/Développement économique													
1	Requalification de la ZI de Gisors	CCVN	2018-2019	2018	70 000 €	10 000 €	14,29%		10 500 €	15%	21 000 €	28 500 €	40,71%
2	Extension de la Zone Industrielle de Gisors (anciennement Mont Magny)	CCVN	2019-2022	2019	2 057 000 €	230 000 €	11,18%		177 750 €	8,64%	960 000 €	689 250 €	33,51%
3	Extension de la ZAC de la Porte Rouge à Étrépagny	CCVN	2018-2019	2018	1 825 880 €	190 000 €	10,41%		171 300 €	9,38%	588 188 €	876 392 €	48%
Revitalisation des bourgs centres													
4	Réhabilitation logement social	Guerny	2018	2018	23 798 €	9 516 €	39,99%		3 569 €	15%	0 €	10 713 €	45,02%
5	Réhabilitation du logement de la mairie	Mesnil ss Vienne	2018-2019	2019	75 000 €	20 000 €	26,67%		0 €	0%	0 €	55 000 €	73,33%
6	Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH)	CCVN	2018-2021	2018	140 000 €	45 500 €	32,50%		0 €	0%	54 250 €	40 250 €	29%
7	Revitalisation du Centre Bourg d'Étrépagny	Étrépagny	2018	2018	953 496 €	200 000 €	20,98%		42 387 €	4,45%	286 048 €	425 061 €	44,58%
8	Redynamisation du Centre Ville	Gisors	2018-2020	2019	1 250 000 €	125 000 €	10%		250 000 €	20%	500 000 €	375 000 €	30%
Développement de l'économie touristique													
9	Restauration du château de Gisors - Barbacane et Tour du prisonnier + travaux d'urgence de mise en sécurité des murailles du château	Gisors	2018-2022	2018	1 410 000 €	423 000 €	30%		423 000 €	30%	282 000 €	282 000 €	20%
10	Extension de la voie verte vers le centre ville et la gare de Gisors	CCVN	2018-2020	2019	1 000 000 €	0 €	0%		250 000 €	25%	300 000 €	475 000 €	45%
11	Création d'un vélo route entre Gisors et Lyons la Forêt	CCVN	2019-2021	2019	1 050 000 €	0 €	0%		262 500 €	25%	315 000 €	450 000 €	45%
12	Création d'aires de camping car	CCVN	2019-2020	2020	280 000 €	0 €	0%		70 000 €	25%	50 000 €	160 000 €	57,14%
Soutien à la création d'équipements structurants et de services à la population													
13	Structuration des Services Administratifs et aménagement de locaux de la CCVN	CCVN	2018-2019	2018	756 855 €	151 371 €	20%		0 €	0%	302 742 €	302 742 €	40%
14	Rénovation ancienne mairie pour création logement	St Denis le Ferment	2018	2018	100 000 €	20 000 €	20%		0 €	0%	40 000 €	40 000 €	40,00%
15	Création d'une salle multi-activités dans la prolongation de la Mairie	Hébécourt	2018-2020	2018	1 555 925 €	170 267 €	10,94%		0 €	0%	400 000 €	985 658 €	63,35%
16	Réhabilitation Mairie	Longchamps	2018-2020	2020	161 622 €	37 039 €	22,92%		0 €	0%	92 259 €	32 324 €	20,00%
Locaux scolaires													
17	Rénovation de toiture du groupe scolaire	Neaufles St martin	2018-2019	2018	155 986 €	62 395 €	40%		0 €	0%	62 385 €	31 206 €	20,01%
18	Réhabilitation des écoles avec mise en accessibilité	Gisors	2018-2022	2018	4 113 393 €	900 000 €	21,88%		0 €	0%	1 645 357 €	1 568 036 €	38,12%
19	Regroupement écoles du SIVOS de Vesly	SIVOS Vesly	2018-2019	2018	1 631 088 €	570 881 €	35%		0 €	0%	652 435 €	407 772 €	25%
20	Construction d'un restaurant, garderie et micro-crèche au groupe scolaire	Château sur Epte	2018-2020	2019	1 180 000 €	400 000 €	33,90%		0 €	0%	520 000 €	260 000 €	22,03%
Équipements sportifs/Culturels													
21	Transformation terrain de foot en Terrain synthétique	Gisors	2018	2018	803 364 €	150 000 €	18,67%		200 842 €	25%	200 842 €	251 680 €	31,33%
22	Réalisation par le biais d'une opération de réhabilitation d'un équipement culturel communautaire sur Gisors composé d'un complexe cinématographique	CC VN	2018-2020	2018	3 000 000 €				900 000 €	30%	1 200 000 €	900 000 €	30%
22	Réalisation par le biais d'une opération de réhabilitation d'un équipement culturel communautaire sur Gisors composé d'une médiathèque	CC VN	2018-2022	2021	2 000 000 €	800 000 €	40%		0 €		800 000 €	400 000 €	20%
23	Création espace vie, parcours santé multi-sport avec prolongation d'une liaison douce avec pique nique	La Neuve Grange	2018-2019	2018	191 000 €	28 650 €	15%		28 650 €	15%	76 400 €	57 300 €	30%
Soutien à la restauration et à la préservation du patrimoine													
24	Rénovation du bâti de l'église	Gisors	2018-2023	mi 2018	1 500 000 €	337 500 €	22,50%		0 €	0%	600 000 €	562 500 €	37,50%
Sécurisation des espaces publics													
25	Réhabilitation patrimoine local avec mise en conformité sécurité et accessibilité	Villers en Vexin	2018-2020	2018	145 000 €	20 000 €	13,79%		0 €	0%	58 000 €	67 000 €	46,21%
Total et synthèse			26 fiches		27 429 407 €	4 901 119 €			1 541 037 €	1 249 461 €	10 006 906 €	9 730 884 €	
Vérification total													
Total aides du Conseil Départemental						4 901 119 €		2 790 498 €	Total aides du Conseil Régional				
Aides Conseil Départemental et Régional						7 691 617 €	28,04%	233 €	Pourcentage sur l'estimation HT				
								Ratio sur la CDC base de 33 000 habitants					



UN PROJET DE TERRITOIRE POUR LE VEXIN NORMAND... POUR QUOI FAIRE ?

FUSIONNER... NOS AMBITIONS ET NOS SAVOIR-FAIRE

Le projet de territoire s'inscrit dans un contexte récent de fusion administrative entre les Communautés de communes du canton d'Étrépagny et de Gisors-Epte-Levrière devenues, à compter du 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes du Vexin Normand.

Fort d'une expérience réussie dans la conduite d'une réflexion collective lors de l'élaboration du Contrat de ruralité, les élus ont souhaité initier une démarche plus élargie encore : l'élaboration d'un projet de territoire, feuille de route stratégique pour le territoire et ses acteurs.

FAIRE DE CETTE DÉMARCHE L'OCCASION DE RÉPONDRE À CERTAINES INTERROGATIONS...

> COORDONNER L'ACTION PUBLIQUE LOCALE : de multiples acteurs interviennent en faveur du développement local... avec autant d'actions conduites ! Comment mieux se coordonner, partager nos moyens et nos expériences ? Comment innover, trouver des alternatives pour contrecarrer la baisse des financements publics ?

> ENCOURAGER UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET ÉQUILIBRÉ POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE : 328 km², 39 communes... de 160 à 11 200 habitants... Quelle organisation territoriale ?

Quels choix d'aménagement pour les services, l'habitat et les entreprises ? Comment connaître et faire connaître un territoire aujourd'hui plus vaste ?

> VOIR LARGE... et loin. Agir dans son coin, au coup par coup... autant d'efforts pour peu d'impacts à long terme. Comment éviter les logiques court-termistes pour des actions « puissantes » et stratégiques ?

> CONSTRUIRE UNE POLITIQUE PUBLIQUE... avec la société civile. Comment (re) donner un élan à la dynamique citoyenne par le projet de territoire ? Comment mettre les citoyens mobilisés en capacité de comprendre les enjeux de la collectivité et en faire un appui à la gouvernance ?

Notre jeune Communauté de communes du Vexin Normand méritait de se doter d'un projet cohérent, durable et partagé à l'échelle de son nouveau territoire.

Pour mieux valoriser nos atouts, il était essentiel de repérer nos forces, nos faiblesses.

La diversité de notre territoire rural, sa richesse sociale, la qualité de son environnement et de son cadre de vie, les valeurs qu'il porte mais aussi le dynamisme de ses acteurs économiques,

associatifs et institutionnels sont apparus comme autant d'éléments moteurs sur lesquels notre intercommunalité peut s'appuyer.

Ainsi avec la volonté d'être une intercommunalité stratège, les axes suivants ont été déterminés pour motiver nos actions dans les 10 à 15 années à venir : Valorisation de notre identité locale ; Dynamisation de nos lieux de vie et de services ; Aménagements respectueux du cadre de vie ; Développement économique.

De nombreuses actions ont été identifiées illustrant notre ambition au service des habitants, du développement, de la solidarité et de la cohésion sociale.

Le projet met en avant aussi des sujets sur lesquels nous devons réfléchir, avec le souci permanent de nous adapter aux réalités nouvelles.

Ce projet de territoire a été voté le 5 juillet 2018.

ZOOM SUR UN PROJET INSCRIT AU CONTRAT DE TERRITOIRE ISSU DE LA CONCERTATION AU PROJET DE TERRITOIRE : UN COMPLEXE CINÉMATOGRAPHIQUE ET UNE MÉDIATHÈQUE

La Communauté de communes du Vexin Normand a défini l'attractivité de son territoire comme un enjeu prioritaire, cet élément passant par l'accès à la culture pour tous via des équipements modernes et structurants. Assez naturellement, s'est donc mis en marche le projet de construction en centre-ville de Gisors d'un pôle culturel composé d'un complexe cinématographique et d'une médiathèque.

Par ce biais, la Communauté de communes souhaite doter son territoire :

- > d'un complexe cinématographique communautaire de **3 salles (250/140/70 places)** dont la salle de 250 places mutualisable en salle de spectacle ;
- > d'une médiathèque communautaire moderne tournée vers les modes de lecture et de médias actuels, à l'instar de celle ouverte, construite et financée par la Communauté de communes du Vexin Normand sur Étrépany en février 2018.

Ces deux équipements structurants placés en cœur de ville doivent permettre de rétablir des usages de consommation de proximité à destination des commerces de bouche/brasseries/bars/café mais aussi d'exploiter et réhabiliter les Berges de l'Epte, formidables éléments naturels.

En termes d'enveloppe financière, le budget alloué et réservé par la Communauté de communes à cette opération structurante communautaire est de 6 000 000 € TTC. Au niveau des recettes, le Conseil Régional de Normandie a d'ores et déjà acté une aide financière de 900 000 € au sein du contrat de territoire 2017/2021 pour le complexe cinématographique. Par ailleurs, le Département de l'Eure s'engage sur une aide minimale au titre du contrat de territoire de 800 000 € pour la construction de la médiathèque. Enfin, l'État au titre de la DETR et via la DRAC et le CNC (Centre National Cinématographique) sont mobilisés et devraient permettre de faire financer assez largement le projet.

Ce projet est lancé et commence à prendre forme et les éléments ci-après peuvent être portés à connaissance :

2018 assistant à maîtrise d'ouvrage et d'étude de programmation FAIT et ENGAGÉ (Bureau Cubik)



D'ici fin novembre 2019
choix du maître d'œuvre
{4 équipes lauréates de
maîtrise d'œuvre parmi les
111 candidats}



4^e trimestre 2021
ouverture du complexe
cinématographique et de
la médiathèque s'il y a
construction simultanée et
dans un même bâtiment des
2 équipements



4^e trimestre 2022 Ouverture du
complexe cinématographique et de la
médiathèque s'il y a construction sur
deux bâtiments distincts (l'un pour le
complexe cinématographique, l'autre
dédiée à la médiathèque).

C'est un jury de concours qui est chargé de désigner le maître d'œuvre/architecte chargé de construire le futur pôle culturel : La première phase de ce travail s'est conclue le vendredi 26/04/2019

avec la désignation des 4 équipes lauréates de maîtrise d'œuvre parmi les 111 qui avaient candidaté et qui vont devoir travailler sur l'esquisse et les visuels du projet d'ici fin novembre 2019.



Les effectifs de la Direction de l'Environnement :



1

directrice



1

agent
à temps plein



1

agent
à mi-temps partagé
avec la Direction des
Services Techniques



Ses domaines de compétence :

- Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- La réhabilitation des installations d'assainissement non collectif non conformes
- L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Nouvelle compétence depuis décembre 2017
- La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI)
- La gestion des déchets ménagers et assimilés via le SYGOM
- La gestion du parc forestier des locaux de la Communauté de communes du Vexin Normand situés à Étrépagny
- La gestion des chemins de randonnées d'utilité communautaire
- La gestion des Espaces Verts sur plusieurs sites de la Communautés de communes situés à Gisors.



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

GÉNÉRALITÉ

Légitimité du Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC) :

Article L.2224-8-III du Code Général des Collectivités territoriales (Loi sur l'eau n°2006-1772 du 30 décembre 2006, art. 54, I, 6°).

La communauté de communes du Vexin Normand depuis la fusion réunit 39 communes et près de 34 000 habitants et environ 6 503 installations d'assainissement non collectif sur son territoire.

Le SPANC assure notamment les compétences contrôle, entretien et réhabilitation des installations d'assainissement non collectif.

LA REDEVANCE DE SERVICE

La redevance annuelle prélevée sur les factures d'eau potable s'élève à 30 €, soit environ 15 € par facture. Cette redevance permet le fonctionnement du SPANC.

DÉPENSE

Frais de facturation
= 0,65 x 6503 = 4227 €

RECETTE ESTIMÉ

Redevance de service
de 30 x 6 503
- 2% d'impayé = 191 188 €

LE MATÉRIEL

2 tarières

1 odomètre

1 enregistreur

1 localisateur

3 véhicules de service

2 appareils de mesure
des boues

1 caméra d'inspection Vêtements de protection.

1 logiciel avec 3 postes et 2 tablettes de terrain

Outillages divers pour le contrôle des installations
(mètres, colorants,...)

PASSAGE CAMÉRA

Les passages caméra sont réalisés par les techniciens du SPANC et à la demande des usagers ou des communes

- Le coût de la prestation est de 75 € TTC/Heure [prix forfaitaire]
- Les principales interventions sont :

La vérification des canalisations,	La vérification des raccordements,	La localisation des ouvrages.
--	--	---

**Recette liée à la prestation caméra en 2018 :
225 € TTC**



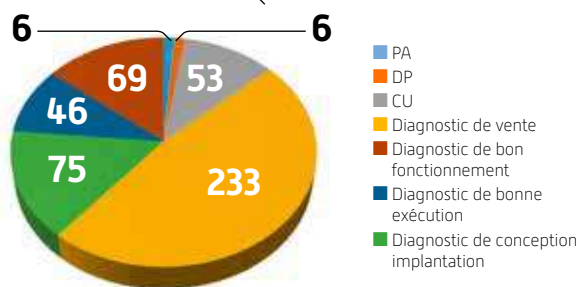
LES CONTRÔLES

Les contrôles sont réalisés par les techniciens du Pôle Assainissement Non Collectif de la Direction Environnement de la Communauté de communes du Vexin Normand. Il existe plusieurs types de contrôles :

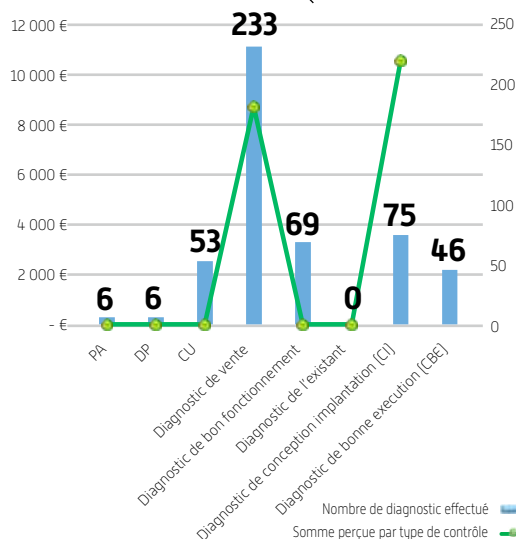
Le diagnostic des systèmes d'assainissement non collectif existants : C'est la 1^{ère} visite d'une installation. Elle permet de prendre connaissance de la configuration des ouvrages et d'évaluer leur fonctionnement : **Coût : 39 €**

Le contrôle périodique de bon fonctionnement : La réglementation impose un contrôle périodique d'une fréquence maximale de 10 ans. Il est réalisé tous les 8 ans à la Communauté de commune du Vexin Normand. **Compris dans la redevance annuelle**

ÉTAT DES DIAGNOSTICS 2018



RÉCAPITULATIF DES DIAGNOSTICS PAYANTS DE L'ANNÉE 2018



Le contrôle d'entretien des systèmes d'assainissement non collectifs : Ce contrôle peut être réalisé en même temps que le contrôle de bon fonctionnement.

Compris dans la redevance annuelle

Les contrôles pour la réalisation d'un assainissement non collectif dans le cadre d'une demande d'un permis de construire ou de la réhabilitation d'un système d'assainissement existant : Ces contrôles permettent de s'assurer de l'adéquation du système proposé avec les caractéristiques de la parcelle et de l'habitation et de vérifier la conformité des travaux réalisés vis à vis du projet validé lors du contrôle de conception implantation avant le remblaiement : **Coût : 140 € (délibération n°2015011)**

Le diagnostic du système d'assainissement non collectif pour une vente immobilière est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2011 suite à la loi n°2010-788, dite « GRENELLE 2 » : **Coût : 39 €**

Recettes liées aux différents contrôles en 2018 : 19 415 €



RÉHABILITATIONS SUBVENTIONNÉES DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS

CONSTAT D'HUISSIER SCP PINEL ET LANTRIN

Le marché a été attribué à cette SCP (décision n°2015067) pour la réalisation des constats d'état des lieux avant travaux pour les réhabilitation d'installations d'ANC réalisées de 2016 à 2019.

- Marché 06MP2015.
- Prestation facturée 84 € TTC sur la fiche financière fournie aux particuliers.
- Dépenses imputées à l'article 4581 (opération pour le compte de tiers) du budget M49 (SPANC).

MAÎTRISE D'ŒUVRE CONCEPT ENVIRONNEMENT

Le marché a été attribué au bureau d'étude Concept Environnement (délibération n° 2014092) pour les études de filière et le suivi de la réalisation des travaux de réhabilitation des assainissements non collectifs de 2014 à 2019.

- Marché 10-MP-2014.
- Dépenses imputées à l'article 4581 (opération pour le compte de tiers) du budget M49 (SPANC).
- 31 études ont été réalisées en 2018.

ENTREPRISE : TEAM RESEAUX SOUS-TRAITANT : SPEE

Le marché a été attribué à l'entreprise Team Réseaux (délibération n°2015085) pour les travaux de réhabilitation d'installations d'assainissement non collectif 2016 à 2019.

- Marché 04MP2015.
- Le montant total du marché est de 1.050.000 € HT.
- Dépenses imputées à l'article 4581 (opération pour le compte de tiers) du budget M49 (SPANC).

**Travaux de réhabilitation réalisés en 2018 : 23 réhabilitations étaient prévues en 2018.
8 chantiers ont été finalisés en 2018. Les 15 autres ont été reportés en 2019.**

MAÎTRISE D'OUVRAGE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN NORMAND

La réhabilitation des installations d'assainissement non collectif est une compétence optionnelle assurée par le SPANC.

Les frais de gestion du SPANC par installations à réhabiliter sont de 258 € TTC.

ADMINISTRÉS CONCERNÉS

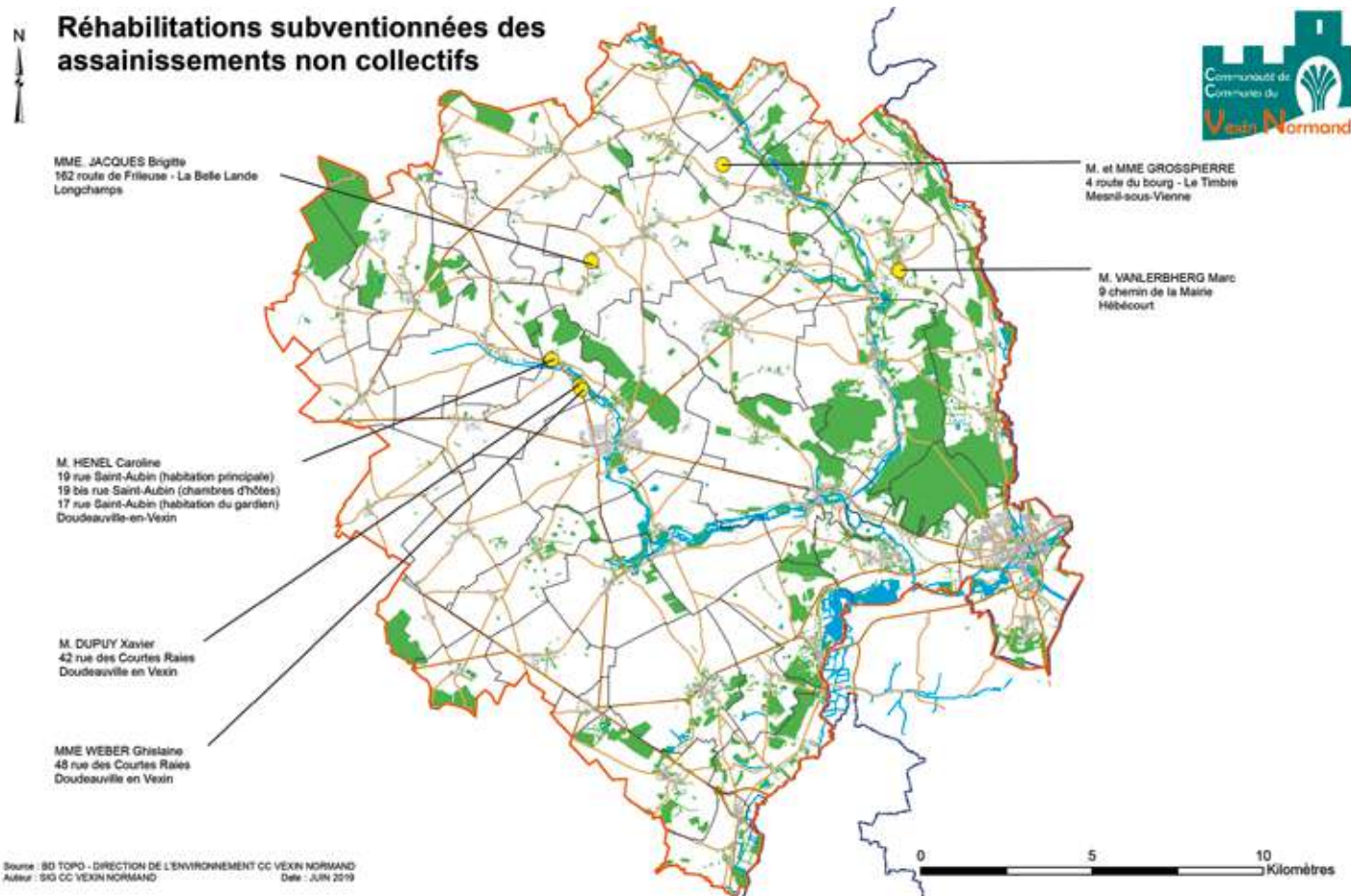
L'opération de réhabilitation basée sur le volontariat concerne les particuliers dont les installations situées en zones à enjeux sanitaires ou environnementaux et présentant des dangers pour la santé des personnes ou un risque avéré de pollution de l'environnement.

FINANCEURS

- **Agence de l'Eau Seine Normandie :** subventionnement jusqu'à 60 %
- **Conseil Départemental de l'Eure :** subventionnement jusqu'à 10 %



CARTE DES RÉHABILITATIONS SUBVENTIONNÉES DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS





— LES VIDANGES —

Le marché 06-MP-2018 pour les vidanges et l'entretien des installations d'assainissement non collectif de la Communauté de communes du Vexin Normand est un marché à bons de commandes à procédure adaptée conclu sur la base de besoins annuels.

Il a été attribué à l'entreprise SARL HALBOURG (Décision n° 2018096 du 15 juin 2018) située rue de la Vallée - 76890 SAINT-PIERRE-BENOUVILLE :

- Montant minimum des prestations : 2 800 € HT
- Montant maximum des prestations : 22 000 € HT

Les dépenses sont imputées à l'article 611 du budget annexe M49 SPANC du budget communautaire.

Les tarifs des prestations vidange / entretien, la convention à signer avec la Communauté de communes pour bénéficier de ces tarifs et toutes les informations concernant ces prestations sont disponibles sur le site internet de la Communauté de communes du Vexin Normand ([www.cdc-vexin-normand.fr/aménagement territorial /environnement et assainissement/ service vidange entretien](http://www.cdc-vexin-normand.fr/aménagement_territorial_/environnement_et_assainissement/service_vidange_entretien)) ou dans les mairies.

Bilan des prestations entretien / vidange :

33	32
installations non réhabilitées ont été vidangées.	installations réhabilitées ont été vidangées.

Les vidanges ont été financées par les usagers à hauteur de 6 717.00 € en 2018.





TARIFS DES PRESTATIONS VIDANGES ET ENTRETIEN APPLIQUÉS EN 2018 (DÉLIBÉRATION N° 2018118)

Ces prix tiennent compte du taux de TVA en vigueur à ce jour.

Ils sont susceptibles d'être actualisés en fonction des variations du taux de TVA.

Prix en TTC appliqués par la Communauté de communes du Vexin Normand

Détail des articles figurant au BPU	U	Program- mée TTC	Urgence TTC
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF			
VIDANGE FOSSES			
0 à 1000 litres avec nettoyage des canalisations en entrée et en sortie de fosse	F	165	297
1 001 à 2 000 litres avec nettoyage des canalisations en entrée et en sortie de fosse	F	178	297
2 001 à 3 000 litres avec nettoyage des canalisations en entrée et en sortie de fosse	F	186	297
3 001 à 4 000 litres avec nettoyage des canalisations en entrée et en sortie de fosse	F	217	297
4 001 à 5 000 litres avec nettoyage des canalisations en entrée et en sortie de fosse	F	239	297
5 001 à 6 000 litres avec nettoyage des canalisations en entrée et en sortie de fosse	F	268	297
> 6 000 litres avec nettoyage des canalisations en entrée et en sortie de fosse	m ³	27	27
Coût du m ³ supplémentaire en sus du forfait de 6000 litres			
VIDANGE BAG			
Volume < 250 litres	F	63	297
Volume > 250 litres	F	92	297
VIDANGE PREFILTRE			
Volume < 250 litres	F	63	257
Volume > 250 litres	F	92	257
Nettoyage et intervention sur ouvrages électriques			
Vidange nettoyage poste de relevage	m ³	58	297
Fourniture pompe en eaux brutes	F	1 062	1 097
Fourniture pompe en eaux prétraitées	F	973	981
Fourniture pompe en eaux traitées	F	922	957
Fourniture et remplacement d'un raccord électrique	F	224	374
Fourniture et remplacement d'une poire d'alarme	F	224	374
Fourniture boîtier alarme	F	224	374
Fourniture et remplacement des piles de boîtier d'alarme (fait en même temps qu'une autre prestation)	F	35	35
Déplacement d'un électromécanicien pour un dépannage sur poste de relevage avec démontage et remontage des éléments en cas de pannes, vérification de son bon fonctionnement et remise en service du poste	F	286	374
Vidange microstation épuration	m ³	57	187
INTERVENTIONS DIVERSES			
Puisards ou puits infiltration	m ³	75	117
Curage/nettoyage sous pression	ml	2,10	2,10
Mise en place tuyaux supplémentaires	ml	2,10	2,10
Déplacement sans intervention	F	126	272
Réparation d'une canalisation (uniquement en urgence)	F		385
Débouchage haute pression de canalisation si fait en même temps qu'une vidange (sur même site ou un autre site)	F	58	
Débouchage haute pression de canalisation seul (uniquement en urgence)	F		272
Coût pour 1/2 heure de travail sur place pour recherche et terrassement d'ouvrages d'assainissement (bac à graisses, fosse, regards...) dans la limite de 40 cm de profondeur.	F 1/2 heure	117	272



LE BILAN FINANCIER

RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 M49 SPANC CCCE

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	75 556,54 €			225 082,34 €	75 556,54 €	225 082,34 €
Opérations de l'exercice	47 531,67 €	184 387,93 €	140 057,71 €	140 828,75 €	187 589,38 €	325 216,68 €
Totaux	123 088,21 €	184 387,93 €	140 057,71 €	365 911,09 €	263 145,92 €	550 299,02 €
Résultats de clôture		61 299,72 €		225 853,38 €		287 153,10 €
Restes à réaliser	287 859,60 €	276 770,68 €	0,00 €		287 859,60 €	276 770,68 €
Vir de la section de fonct.					0,00 €	
Totaux cumulés	410 947,81 €	461 158,61 €	140 057,71 €	365 911,09 €	287 859,60 €	276 770,68 €
Résultats définitifs		50 210,80 €		225 853,38 €	551 005,52 €	827 069,70 €
	Excédent net 2018		276 064,18 €		Affectation du résultat	
	Excédent net 2017		278 724,91 €		Au 002	225 853,38 €
	Soit une perte de		-2 660,73 €		001 R	61 299,72 €



— LA GESTION DES ESPACES VERTS SUR PLUSIEURS SITES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SITUÉS À GISORS —

La Communauté de communes du Vexin Normand a signé, pour une période de 3 ans (2015 à 2018), le marché 02MP2015 avec l'Entreprise SAS JEROME ETIENNE située à Gisors pour l'entretien des Espaces Verts sur les sites ci-dessous :

- **Zac du Mont de Magny et ZI de Delincourt de Gisors** (Tonte des zones herbacées, débroussaillage des fossés, taille des haies, nettoyage des caniveaux....) ;
- **Crèche CAPUCINE de Gisors** (nettoyage du toit végétalisée) ;
- **Aire d'accueil des gens du voyage de Gisors** (coupe des saules en bordures de rivière, fauchage et éradications des renouées).

— PARC FORESTIER ET CHEMINS DE RANDONNÉE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE —



Le Parc Forestier, d'une superficie de 12,14 ha, se trouve sur la commune d'Étrépagny à proximité des locaux de la Communauté de commune du Vexin Normand.

En 2017, la Direction Environnement a collaboré avec l'Office National des Forêts (ONF) pour élaborer un projet d'aménagement forestier de ce parc pour la période 2018-2032, celui-ci étant soumis au régime forestier (arrêté préfectoral du 24 avril 2015).

L'aménagement forestier a été adopté par la délibération n°2018048 du 12 avril 2018.

Des frais de garderie du bois sont versés à l'ONF pour un montant de 2€/Hectare.

La Communauté de communes du Vexin Normand s'occupe de **2 chemins de randonnée d'intérêt communautaire** :

Le Chemin de Brisquet

Le Chemin « Les Garennes d'Heudicourt »

Une convention a été signée avec l'ONF pour l'entretien du mobilier pour un montant de 884 € TTC.

Une convention d'entretien de ces chemins de randonnée a été signée avec l'EARL D'OSTROBOSC pour la période de 2017 à 2020.

5 prestations sont prévues chaque année pour un montant de 336 € TTC / prestation (tontes).



OPÉRATION PROGRAMMÉE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

La Communauté de communes du Vexin Normand a depuis décembre 2017 la compétence optionnelle **« Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées »** (délibération n°2017221).

Une étude pré-opérationnelle financée à hauteur de **35 %** par le Conseil Départemental de l'Eure et à hauteur de **50%** par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) (délibération n°2018029) a été demandée en 2018 par la Communauté de communes du Vexin Normand (Marché 07 MP 2018)

Le bureau d'études SOLIHA Normandie Seine a été retenu [Décision n° 2018151] pour réaliser la pré-étude opérationnelle qui permettra de définir les besoins prioritaires des particuliers du territoire de la Communauté de communes du Vexin Normand (rénovation énergétique,

adaptation du logement pour le maintien à domicile, lutte contre l'Habitat indigne...) afin de lancer une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en 2019.

Cette opération aura pour but d'aider les propriétaires occupant un logement de plus de 15 ans à réaliser des travaux de performance énergétique et/ou des travaux d'adaptation et faciliter leur démarche auprès des partenaires financeurs (ANAH, Département, Région, Caisse de retraite....).

Le bureau d'études SOLIHA sera également en charge de l'animation, de l'assistance au montage des dossiers, de la mobilisation des partenaires... pour permettre aux usagers concernés de mettre aux normes leur logement.

Le suivi-animation est également co-finançable à hauteur de **35%** par le Conseil Départemental de l'Eure et **35%** par l'ANAH.

CONTRÔLE ET ENTRETIEN DES POTEAUX INCENDIE, DES BOUCHES INCENDIE ET DES DIFFÉRENTS POINTS D'EAU NATURELS ET ARTIFICIELS

Un groupement de commande a été proposé par la Communauté de communes du Vexin Normand aux communes membres pour le contrôle et l'entretien des poteaux incendie, des bouches incendie et des différents points d'eau artificiels et naturels afin d'optimiser les achats et réaliser des économies d'échelles (décision n°2018097).

28 communes ont signé la convention

Authevernes • Amécourt • Bazincourt sur Epte • Bézu La Forêt • Bézu Saint Eloi • Coudray • Dangu • Doudeauville en Vexin • Étrépagny • Farceaux • Gamaches en Vexin • Gisors • Geureny • Hacqueville • Hébécourt • Heudicourt • Le Thil en Vexin • Mainneville • Morgny • Neaufles Saint Martin • Nojeon en Vexin • Noyers • Puchay • Saint Denis Le Ferment • Sainte Marie de Vatimesnil • Saussay la Campagne • Vesly • Villers en Vexin.



— GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS : GEMAPI —

Suite aux intempéries du 22 janvier 2018 et du 12 avril 2018 qui ont touchés entre autre la commune de Saint-Denis-Le-Ferment (éboulement d'une partie du talus longeant la rue des Gruchets en raison des fortes précipitations), une étude technique en matière de ruissellements urbains et agricoles, co-financée par la commune de Saint-Denis-Le-Ferment, a été demandée par la Communauté de communes du Vexin Normand en juin 2018 [Marché 08MP2018].

Le bureau d'études ALISE ENVIRONNEMENT a été retenu par la Communauté de communes du Vexin Normand pour réaliser cette étude [Décision n°2018095] et pour aider la Communauté de communes du Vexin Normand a recruter l'entreprise qui devra réaliser les travaux nécessaire à la gestion des ruissellements urbains et agricoles.



Suite à leur analyse du terrain, des travaux d'hydrauliques douces (haie, mare et fossé) ont été prévus ainsi que le renforcement du talus.

Coût du marché 08MP2018

9 975 € HT soit 11 970 € TTC. Somme prévue au budget communautaire 2018 à l'article 2031 Fonction 830.





L'accueil des gens du voyage est une compétence optionnelle relevant de la politique du logement et du cadre de vie



12 emplacements de 110 m² environ, chaque emplacement correspondant à **2 places**,

Et **2 emplacements temporaires**.



Les tarifs de l'aire d'accueil (inchangés depuis le 1^{er} janvier 2017) :

Le coût journalier d'occupation d'un emplacement est fixé à **2,73 €** ;

Le coût journalier d'occupation temporaire, en dehors des emplacements équipés, est fixé à **1,64 €** ;

La facturation du mètre cube d'eau fournie est fixée à **5,11 €** ;

La facturation du kilowatt heure est fixée à **0,19 €**.

STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION ET PROFIL DES OCCUPANTS DE L'AIRE D'ACCUEIL



51

nouvelles entrées enregistrées en 2018 (64 en 2017)



24

hommes



15

femmes



12

enfants de moins de 18 ans

3

personnes sont restées moins de 15 jours

10

personnes ont séjourné entre 15 jours et 6 mois

1

personne a séjourné entre 6 mois et un an

9

personnes ont séjourné plus d'un an

14,37

mois est la durée moyenne du séjour

SITUATION SOCIALE ET FINANCIÈRE DES PERSONNES ACCUEILLIES

Une dizaine de familles a élu domicile à titre permanent malgré l'obligation mentionnée dans le Règlement Intérieur de partir tous les 3 mois. Cette situation réduit la possibilité d'installation d'autres familles.

Le nouveau schéma départemental d'accueil des gens du voyage 2019-2025 entrera en vigueur en fin d'année 2019. Le bilan du schéma actuel

[2012-2019] montre une tendance à la sédentarisation et une tendance à de nombreux stationnements illicites. Cette tendance se confirme sur notre territoire.

**59 814 €**de recettes de
fonctionnement dont**29 965 €**

d'aide de l'État

Une convention est signée chaque année avec l'État pour une aide à la gestion de l'aire. Cette aide est versée par la Caisse d'allocations familiales de l'Eure. Versée mensuellement, elle est la principale recette de fonctionnement de cette structure.

23 445 € de location des emplacements
(eau et électricité compris)



48 455 KWH
facturés



514 M³
d'eau utilisée



DÉPENSES COURANTES

Entretien des berges et fascine, programme trimestriel de dératisation, vidange du puits de relèvement, entretien des pompes de relèvement, interventions diverses, contrôles techniques réglementaires, etc.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

11 980 € dont 9 144 € de frais d'études
pour la mise aux normes de l'aire
(création d'un local sanitaires)

PROJET D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL

Construction de sanitaires

4 toilettes et deux douches avec accessibles aux personnes à mobilité réduite seront construites sur l'aire en 2019.



— TRAVAUX DE VOIRIE 2018 —



Ici la rue des Gruchets à Saint Denis le Ferment. Des études de réfection de voirie et de confortement de talus ont débuté en 2018 suite aux intempéries de janvier et avril 2018. Sur cette commune, ces intempéries ont été déclarées en catastrophe naturelle.

Parmi les travaux marquants :

La rue du Four à Chaux à Étrépagny et les réfections de la rue du Manoir sur Thierceville en raison des fortes pluies de janvier et avril 2018, déclarées « catastrophes naturelles ».

Les services techniques réalisent chaque année des **travaux de modernisation des voiries communales**. Les communes listées dans la carte de la page suivante ont bénéficié des travaux conçus par la Direction des services techniques, assistée par la maîtrise d'œuvre du Cabinet Marc MERLIN de Rouen et le groupement d'entreprises VIA France / Euro Via.



19 communes concernées
par **33 chantiers**
de modernisation des voiries



12 105 litres
de carburants utilisés
par les engins de chantier.

732 litres

de carburants utilisés
pour les matériels d'entretien
des espaces verts.



39 communes

11 325 litres

de carburants utilisés
pour les camions
et véhicules légers.



Superficie de la Communauté
de communes : **310,04 km²**
et plus de **410 km** de voirie



Surveillés et entretenus par
9 agents

de voirie équipés de



15 véhicules
dont **5 tracteurs** utilisés
pour les opérations de fauchage
et de viabilité hivernale



165 tonnes

d'enrobés à froid utilisés pour
reboucher les nids de poules.



125 tonnes

de grave utilisés pour stabiliser
les accotements.

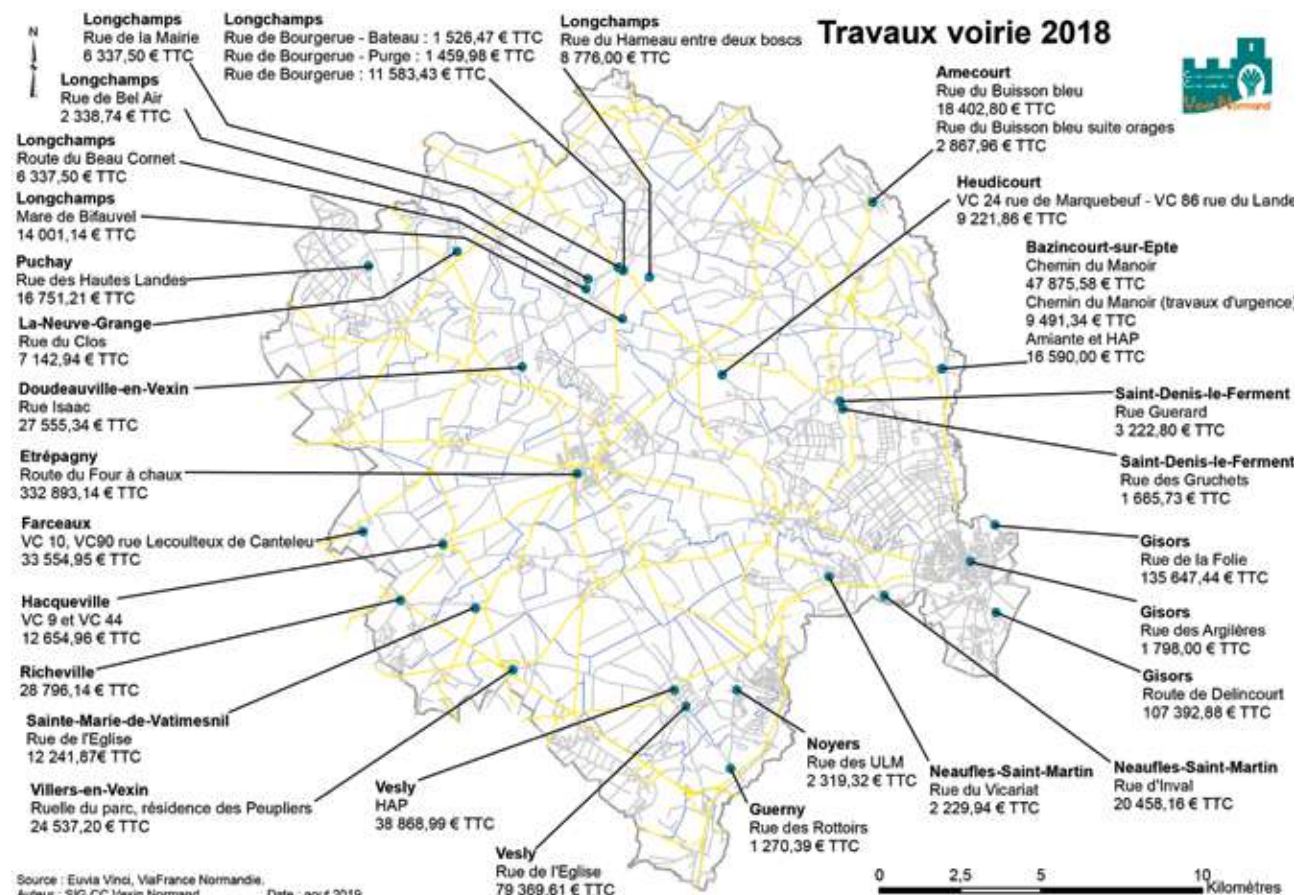


TRAVAUX DE MODERNISATION DES VOIRIES COMMUNALES

La Direction des services techniques intervient, à la demande des communes, pour les travaux de voirie sur leurs domaines privés.

Pour exemple, les travaux de gestion des eaux pluviales de la rue Bourgeru / rue du four à Chaux à Longchamps.

L'objectif de ces travaux étaient d'évacuer l'eau stagnante en très grande quantité sur la route Départementale n°13.





VIABILITÉ HIVERNALE

La Communauté de communes s'organise pour rendre praticable tout au long de l'hiver le réseau de voies communales.

La période officielle de mise en place de l'organisation des interventions liées à **la viabilité hivernale débute mi novembre et se termine mi mars**.

Pendant cette période les 9 agents du service voirie sont d'astreintes 1 semaine sur 2 et interviennent, de jour comme de nuit, dès que les conditions climatiques risquent de rendre les routes dangereuses pour les usagers.

10 exploitants agricoles signataires d'une convention passée avec la Communauté de communes et le Département de l'Eure sont également mobilisables pour intervenir en renfort lors des épisodes neigeux importants.

Le plan de Viabilité Hivernale tient compte des spécificités du territoire et des activités économiques et scolaires. Le plan prévoit des interventions prioritaires sur les routes à fort trafic et sur celles empruntées par les transports scolaires. Les conditions topologiques, d'orientation géographiques et d'exposition sont également considérées pour prioriser les actions de salage et de déneigement.

Les agents techniques des communes participent également aux actions de salage en agglomération sur les voies secondaires ou résidentielles. Ils viennent s'approvisionner auprès de la Communauté de communes pour obtenir le sel de déneigement.

Faits marquants 2018 :

L'année 2018 a été ponctuée par des épisodes de neigeux intenses sur de très courtes périodes. Pendant la période hivernale 2017/2018, les opérations de salage et déneigement se sont déroulées jusqu'au 21 mars 2018. Elles ont repris dès le mois de novembre 2018.



462,3 km

de voiries communales

224 km

de voiries traitées
(dont 59 km sur la Ville de Gisors et 15 km sur la Ville d'Étrépagny)



9 agents en astreinte



2 camions 15 t

avec saleuse portée et lame de déneigement

1 camion 3,5 t

avec saleuse portée 0,6 m³

2 tracteurs 90 CV

avec lame de déneigement

VIABILITÉ HIVERNALE • JANVIER À DÉCEMBRE 2018

Matériaux utilisés sur la période	Quantité
Sel de déneigement commandé	230 Tonnes
Dont volume distribué aux communes pour traitement	77,5 Tonnes en sacs de 25 kg Et 56,3 Tonnes en vrac



— FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS —

Le long des routes, les bermes (accotements) de différentes largeurs sont entretenues pour assurer la visibilité et la sécurité du trafic.



3 tracteurs 90 cv

équipés de faucheuses et d'épareuses.



3 agents

fauchent les accotements et les talus 2 à 3 fois entre fin avril et mi octobre. La fréquence peut être plus élevée dans les carrefours et les lieux dangereux.

— SIGNALISATION ROUTIÈRE —

La Communauté de communes crée et entretient :

- ↳ la signalisation horizontale et verticale hors agglomération sur **voiries communales**.
- ↳ et la signalisation horizontale et verticale liée à la compétence **transports scolaires**.

Pour 2 646,00 € TTC de panneaux et mobiliers mobiles renouvelés en 2018.

5 511,00 € TTC de peinture routière dont 20 zébras d'arrêt de bus renouvelés en 2018.

— OUVRAGES D'ART —

La Communauté de communes entretient les **51 ponts** de son territoire.

Ci-joint leur liste et leurs emplacements.

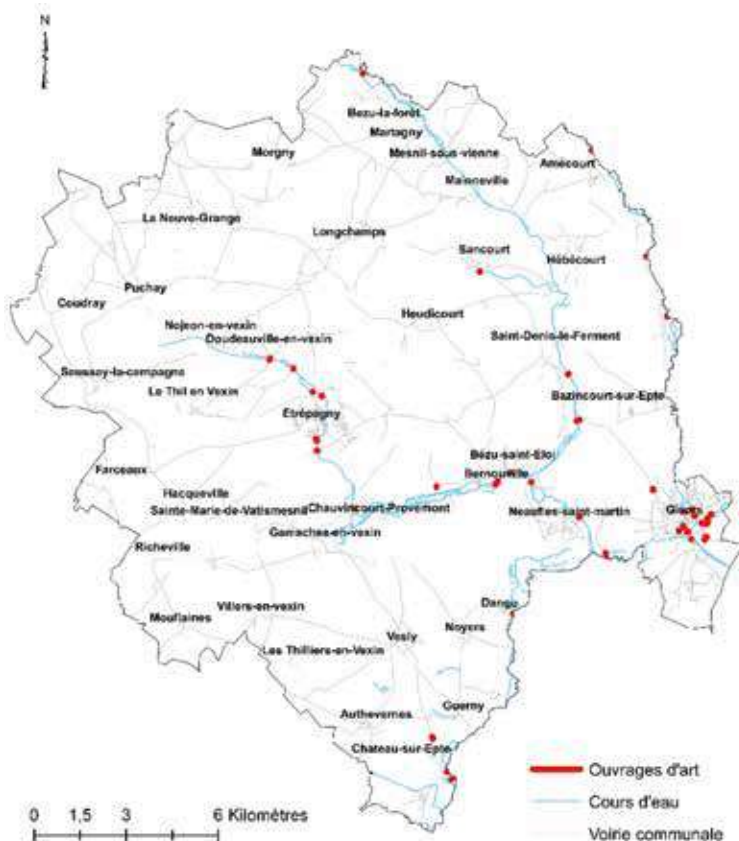
Fait marquant :

À la suite de l'effondrement du pont de Gênes en Italie le 14 août 2018, la Direction des services techniques a procédé au recensement des ouvrages sur le territoire. Un audit sur 2 ans a été initié pour connaître leur état.

En 2019, 26, soit la moitié, seront inspectés. Les 25 autres le seront en 2020.



OUVRAGES D'ART SUR LES VOIES COMMUNALES (VC)



COMMUNES	NUMERO	NOM RUE	TYPED OUVRAGE	LARGEUR OUVRAGE (en m)	LONGUEUR OUVRAGE (en m)
Bazincourt-sur-Epte	NC		Pont	5	0,50
Amécourt	VC 13	RUE LA SARRIS	Pont	5	4,71
Amécourt	VC 13		Pont	5	11,77
Etrépagny	VC 64	ITE DE COURCELLES	Pont	5	6,48
Bazincourt-sur-Epte	VC 23		Pont	5	11,67
Saint-Denis-le-Ferment	VC 7	R DE SAINT-PIER	Pont	5	10,36
Farceaux	NC	R DES BILIEUX	Pont	5	15,31
Gisors	VC 162	R PALA LELIARD	Pont	5	8,81
Gisors	VC 170		Pont	7	21,89
Gisors	VC 170	R FRANÇOIS CASERIES	Pont	7	14,54
Gisors	VC 171	AV DE VERDUN	Pont	9	14,72
Gisors	VC 171	AV DE VERDUN	Pont	5	10,56
Saint-Denis-le-Ferment	VC 7	R DE Gisors	Pont	5	6,62
Gisors	VC 871	R DE LA LIBERTATION	Pont	5	8,80
Bernouville	VC 48		Pont	3	17,36
Bernouville	VC 47	R DE LA FRESNAYE	Pont	3	8,80
Neufes-saint-martin	VC 40	ONE ORIVAL	Pont	3	7,86
Neufes-saint-martin	VC 40		Pont	3	4,79
Gisors	VC 637	R DE WISSOURT	Pont	5	24,53
Bernouville	VC 48	R GORGES CLERENCOU	Pont	5	10,26
Neufes-saint-martin	VC 147	R JALIS VILLAGES	Pont	3	71,90
Biézu-saint-Éloi	VC 237	ITE DE NEAUPLES	Pont	3	18,31
Neufes-saint-martin	VC 237	ITE DE NEAUPLES	Pont	3	18,31
Biézu-saint-Éloi	VC 162	R DE LAURET	Pont	3	6,16
Gisors	VC 871	R DE LA LIBERTATION	Pont	5	8,55
Gisors	VC 871	R DE PARIS	Pont	5	8,77
Gisors	VC 166	R PAULINO CATTEVILLE	Pont	5	17,81
Gisors	VC 162	R PALA BELIARD	Pont	5	11,37
Gisors	VC 161	R DE LA TRIGRESSE	Pont	5	11,33
Gisors	VC 636	R COLIN BATHIE	Pont	5	11,12
Gisors	NC	R DES LIGETTES	Pont	5	6,23
Gisors	VC 162	R LUGNEC AME	Pont	5	0,80
Saint-Denis-le-Ferment	VC 7	R DE Gisors	Pont	5	5,20
Neufes-saint-martin	VC 40	ONE ORIVAL	Pont	3	9,87
Gisors	VC 7	ITE DE SAINT-PIER	Pont	5	10,36
Gisors	VC 65		Pont	5	10,25
Dangey	VC 13		Pont	5	12,19
Dangey	VC 13		Pont	5	13,73
Dangey	VC 60	R DE LA SARRIS	Pont	5	14,56
Dangey	VC 60	R DE LA SARRIS	Pont	5	14,56
Etrépagny	VC 64	R DU FOUCA COMBE	Pont	5	16,10
Etrépagny	VC 64	R DU FOUCA	Pont	3	7,13
Etrépagny	VC 3		Pont	3	16,17
Etrépagny	NC	R DE MARTIENS	Pont	5	8,09
Etrépagny	NC	R DE MARTIENS	Pont	5	8,82
Dangey	VC 65		Pont	5	10,64
Gisors	VC 68		Pont	5	5,54
Biézu-saint-Éloi	NC	R DE LESLIER	Pont	3	7,76
Château-sur-Epte	NC		Pont	3	6,48
Château-sur-Epte	VC 236	ITE DE PARIS	Pont	7	7,86
Gisors	VC 236	ITE DE PARIS	Pont	7	7,86
Château-sur-Epte	VC 236	R DE PARIS	Pont	7	6,30

Autor : BR CCleir Normand - Septembre 2018
Source : BR TOPOIGN - Service voirie

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



2^{ÈME} ANNÉE DU PÔLE LEADER

pour le compte de l'EX Gal du Vexin Normand (CC du Vexin Normand, SNA, CC Lyons-Andelle), permettant de mobiliser une enveloppe pluriannuelle de **1,3 M€** d'aides européennes pour des projets ruraux innovants d'ordre privé ou public



Soutien financier à la Mission locale pour **14 000 €**



2^{ÈME} ANNÉE DU GUICHET UNIQUE AUX ENTREPRISES

à l'espace Coworking de l'Arche en partenariat avec la Région, le Département, la CCI, la CMA, Initiative Eure



SOIRÉE BUSINESS

organisée en Novembre 2018 (**250 PERSONNES** présentes) avec une synergie déployée avec les artisans de bouche locaux et le Lycée Louise Michel de Gisors



Soutien financier apporté à Eure Digitale pour **10 000 €**



LE GUICHET ENTREPRISES

Mis en place en 2017, le guichet entreprises est un point d'accueil pour les entreprises désirant un accompagnement dans la création de leur activité.



53 RENDEZ-VOUS pris (34 par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat – 19 par la Chambre de commerces et d'Industrie)



En moyenne **2 RDV** par permanence (sur 1/2 journée)
Quelques permanences non honorées faute de RDV ces jours-là
CCVN alimente **10 %** des RDV - **90 %** des RDV sont pris à l'initiative de la CMA27 ou de la CCI PN



41 PORTEURS de projet reçus (25 CMA – 16 CCI)



16 ENTREPRISES accompagnées suite au premier contact (11 CMA – 5 CCI)



6 ENTREPRISES ayant obtenu un accord de financement par Initiative Eure pour des prêts d'honneur ou des subventions



18 ENTREPRISES créées ou en cours de création (10 CMA – 8 CCI)

LES ZONES D'ACTIVITÉS

Gestion/Animation/Entretien des zones d'activité publiques du territoire :



LA ZONE D'ACTIVITÉ
du Mont de Magny à Gisors



LA ZONE INDUSTRIELLE
de Delincourt à Gisors



LA ZONE D'ACTIVITÉ
de la Porte Rouge à Étrépagny



1 BP ANNEXE
pour la Zone d'activités d'Étrépagny



68 ENTREPRISES
présentes sur la ZAC
du Mont de Magny /
ZI de Delincourt



39 ENTREPRISES
présentes sur la ZA
de la Porte Rouge
à Étrépagny



10 830 €
de frais d'espaces verts
sur la ZAC du Mont de Magny
et ZI de Delincourt



LE VILLAGE ARTISANS À ÉTRÉPAGNY

1 Village Artisans communautaire géré :



75 000 €
de recettes générées
pour les 9 lots occupés en 2018



17 600 €
de dépenses pour l'amélioration
du village artisans, la maintenance
des locaux et l'entretien des espaces verts.



9 LOCAUX
artisanaux et commerciaux pour un taux
d'occupation de 88 % en décembre 2018



LE PROGRAMME

Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale (LEADER)

Une enveloppe de **1,35 millions d'euros** attribuée par la **Région Normandie** (FEADER) pour soutenir des projets innovants et fédérateurs du 22 décembre 2016 au 31 décembre 2020.

ORIGINE

La stratégie de développement du Programme LEADER s'appuie sur un diagnostic de territoire permettant d'identifier ses enjeux propres, réalisé par le Pays du Vexin Normand. Depuis la dissolution du Pays du Vexin Normand, la Communauté de communes du Vexin Normand est devenue la structure porteuse du GAL (Groupe d'Action Locale) au **1^{er} janvier 2017**.

FONCTIONNEMENT

- Un périmètre composé de **110 communes** (CDC du Vexin Normand, CDC Lyons Andelle, une partie de Seine Normandie Agglomération) regroupant plus de **81 000 habitants** (données INSEE 2015).
- L'organe décisionnel du GAL est un Comité de Programmation (COPROG) composé de **26 membres (14 privés et 12 publics)** issus du territoire qui a pour mission d'évaluer et de sélectionner les projets LEADER.
- Une équipe de **1,8 ETP** pour faciliter l'émergence de projets.

ACTIONS FINANÇABLES

- FA1 : Construire une offre touristique** globale qui capte les flux de visiteurs plus durablement
- FA2 : Développer des initiatives locales** participant au lien social et au « vivre local »
- FA3 : Mettre en réseau** les acteurs de l'économie locale pour définir ou mettre en place de nouvelles filières ou de nouveaux produits

POUR QUI ?

Tout acteur privé ou public dont l'action se situe sur le périmètre du GAL.

Spécificités d'un financement LEADER, une dimension collective plutôt qu'individuelle

Total des Financements Publics confondus (maxi 100%)



1 € de cofinancements publics = 4 € d'aide LEADER



BILAN DES PROJETS

En 2018

5 COPROG

ont eu lieu

270 personnes

ont bénéficié
d'une présentation
du Programme LEADER

**76 porteurs
de projets**

ont été reçus en entretien
téléphonique ou physique

14 d'entre eux

ont présenté leur projet
en COPROG :

8 publics + 6 privés

12 projets ont reçu

un avis d'opportunité
pour un montant total de :

432 251 €

3 projets ont reçu
une subvention de
la Communauté de
communes du Vexin
Normand de **3 000 €**
pour appeler
des fonds européens,
soit un total de
**9 000 € de fonds
d'amorçage**

1 projet a été ajourné

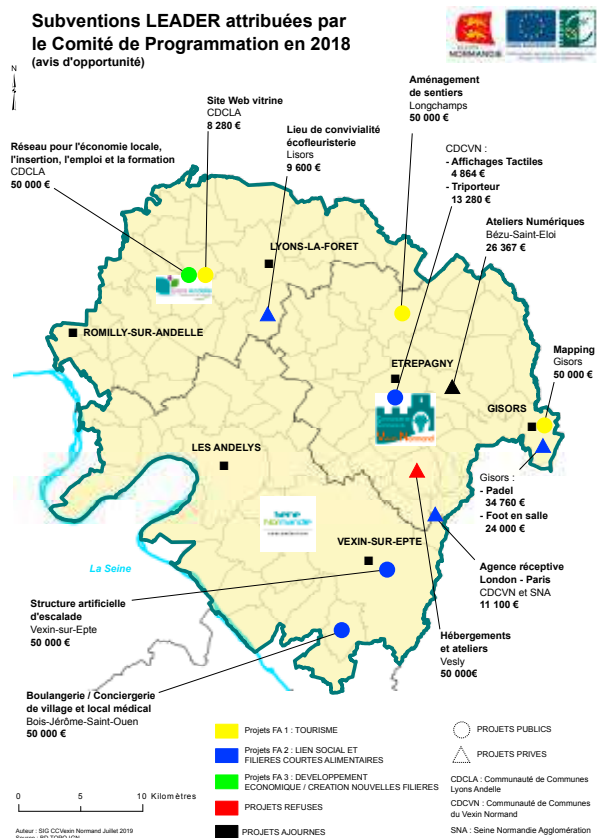
1 projet a été rejeté

3 projets ont été
sélectionnés en COPROG
(dossiers instruits
par l'autorité de gestion
en 2018)

Montant LEADER versés
au **31/12/2018** :
157 855 €
soit **11,69 %**

de la maquette financière
totale

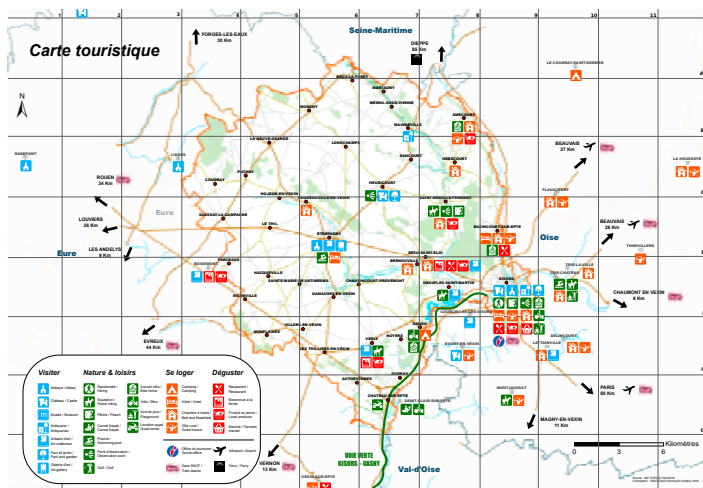
Subventions LEADER attribuées par le Comité de Programmation en 2018 (avis d'opportunité)



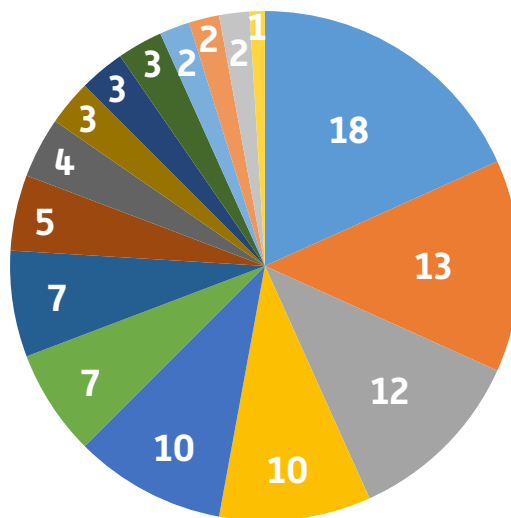


ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS • 104 ADHÉSIONS* – 90 ADHÉRENTS

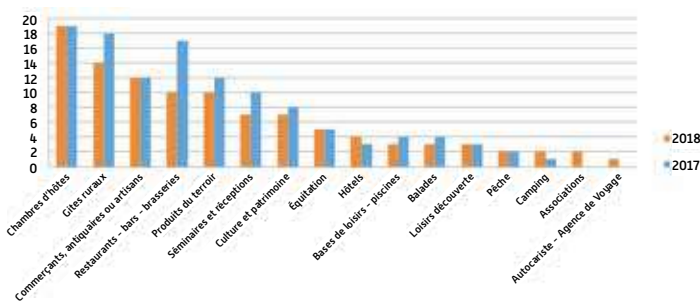
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ADHÉRENTS DE L'OFFICE DU TOURISME



RÉPARTITION DES ADHÉRENTS EN 2018 EN POURCENTAGE



ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS DE 2017 À 2018



- Chambres d'hôtes
- Gîtes ruraux
- Commerçants, antiquaires ou artisans
- Restaurants - bars - brasseries
- Produits du terroir
- Séminaires et réceptions
- Culture et patrimoine
- Équitation
- Hôtels
- Bases de loisirs - piscines
- Balades
- Loisirs découverte
- Pêche
- Camping
- Associations
- Autocariste - Agence de voyage

* Certains partenaires adhèrent à plusieurs rubriques



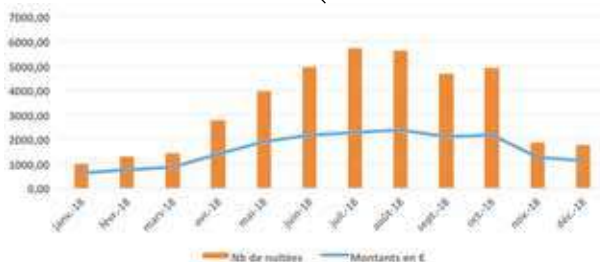
LES HÉBERGEMENTS MARCHANDS

LES HÉBERGEMENTS

1 058

lits marchands
(738 lits marchands recensés par Eure Tourisme en 2017)

MONTANTS ET NUITÉES DÉCLARÉS PAR MOIS



CARTE DE LOCALISATION DES HÉBERGEMENTS



LA TAXE DE SÉJOUR

18 663,10 €
déclarés

37 735
nuitées assujetties
à la taxe de séjour

1 919
nuitées exonérées
de la taxe de séjour

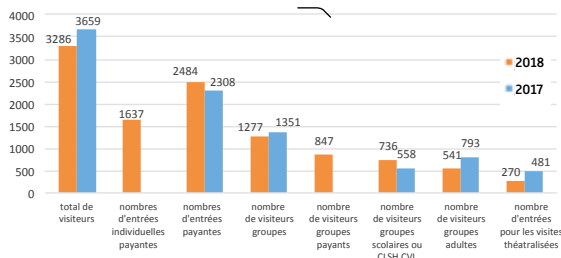
39 654
nuitées déclarées
en 2018

SITES ET LIEUX DE VISITES COMMERCIALISÉS

Le Château et l'Église de Gisors (+) **visites ponctuelles de la Léproserie**

Billetterie assurée par l'OT

ÉVOLUTION DES VENTES DE BILLETTERIE ENTRE 2017 ET 2018



FRÉQUENTATIONS 2018



1 637
entrées individuelles payantes



1 277
visiteurs groupe



270
entrées pour les visites
Théâtralisées



1
location d'audioguide



3 286
visiteurs au total



ÉDITIONS DE BROCHURES



15 000

guides
Touristiques
en français



3 000

guides
Touristiques
en anglais



5 000

dépliants Voie
Verte en Français
(x10 par rapport
à 2017)

LE TRIPORTEUR



Nombre de sorties sur la Voie Verte :
20 sorties entre le 16 Juillet et le 30 septembre

Nombre de sorties sur le marché :
10 entre le 16 Juillet et le 30 septembre

Nombre de participations à des événementiels :
5 participations sur **7** jours :
Vexin Thelle en Fête • Tour de France
Pony Games au domaine de Labonde
Fête de la Voie Verte • Fêtes Normandes

**Nombre de demandes d'informations données
hors de l'Office de Tourisme : 476**



Documents diffusés
chez les adhérents
de l'Office de Tourisme
et disponibles dans
les Offices de Tourisme
de l'Eure, certains OT
de l'Oise, du Val d'Oise
et de Seine Maritime.

Les brochures
sont remises
sur demande
des visiteurs à l'accueil
ou par courrier
et sont téléchargeables
sur internet.



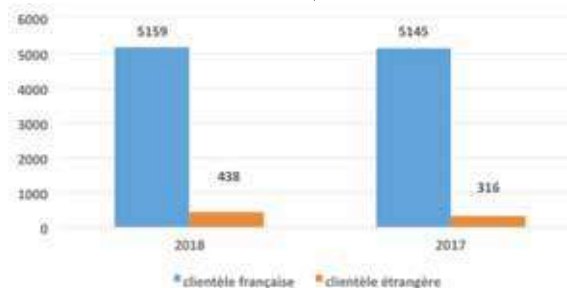
FRÉQUENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME

Nombre total de demandes : **5 597** • Nombre total de visiteurs : **9 415**

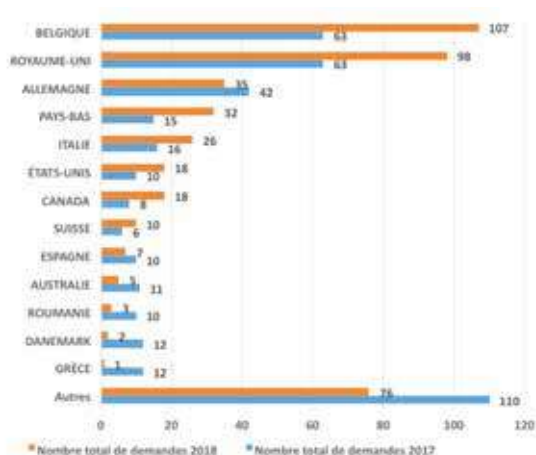
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDES EN FONCTION DES MODES



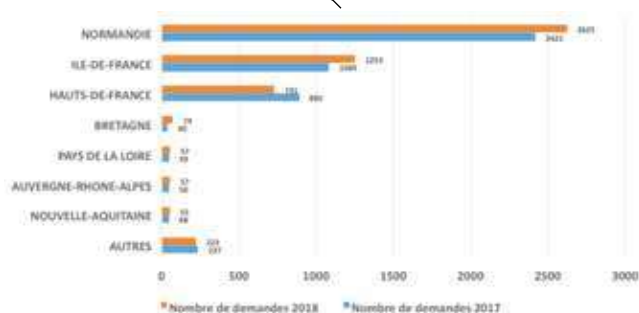
ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES CLIENTÈLES EN FONCTION DU NOMBRE DE DEMANDES



ÉVOLUTION DES DEMANDES DES CLIENTÈLES ÉTRANGÈRES



ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES DEMANDES DE LA CLIENTÈLE FRANÇAISE (sur 5075 données saisies en 2018)





VALORISATION DE L'ESPACE D'EXPOSITION

8 EXPOSITIONS ACCUEILLIES :

- Extrait de la collection Montot sur le patrimoine Gisorsien
- Tenues Médiévales par l'Atelier Sewing
- Ormeteau Ferré à l'occasion de Gisors La Légendaire
 - Le Grand Baz'Art
- Photographies des jeux olympiques de 1924, épreuve de cyclisme à Gisors par l'AAMEPIGI
 - Extrait de la collection Montot à l'occasion des Fêtes de la libération
 - Boutiqu'Art
 - Les bulles 14/18 présentée pour le centenaire de l'armistice par Les Amis de la bulle.

1 vin d'honneur servi à l'occasion du lancement de la saison culturelle par la ville de Gisors

1 animation littéraire et dédicace organisée par la boutique Trésors d'enfants

1 signature du FISAC avec la ville de Gisors, la CCVN et l'État.

LE SITE WWW.TOURISME-GISORS.FR



42 817
utilisateurs du site web en 2018 (-6,68 %) dont **39 479** français (-7,41 %)



85,4 %
de nouveaux visiteurs



6 251
utilisateurs qui ont consulté le site à plusieurs reprises



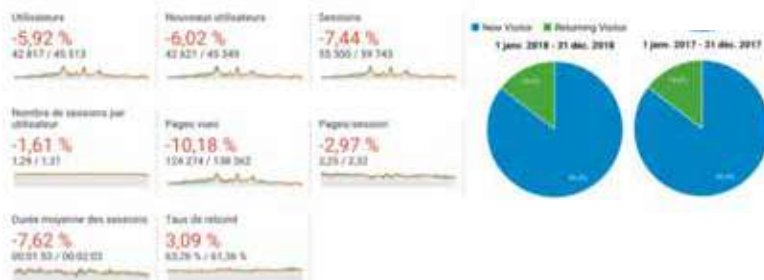
124 274
pages vues en 2018 (-10,18 %)



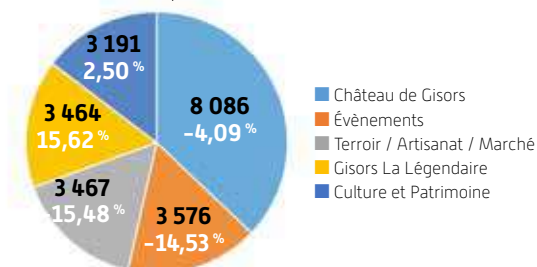
Durée moyenne d'une session : **1,53** minutes (-10,18 %)



Taux de rebond en **63,26 %** (+3,09 %)



TOP DES 5 PAGES DU SITE WEB LES PLUS FRÉQUENTÉES EN 2018 (hors page d'accueil)





PAGE FACEBOOK

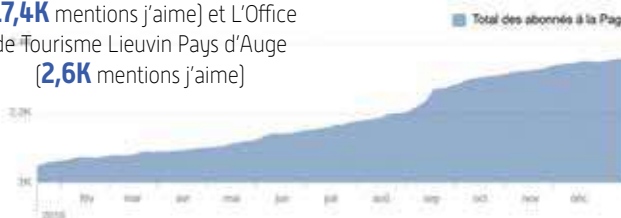


+ 14,20% d'abonnés et
+ 15,24% de mentions j'aime

2 047 abonnés et 2 063 mentions
j'aime au 1^{er} janvier 2018

2 356 abonnés et 2 359 mentions
j'aime au 31 décembre 2018

3^{ème} page d'Office de Tourisme
de l'Eure la plus suivie derrière
Le comptoir de loisirs d'Évreux
(17,4K mentions j'aime) et L'Office
de Tourisme Lieuvin Pays d'Auge
(2,6K mentions j'aime)



TOP 5 DES FRÉQUENTATIONS
DU SITE WEB PAR PAYS

	2018	2017
France	39 256	42 360
État-Unis	672	387
Belgique	481	608
Royaume Uni	474	326
Allemagne	277	281

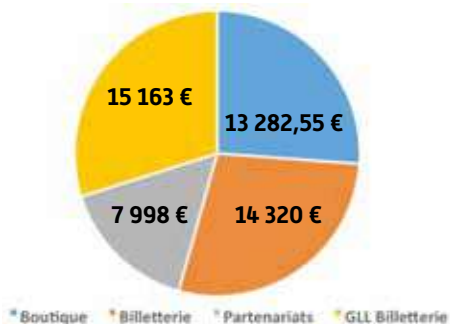
TOP 5 DES FRÉQUENTA-
TIONS DU SITE EN 2018
EN FONCTION DES VILLES

	2018	2017
Paris	12 342	12 805
Rouen	2 604	3 911
Gisors	2 359	2 747
Vernon	1 904	1 475
Beauvais	943	784

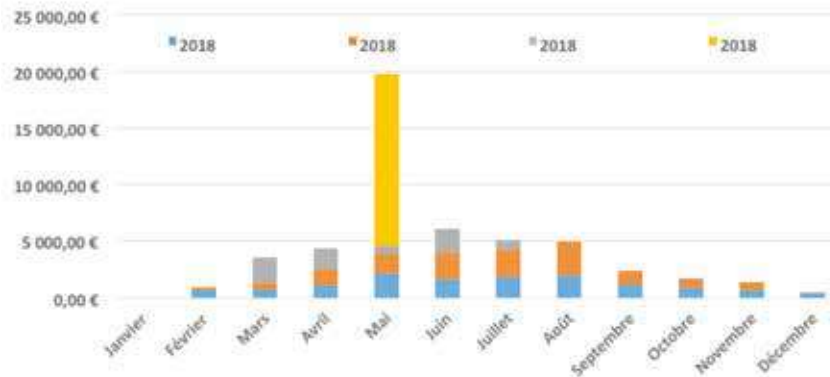
BOUTIQUE

CA 2018 : 35 600,55 €

RÉPARTITION DES VENTES DE
L'OFFICE DE TOURISME EN FONCTION
DU CHIFFRE D'AFFAIRE EN 2018



ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRE MENSUEL EN FONCTION
DE LA RÉPARTITION DES VENTES EN 2018





— ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS —



15 porteurs de projets

accueillis
[seuls 3 projets sont restés sans retour]



Hébergements

6 projets concernés



Animation du territoire

5 projets concernés dont
1 abouti en 2018



Développement de loisirs

3 projets concernés



Valorisation, sauvegarde du patrimoine :

5 projets concernés
(4 pour le patrimoine immobilier et
1 pour la valorisation des activités en milieu rural)



Valorisation des axes de circulations doux

2 projets concernés

Dans le cadre de ses missions de coordination et de mise en œuvre des plans de développement touristique territoriaux, l'Office de Tourisme accompagne les porteurs de projets privés et publics afin de les accompagner dans leurs démarches : information sur les aides financières (LEADER, dispositif Impulsion, aide à l'immobilier touristique...), conseils stratégiques et touristiques, mise en relation avec des organismes spécialisés...

Détail des présentations : aides aux financements Leader (fond Européen) dispositif Impulsion (région Normandie), délégation des aides à l'immobilier Touristique (département)



TRANSPORTS SCOLAIRES

En 2018, la Communauté de communes comptait 60 circuits de transports scolaires assurés par la société Grisel répartis comme suit :



22 circuits

à destination des écoles maternelles et primaires du canton



24 circuits

à destination des collèges et lycées de Gisors



8 circuits

à destination du collège Louis Anquetin d'Étrépagne



3 circuits

à destination du lycée Jean Moulin aux Andelys



2 circuits

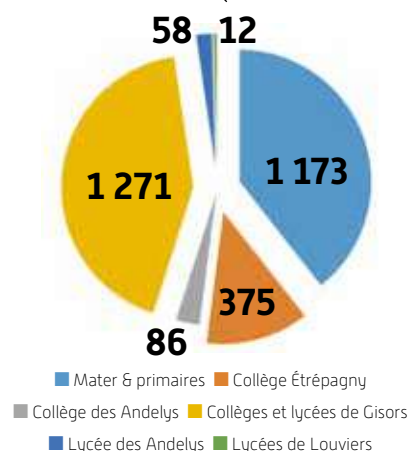
à destination du collège Rosa Parks aux Andelys



1 circuit

à destination des lycées de Louviers

ÉLÈVES INSCRITS : **2 975**



2 311 291 €

Coût total des transports scolaires

1 778 440 €

Subvention de la Région et du Département

191 032 €

Participation des familles (cartes de transports)

574 880 € Déficit de la compétence Transports Scolaires

52 000 € de coût de transport pour emmener les écoles primaires aux 2 piscines communautaires d'Étrépagne et Aquavexin à Trie-Château

TARIFS 2018/2019

Maternels & Primaires : **30 €**

Collégiens : **80 €**

Lycéens : **100 €**

Transport cantine : **20 €**



LA DIRECTION DES FAMILLES GÈRE DIFFÉRENTES STRUCTURES SUR LE TERRITOIRE

**2 Relais
Assistantes
Maternelles
itinérants**

**7 Accueils
collectifs de
mineurs**

**1 Multi accueil
de 40 places**

**1 Lieu d'Accueil
Enfants Parents
sur 2 sites
(LAEP)**

**Des mini séjours
estivaux et des
camps ados**

**Une Adotek
pour les jeunes
à compter
de 11 ans**

Structures petite enfance / enfance jeunesse de la Communauté de communes du Vexin Normand

ACCUEILS DE LOISIRS COMMUNAUTAIRES

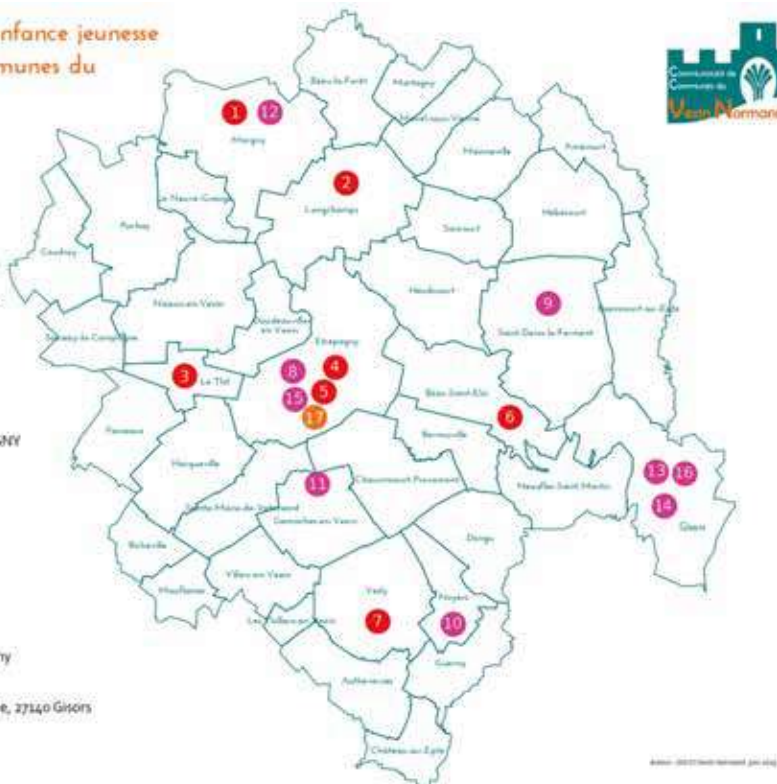
- 1 Accueil de loisirs de Morgny
- 2 Accueil de loisirs de Longchamps
- 3 Accueil de loisirs du Thil
- 4 Accueil de loisirs d'Etrépagny maternelle
- 5 Accueil de loisirs d'Etrépagny élémentaire
- 6 Accueil de loisirs de Bezu-Saint-Eloi
- 7 Accueil de loisirs de Vesly

PETITE ENFANCE

- 8 RAM Relais Assistantes Maternelles
47 rue du général Leclerc, 27150 ETRÉPAGNY
- 9 11 RAM itinérant
- 10 12 RAM (Relais Assistantes Maternelles)
23 route de Rouen, 27140 Gisors
- 13 Multi accueil Capucine
23 route de Rouen, 27140 Gisors
Tel : 02 32 15 71 50
- 14 LAEP Graines de familles
3 rue Maison de Vativesnil, 27150 Etrépagny
- 15 LAEP Graines de familles
Centre social de Gisors, rue Fabre Eglantine, 27140 Gisors

JEUNESSE

- 17 Adotek





— ACTIONS MUTUALISÉES ENTRE LE RAM SITE DE GISORS ET LE RAM SITE D'ÉTRÉPAGNY —

Sorties au centre St Martin à Étrépagny :

- **Découverte** de la ferme pour 30 assistantes maternelles et 59 enfants (ensemble du territoire).
- **Atelier jardin et pique nique partagé** de fin d'année scolaire pour 9 assistantes maternelles avec 18 enfants pour le Ram ex-cdc Gisors, et 5 assistantes maternelles avec 13 enfants pour le ram ex-cdc Étrépagny.

Ateliers dans le cadre de la semaine du goût :

20 assistants maternels et 38 enfants

Spectacle de Noël à la salle Multimédia :

« La maison Bonhomme de Noël »

par le Centre de Création et de Diffusion Musicales

Contribution à l'accès à la Formation Continue auprès des assistantes maternelles : 2 formations organisées :

« **Les troubles du langage chez le jeune enfant** » (14h),
5 assistantes maternelles de la CCVN + 3 hors territoire

« **Apprentissage de la langue des signes française** » (35h)
3 de la CCVN + 5 hors territoire



Soutien à la professionnalisation :

• Deux soirées d'informations et d'échanges :

« Le sommeil du jeune enfant » avec le service prévention Santé de la Mutualité Française, et « La bronchiolite, mieux la comprendre pour mieux la soigner » présentée par la kinésithérapeute de la Maison de Santé pluridisciplinaire d'Étrépagny.

• **Contribution de 6 assistantes maternelles**
au « Journal des AssMat » de septembre.

Actions de communications sur la vie du Ram et la profession d'assistantes maternelles :

- **Par le magazine communautaire**
et le site communauté de communes Vexin Normand
- **Par le journal du Ram** destiné aux assistantes maternelles

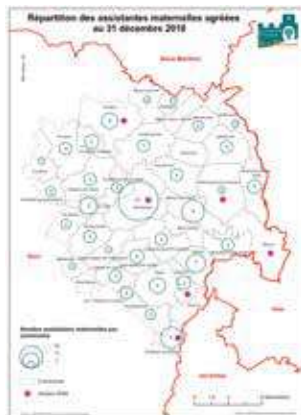




RAM – SITE DE GISORS (COMMUNES RURALES)



- **Présences dans les ateliers :**
 - **465** enfants dont **104** différents
 - **243** assistantes maternelles dont **19** différentes
 - **Permanences téléphoniques :** **49** parents et **35** assistantes maternelles
 - **Permanences sur Rendez vous :** **12** assistantes maternelles et **9** parents
 - **Soutien à la professionnalisation,** mise en place de formations mutualisées avec le Ram
 - site Étrépagny - conformément à la circulaire de Juillet 2017
- **54 assistantes** maternelles agréées
 - **47 ateliers ludiques** sur Noyers, Saint Denis le Ferment et Gisors (capucine) et bibliothèque de Gisors
 - **1 animatrice** à **0,50 etp** également directrice du pôle famille
 - **Projet de fonctionnement 2015-2018 :** en 2018, réflexion et travail sur un projet mutualisé regroupant les **2** Ram



SITE D'ÉTRÉPAGNY



- Soit **53** assistantes maternelles différentes et **79** parents différents à avoir bénéficié d'une information individuelle.
 - **1 animatrice** à **1 etp**
 - **Projet** de fonctionnement 2016-2019
 - **87 ateliers ludiques** pour les assistantes maternelles (Ram Étrépagny, salle de motricité de l'école maternelle de Morgny, salle ancienne école à Gamaches, Médiathèque, et ateliers en extérieur)
- **84 assistantes** maternelles agréées / **70** en activité au **31/12** avec une moyenne de **219** places.
 - **42 demandes** d'accueil enregistrées dont une dizaine concernait des enfants à naître.
 - **Permanences** accueils, téléphoniques, mails :
 - **123** contacts assistantes maternelles (**53** différentes) et **123** contacts parents (**79** différents)





— MULTI ACCUEIL CAPUCINE SITUÉ À GISORS —



- **228 jours d'ouverture** de 7 h 30 à 18 h 45
- **85 familles et 97 enfants** différents accueillis dont **11** fratries :
 - **31** enfants en accueil occasionnel
 - **66** enfants en accueil régulier dont **14** sur planning : **66** contrats pour **40** places journalières
- **16 communes** du territoire représentées : **3** nouvellement représentées en 2018 : Le Thil en Vexin, Chauvincourt-Provemont et Longchamps]
- **97,64 % des familles** accueillies viennent du territoire
- **38,82 % des familles** accueillies habitent Gisors
- **58,82 % des familles** accueillies habitent l'une des communes rurales de la CDC (hors Gisors)
- **La structure accueille 25,88 %** de familles dites en situation de pauvreté (familles dont la participation maximale est inférieure à 1 euro de l'heure), avec :
 - **15,3 % familles** de la ville de Gisors
 - **10,6 % familles** des communes rurales
 - **7,06 % des familles** accueillies ont un tarif horaire supérieur à **2,50 €** de l'heure. Pour rappel, le tarif pour les familles est plafonné. Donc aucune famille ne participe à plus de **2,92 €** de l'heure, même si leurs revenus mensuels dépassent le plafond CAF (**4 874,62 €**/ mois soit plus de **58 495,44 €** annuel).
- **Une baisse importante** de la fréquentation pendant les vacances scolaires :
 - **Vacances d'hiver** : de **19 à 30** enfants présents en fonction des jours
 - **Vacances de printemps** : de **29 à 32** enfants (multi accueil seulement **3** jours ouverts car pont le 30 avril et fermeture de la structure du 7 au 11 mai)
- **Au mois de juillet** : de **19 à 33** enfants maximum en fonction des jours
- **Vacances de Toussaint** : de **20 à 29** enfants présents
- **Partenariat** avec **2** écoles d'auxiliaires de puéricultures et **2** écoles d'infirmières
- **Recrutement** d'une nouvelle psychologue en **novembre 2018** (début d'activité **janvier 2019**) poste vacant depuis **été 2017** (environ 4 h/mois) ses missions sont de mener des temps d'analyse de la pratique professionnelle indispensable à la remise en question, à l'analyse, à la réflexion pour l'équipe.
- **22 élèves stagiaires** ont été accueillies en 2018 : chaque stagiaire est suivi par un professionnel : Le livret d'accueil pour les stagiaires a été retravaillé, réprécisé afin d'harmoniser la façon de les accueillir et d'être tous en accord sur ce qu'on pouvait attendre d'un stagiaire en fonction de sa formation.
- **Travail** sur le nouveau projet d'établissement 2019-2022 au cours du 2nd semestre 2018 dans l'objectif du renouvellement du contrat enfance jeunesse
- **En 2018**, réflexion et début du travail autour du concept de « l'itinérance ludique » développé par Laurence Rameau. Elle s'articule autour de trois grands principes : la libre circulation des enfants dans la crèche, la création d'univers ludiques, le fait que l'enfant soit auteur de son jeu.



— LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS « GRAINES DE FAMILLES » —

Ouverture le 24 mai 2018

sur **2** sites aménagés : Gisors et Étrépagny

3 demi-journées par semaine

Piloté par la Communauté de communes, coordonné par le Centre social de Gisors

Projet de fonctionnement agréé par la Caf du 24 mai 2018 au 31 décembre 2019, Action financée par la Caf au titre du Cej et de la prestation de service

Équipe d'accueillants

8 en 2018 tournant sur les **2** sites

+ mise en place d'astreintes

+ prestation d'un superviseur **1** fois tous les **2** mois



155 h d'ouverture au public + **246 h** d'organisation

95 enfants différents accueillis

70 familles différentes

Site de Gisors :

Centre Social Paul Éluard

Site Étrépagny :

Communauté de communes ccvn



COLLECTIFS DE MINEURS

7 ACM
sont déclarés d'intérêt
communautaire sur le territoire

5 ACM
durant les vacances scolaires

4 ACM
pour les mercredis





COLLECTIFS DE MINEURS

L'année 2018 a été orientée vers :

- un fonctionnement commun des différentes structures
- la planification d'actions d'animations

Ainsi, à chaque session de vacances, ont été mis en place :

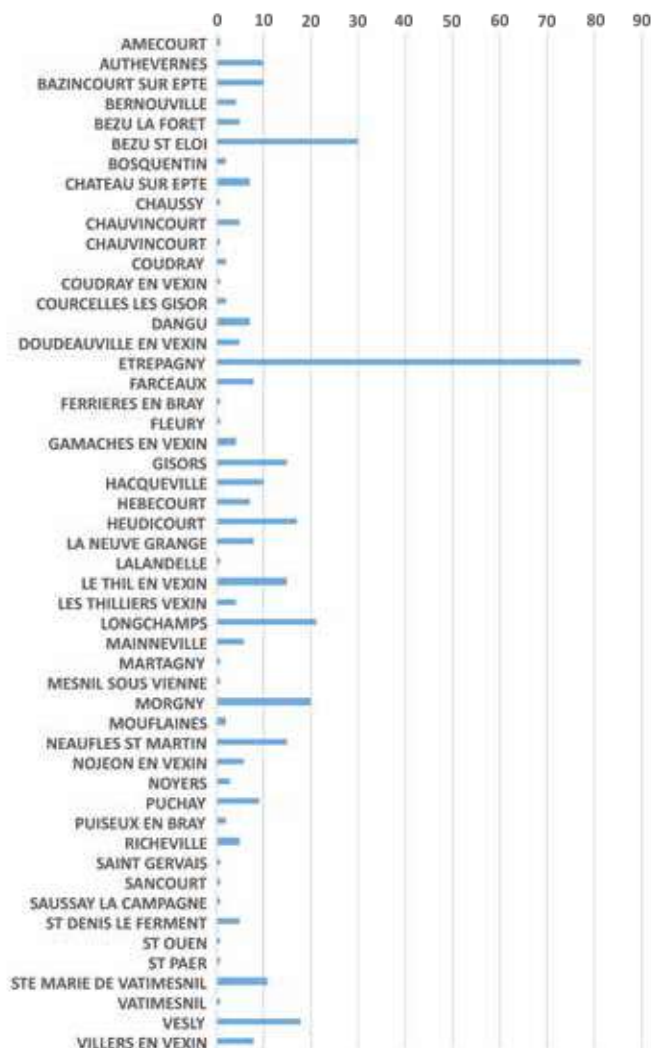
- Ateliers découvertes (pisciculture et sortie à Honfleur)
- Ateliers sportifs (journées sports avec l'équipe de la piscine d'Étrépnay)
- Ateliers culturels (spectacle de magie à Vesly)
- Ateliers ludiques (jeux extérieurs à Mainneville)

L'ensemble de ces éléments a contribué à une vraie dynamique comme en témoignent les familles ayant confiées leurs enfants aux ACM.

RÉPARTITION DES FAMILLES PAR COMMUNE

400 familles ont confié leurs enfants aux ACM communautaires en 2018, dont **12 familles** extérieures à notre territoire.

Répartition des familles par commune





— RÉPARTITION DES ENFANTS PAR COMMUNE —

À l'exception de la commune de Guerny, les ACM communautaires ont accueilli **606 enfants** différents issus de la Communauté de communes du Vexin Normand, ainsi que **17** autres originaires de communes limitrophes, portant à un total de **623 enfants** ; soit une augmentation de **8,5 %** comparé à 2017.

ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS EN QUELQUES CHIFFRES

70:

Jours d'ouverture

100 034 heures enfants :

Volume horaire d'accueil

38:

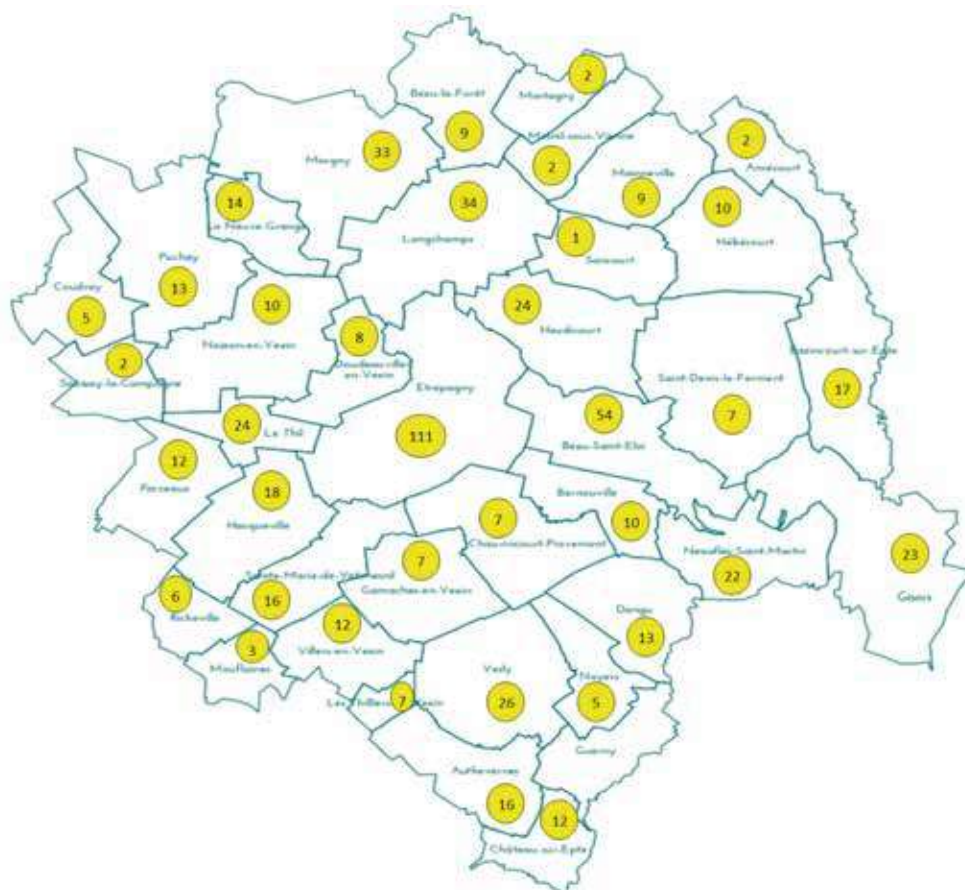
animateurs
dont 1 mise à disposition

4:

directeurs
dont 1 mise à disposition

10:

agents d'entretien
dont 1 mise à disposition





— ACM COMMUNAUTAIRES DES MERCREDIS —

4 ACM bénéficient d'une habilitation DDCS :

Morgny, Le Thil, Étrépagny maternel et primaire.

Ces structures ont permis à **144 enfants** issus de **100 familles** d'être accueillis. Certains tous les mercredis, d'autres en fonction du planning de travail de leurs parents.



13 104

heures/enfants pour 35 mercredis d'ouverture



10

animateurs et directeurs



4

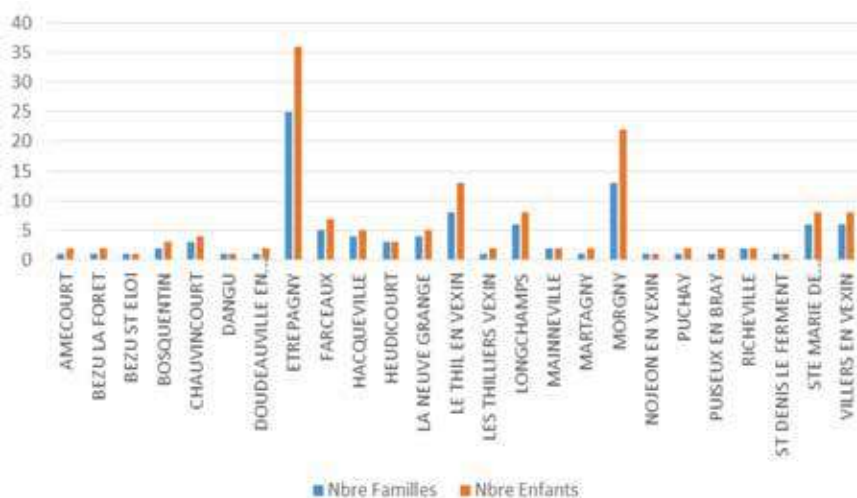
personnes de restauration entretien



18

enfants, en moyenne, accueillis par mercredi

ORIGINE DES FAMILLES ET ENFANTS ACM MERCREDIS



	ACM maternel	ACM primaire	ACM Le Thil	ACM Morgny
Total journée/enfants 2018	291	295	468	565
Nombre de jours d'ouverture	14	14	37	37
Moyenne d'enfants accueillis	21	21	13	15



Tir à l'arc



Parc d'attractions



Piscine



Randonnée

Les mini séjours ont pour axes, la prise d'autonomie et la découverte. Ils ont concerné en 2018 **93 enfants**.

Lieu d'hébergement :

Maison Familiale et Rurale d'Ysengremer [80]

Mode d'hébergement :

Gîte en « dur », répartition par chambrées

Repas préparé par ISIDORE, et réchauffé par le personnel de restauration/entretien.

Nombre d'enfants concernés : 93

Mode de transport : Marche à pied et bus
55 places

Dates des séjours :

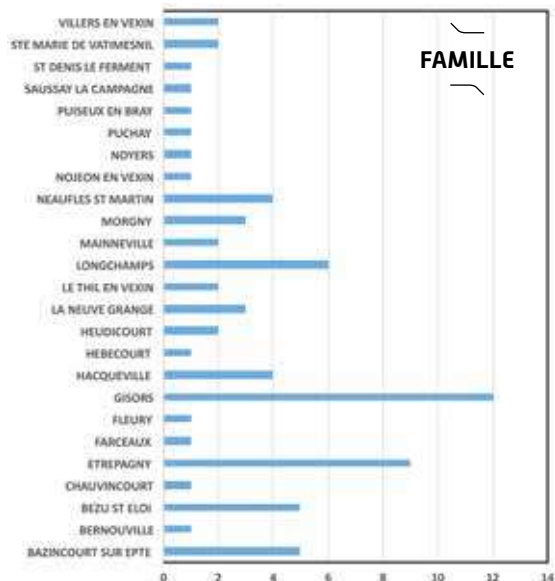
- Pour les 4/6 ans** du 9 au 10 juillet 2018
- Pour les 7/10 ans** du 11 au 13 juillet 2018
- Pour les 11/15 ans** du 9 au 13 juillet 2018
- Pour les 7/10 ans** du 16 au 20 juillet 2018
- Pour les 11/15 ans** du 16 au 20 juillet 2018

Nombre de personnes encadrant :

- 1** directeur
- 4** animateurs diplômés, dont une stagiaire BAFA
- 1** personnel d'entretien/restauration

Nombre d'heures de travail effectif : 824

Financement :
CAF - Participations familiales - Communauté de communes Vexin Normand





CAMPS ADOS

Le projet des camps d'ados est principalement axé sur la socialisation, la prise d'autonomie et la découverte. Ils ont concerné en **2018** **25 enfants** issus de **13 communes** de notre territoire.

Lieu d'hébergement :

Camping des Dunes -
Urville Nacqueville (50)

Mode d'hébergement :

Sous toile, par tente
de **3** maximum

Mode de transport :

Marche à pied et
Minibus **9** places (2)

Zone de vie

constituée
par un marabout
25 places, une tente
infirmierie et un tente
cuisine ; le tout géré
par les animateurs.

Nombre de personnes encadrant :

1 directrice
2 animateurs diplômés

Nombre d'enfants concernés :

25

Dates des séjours :

Pour les 11/14 ans
du 15 au 20 juillet 2018
Pour les 15/17 ans
du 22 au 30 juillet 2018

**Nombre d'heures
de travail effectif : 632**



Méga Paddle



Kayak de mer



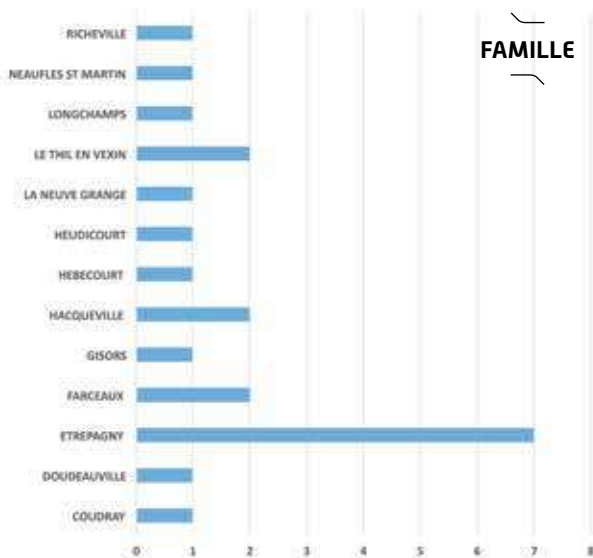
Planche à voile



Catamaran



Bouée tractée



ADOTEK

Installée depuis mai 2018 dans de nouveaux locaux à Étrépagny, l'Adotek est animée par son animatrice.

80 jeunes ont été accueillis en 2018.



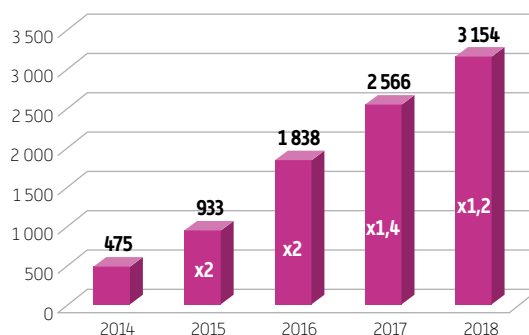
UN SERVICE DE PROXIMITÉ

FRÉQUENTATION

En 2018, sur **3 154 contacts**, **939 personnes** sont venues pour la première fois à la Msap.

Chaque année, la fréquentation ne cesse d'augmenter :

FRÉQUENTATION ANNUELLE DE LA MSAP



RAPPEL DES MISSIONS

Accueillir, informer, orienter

Mettre en relation

Gestion du Point d'Accès au Droit

Accompagner
dans les démarches administratives

Aider
à l'utilisation des services et outils numériques

BUDGET 2018

Fonctionnement

Dépenses	Recettes
101 396 €	104 028 €

Investissement

Dépenses	Recettes
5 962 €	3 330 €

RAPPEL DES MISSIONS

Les demandes portaient majoritairement sur :

1. La retraite et la complémentaire
2. Les allocations de la CAF
3. Les conseils juridiques
4. La santé
5. L'emploi
6. Les impôts

98,17% des usagers ont pu immédiatement avoir une réponse à leur demande.

À **117 reprises**, les agents de la Msap ont sollicité leurs référents qui ont répondu **85 fois** en moins de **4 jours**.



85,5 %

des contacts sont de la CDC
du Vexin Normand

8,5 %

Hors CDC du Vexin Normand

6 %

Non communiqué



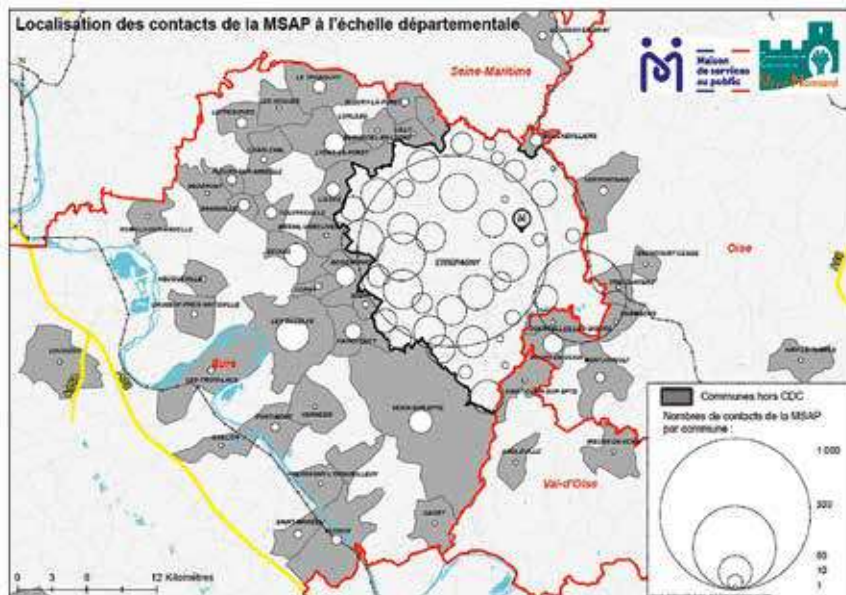
La population d'Étrépnagny
représente

51 %

des contacts du territoire
et celle de Gisors

11,7 %

LOCALISATION DES CONTACTS DE LA MSAP AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN NORMAND





BILAN DES PERMANENCES

Permanences du PAD	RDV	RDV POSSIBLES	Taux de remplissage			
			2018	2017	2016	2015
HUISSIER	8	40	20%	30%	32%	44%
AVOCAT	60	83	72%	92%	95%	77%
Associations tutélaires	16	72	22%	24%	29%	24%
ADIL DE L'EURE	27	LIBRE			(13 RDV)	
CIDFF 27	38	72	53%	58%	75%	
AVEDE-ACJE	39	72	54%	15%	28%	
MEDIATION FAMILIALE	35	LIBRE				
CONCILIATEUR	82	138	59%	68%		

PETIT LEXIQUE

ADIL

Agence Départemental d'Information sur le logement de l'Eure

CIDFF

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Eure

AVEDE - ACJE

Association d'Aide aux Victimes et d'Actions du Champ Judiciaire de l'Eure

Avec la grève des avocats, l'AVEDE a pallié le manque de permanences

LES AUTRES PERMANENCES

• MISSION LOCALE

La conseillère Insertion a eu en contact **184** jeunes de 16 à 25 ans dont **140** jeunes ont été suivis en accompagnement.

Sur ces **140** jeunes, **54** jeunes ont été reçus pour un premier accueil.

• ALEC 27

Agence Locale de l'Environnement et du Climat de l'Eure

La conseillère Info-Energie, a reçu **13** personnes sur rendez-vous.

• DYNAMIC'EMPLOI

• SERVICE SOCIAL

• CARSAT

• MSA



— ÉVÈNEMENTS MARQUANTS DE LA MAISON DE SERVICES —



150

élèves de 5^{ème}
(6 classes)
du Collège
Louis Anquetin
d'Étrépagny

10

jeunes de la
« Garantie
Jeunes » envoyés
par la Mission
Locale

6

personnes
envoyées par
Dynamic Emploi



8

personnes
du Centre
Saint Martin

5

Assistants
Maternelles

77

en individuel

Soit
256

personnes
en tout



Séance d'information gratuite sur le thème
« Parents après la séparation » le jeudi 18 octobre 2018
Journée d'information sur les droits et démarches
« La retraite c'est bientôt » le vendredi 30 novembre 2018





En 2018, l'Agence Régionale de Santé de Normandie a interpellé la Communauté de communes du Vexin Normand sur la présence d'un indice de défavorisation sociale et d'un taux de mortalité prématurée élevé sur le territoire. Une concertation entre les deux parties a donné lieu à la

prise de compétence promotion et prévention de la santé au sein de la Communauté de communes Vexin Normand par délibération communautaire n°2018014 du 15 février 2018. Dans ce cadre, en juillet 2018, un coordinateur de réseau territorial de promotion de la santé a été recruté.

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PÔLE PROMOTION ET PRÉVENTION SANTÉ

Accompagner

la politique de promotion de la santé dans le territoire

Contribuer

à améliorer le parcours de santé de la population

Faciliter l'accès

à la prévention et aux soins des populations les plus vulnérables et sur des territoires identifiés comme prioritaires



Dépenses

28 250 €

BUDGET 2018 FONCTIONNEMENT



Recettes

20 000 €

La mission générale du coordinateur promotion et prévention de la santé est d'élaborer et de suivre un programme local pluriannuel d'actions partagé par les différents acteurs du territoire, l'ARS et la Région Normandie.



— ACTIVITÉS RÉALISÉES DE JUILLET À DÉCEMBRE 2018 —

Réalisation du diagnostic local de santé

Ce travail de recherche, nécessaire à la création d'un réseau de promotion de la santé et à la construction d'un contrat local de santé s'est déroulé du mois de juillet au mois de décembre 2018. La méthodologie d'enquête s'est structurée de trois manières :

- la recherche d'indicateurs statistiques et de données quantitatives,
- la réalisation d'entretien semi-directifs,
- la diffusion d'un questionnaire santé.

Travail autour de la nutrition (alimentation et activité physique)

Parallèlement au diagnostic local de santé réalisé pendant cette période, le pôle promotion et prévention de la santé s'est associé pour une durée de trois ans à l'institut régional de la médecine du sport et de la santé de Bois Guillaume (IRMS²) dans le cadre du projet « Quand le sport s'invite chez vous ». En partenariat avec la communauté de communes, l'IRMS² propose à des personnes, ciblées par des médecins, des kinésithérapeutes

et des acteurs sociaux et médico-sociaux du territoire, le prêt d'un vélo d'appartement pendant trois mois ainsi que l'organisation d'activités physiques en plein air. Un bilan médical complet et des tests d'effort sont réalisés en amont auprès des participants au programme. La communauté de communes assure la coordination du projet à l'échelle du territoire et le transport des participants et des vélos à Bois-Guillaume.

Cette action a pour objectif de favoriser la reprise d'une activité physique adaptée et développer le sport sur prescription.

De plus, afin d'accompagner le retour à une nutrition équilibrée, nous avons organisé un premier atelier cuisine et santé à destination de tout public. Ainsi, une vingtaine de personnes ont pu assister à une conférence sur la nutrition et la diététique puis à un cours de cuisine en présence d'une diététicienne et d'un chef cuisinier. Enfin, plusieurs ateliers sportifs en plein air seront mis en place gratuitement à destination des habitants pendant l'été 2019.

Travail autour de l'accès aux soins

Via la création d'un pack découverte touristique et d'une réunion d'information :

La Communauté de communes Vexin Normand a mis en place un pack découverte et une cérémonie d'accueil et d'information à destination des internes en médecine et des professionnels de santé nouvellement installés sur le territoire par délibération du 20 décembre 2018. L'objectif de cette action est d'assurer leur bon accueil : découverte du territoire et de ses services, garantir aux professionnels de santé l'accès à l'ensemble des informations nécessaires à leur installation et les sensibiliser au travail en réseau et à la démarche promotion et prévention de la santé.

Via l'adhésion au site « Annonces-médicales.com » :

Afin de favoriser l'installation des professionnels de santé sur notre territoire, la Communauté de communes a créé une annonce sur le site internet « annonces-médicales.com » afin d'informer les professionnels de santé de la disponibilité d'un local dans la commune de Bézu Saint Eloi. Cette action a été organisée à titre d'expérimentation.



Le diagnostic local de santé a permis de mettre en évidence trois axes prioritaires et stratégiques à développer sur le territoire Vexin Normand dans le cadre d'un contrat local de santé :



AGIR EN PRÉVENTION AUPRÈS DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

Soutenir la parentalité
et favoriser l'éducation
pour la santé
dès le plus jeune âge

Faciliter

la prise en charge des difficultés
d'apprentissage et de la déficience
intellectuelle

Renforcer et favoriser

la prévention de la vie affective
et sexuelle

Développer

les compétences psycho-sociales
des adolescents et jeunes adultes



PROMOUVOIR LA SANTÉ MENTALE DES HABITANTS

Le repérage précoce
des troubles psychiques

L'accès aux soins
et la coordination
des parcours
en santé mentale

La prise en charge
des addictions sur le
territoire



RENFORCER L'OFFRE ET L'ACCÈS AUX SOINS

L'offre de soins

La coordination
pluri-professionnelle

L'accès aux soins
par la mobilité



OBJECTIFS ET PROJETS POUR L'ANNÉE 2019

- **Création du contrat local de santé à l'échelle du territoire**
- **Création d'un programme d'action à l'échelle de la Communauté de communes**
- **Prise de contact avec les établissements scolaires du territoire dans le cadre du CESCO**
- **Création d'un point relais documentaire**

Un point relais documentaire sera installé et animé par le coordinateur RTPS au sein de la Communauté de communes Vexin Normand à partir du mois de juillet 2019. La création de ce point relais sera communiquée par le biais d'une réunion d'information auprès des acteurs locaux.

Parallèlement à la mise en place du contrat local de santé, la Communauté de communes souhaite mener des actions portant notamment sur la nutrition (ateliers cuisine et activités sportives) auprès des enfants et des adolescents, des personnes âgées et des publics précaires ainsi que des ateliers sportifs en plein air pendant l'été.

• La semaine du goût 2019

En collaboration avec la MSAP, le pôle famille (enfance, jeunesse, adotek et RAM), la Ludo-Médiathèque et le SPANC, le pôle santé organisera en 2019 un projet et des animations dans le cadre de la semaine du goût.





PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Depuis 2007, la Communauté de communes du Vexin Normand, afin de lutter contre la dénutrition et de participer au bien-être au domicile de la personne, propose un service de Portage de repas à Domicile.

Malgré la fusion intervenue le 1^{er} janvier 2017, peu de personnes résidentes sur le territoire de l'ex-Communauté de communes du Canton d'Étrépagny bénéficient de ce service.

En 2018, le nombre de repas livrés a augmenté de plus de **8%** par rapport à 2017, passant de **17 112 à 18 534**.

Chaque jour, entre **30 et 60 repas** sont livrés et près d'une centaine de kilomètres sont parcourus. On constate aussi que la demande de repas est moindre le week-end, ce qui s'explique par le fait que les bénéficiaires du dispositif se rendent dans leur(s) familles ou bien que celles-ci leur rendent visite.

PORTAGE DE REPAS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE DU VEXIN NORMAND EN 2018

La carte ci-contre indique le nombre de repas livrés, sur l'année, par commune :

QUELQUES CHIFFRES



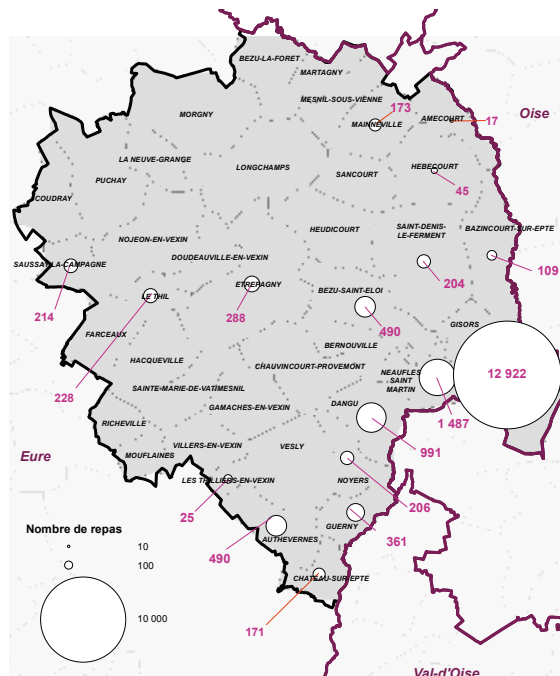
Plus de **18 534** repas livrés
Prix du repas : **8.50 €**

LES MENUS COMPRENNENT 7 COMPOSANTES

- Une entrée
- Un plat principal (viande, poisson, œuf...)
- Un légume ou un féculent
- Un fromage ou un laitage
- Un dessert ou un fruit (3 fois par semaine)
- Un potage ou un légume ou un féculent
- Un petit pain individualisé emballé

Ce dispositif bénéficie aux personnes âgées de + de 70 ans, aux personnes handicapées et invalides, aux femmes enceintes pendant leur congé pathologique et leur congé de maternité (tout autre cas sera étudié), ou encore aux personnes temporairement invalides et/ou accidentées.

Plusieurs types de menus sont proposés, afin de répondre au maximum de demandes : menus sans sel, menus sans sel et sans sucre, menus diabétique, menu hypocalorique, ...





ENQUÊTE DE SATISFACTION

Soucieuse de maintenir un service de qualité répondant aux besoins et aux attentes des convives, la Communauté de communes organise chaque année une enquête de satisfaction.

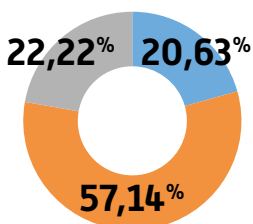
En fin d'année 2018, l'enquête a été remise à chacun des usagers du service de Portage de repas à domicile, à savoir **68 personnes**.

63 personnes ont répondu à tout ou partie des questions posées.

Sur ces **63 personnes**, 20 n'étaient pas usagers en 2017.

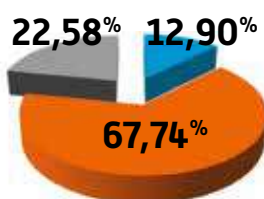
Au travers de l'enquête réalisée en fin d'année 2018, on constate que les bénéficiaires sont globalement satisfaits de la qualité, de la variété et de la quantité des repas proposés, pour un tarif jugé « normal » pour la très grande majorité.

LA VARIÉTÉ DES REPAS



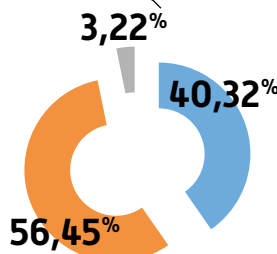
■ Très satisfaisant
■ Satisfaisant
■ Peu satisfaisant

LA QUALITÉ DU PLAT PRINCIPAL (GOÛT, TEXTURE)



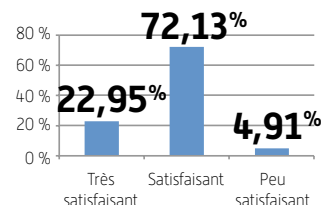
■ Très satisfaisant
■ Satisfaisant
■ Peu satisfaisant

RECOMMANDERIEZ-VOUS CE SERVICE ?



■ Oui
■ Peut-être
■ Non

LA QUANTITÉ SERVIE





LES GYMNASES

Les gymnases David Douillet et Jeannie Longo sont à disposition du collège d'Étrépagny, des écoles d'Étrépagny, du centre médico-social de Saint-Martin, de l'Institut Médico-Éducatif du Moulin Vert et de l'USE (Union sportive d'Étrépagny). Ces équipements sportifs sont également utilisés par le service enfance jeunesse de la Communauté de communes au profit des jeunes du territoire pendant les vacances scolaires.



Gymnase Jeannie Longo



Gymnase David Douillet

L'entretien et la maintenance des locaux sont assurés par les agents des services techniques de la Communauté de communes (ménage, petites maintenances courantes : électricité, plomberie, carrelage, peinture, tonte des espaces verts...). La société DALKIA intervient également dans le cadre d'un contrat de maintenance multi-technique dont l'entretien des installations thermiques.

La surface totale des gymnases est d'environ 4 000 m².

LES FAITS MARQUANTS

Les 2 gymnases ont été équipés :

D'une **liaison internet**, de caméras de vidéo surveillance, et d'une centrale de contrôle d'accès pour **14 661 € HT**.

Amélioration de l'éclairage des salles de sports en lampes LED

Pour le gymnase Jeannie Longo > **49 540 € HT**

Pour le Gymnase David Douillet > **51 078 € HT**

Amélioration des équipements et lutte passive contre l'incendie, Cloison coupe feu sur TGBT
2 840 € HT,

Peinture des vestiaires > **9 009 € HT**.

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

(chiffres d'octobre 2017 à octobre 2018)

Contrat Maintenance > **8 261 € HT**

Eau > **5 152 € HT**

Gaz > **16 622 € HT**

Électricité > **11 486 €**

Provisions pour investissements > **11 593 € HT**

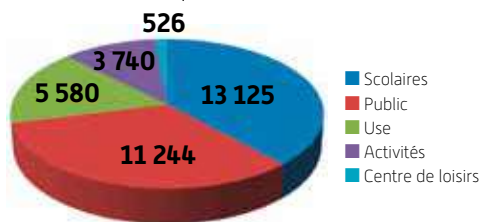


LA PISCINE COMMUNAUTAIRE D'ÉTRÉPAGNY

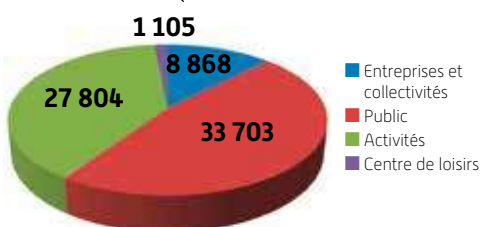
Contrairement à Aquavexin (p.25) confiée à une entreprise privée en DSP, la piscine communautaire d'Étrépagny est gérée en régie directe par la Communauté de communes du Vexin Normand.

4 maîtres-nageurs assurent la surveillance et l'animation de la piscine. **2 agents de caisse** accueillent les nageurs et **2 agents techniques** assurent l'entretien de l'ensemble des équipements sportifs. La maintenance technique de l'établissement est assurée par la société Dalkia.

NOMBRE DE BAIGNEURS PAR CATÉGORIE



RECETTES GÉNÉRÉES PAR CATÉGORIE (EURO)



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018

240 000 € > Personnel	21 491 € > Electricité
82 862 € > Dalkia	9 500 € > Intérêts de l'emprunt
15 768 € > Eau	31 771 € > Gaz

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

35 560 € > Changement d'un des rails de la coupole, Peinture des bancs béton du bassin, tapis d'entrée, flash lumineux dans les toilettes (sécurité incendie), matériel pédagogique, dérouleur de lignes d'eaux, matériels informatiques.

37 872 € > Remboursement du capital de l'emprunt.

ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS ACCUEILLIES ET CONVENTIONNÉES

- > Paulstra
- > Snecma
- > Centre Saint-Martin
- > Comité des fêtes d'Heudicourt
- > Municipalités de Buhy et de Saint Clair/Epte
- > Collectivité de Vexin sur Epte



— LUDO-MÉDIATHÈQUE À ÉTRÉPAGNY ET BIBLIOTHÈQUE GUY DE MAUPASSANT À GISORS —

Sur le territoire de la Communauté de communes, le développement de la Lecture Publique repose sur 2 équipements principaux :



La Ludo-Médiathèque Communautaire à Étrépagny, ouverte en février 2018 et calibrée en superficie et en moyens à l'échelle de l'ancien territoire de la Communauté de communes du Canton d'Étrépagny.

La Bibliothèque Guy de Maupassant à Gisors avec des moyens plus limités et sans accessibilité mais qui sera bientôt transférée avec la création du pôle culturel à l'horizon 2021/2022.



Signé fin 2017 avec la DRAC de Normandie et le Département de l'Eure, un Contrat Territoire Lecture vise à soutenir et à accompagner le développement de la Lecture Publique sur le territoire. À partir d'un diagnostic préalable, une feuille de route a été établie à partir de 4 axes principaux :

- Axe 1 : Développer et démocratiser l'accès à la lecture publique
- Axe 2 : Améliorer le maillage et l'offre de lecture publique
- Axe 3 : Toucher prioritairement les publics enfance et jeunesse
- Axe 4 : Développer le numérique en lien avec la lecture publique

Les principaux partenaires financiers sont :





— LES ACTIONS 2018 : UNE MONTÉE EN PUISSANCE DE LA DYNAMIQUE COMMUNAUTAIRE EN MATIÈRE DE LECTURE PUBLIQUE —

→ DÉVELOPPER ET DÉMOCRATISER L'ACCÈS À LA LECTURE PUBLIQUE : AXE 1

Une carte unique « la Pass'thèque » pour s'inscrire à la Bibliothèque de Gisors et/ou à la Ludo-Médiathèque d'Étrépagny et qui permet d'emprunter jusqu'à 22 documents pour 4 semaines dans les 2 établissements communautaires.



« Flânerie et Jolisson à Vesly dans le cadre du Festival de Contes 2018 »

La signature d'une convention-cadre pour le prêt du matériel d'animation des bibliothèques communautaires aux bibliothèques municipales.

L'augmentation des horaires d'ouverture à la Ludo-Médiathèque passés le 1^{er} juillet 2018 de 22h30 à 33h par semaine.

Une navette hebdomadaire qui a permis de faire transiter 660 documents réservés entre les deux bibliothèques en 2018.

Plus de 400 spectateurs au Festival de Contes du 29 juin au 7 juillet mettant en valeur plusieurs bibliothèques du territoire.

La diversification des collections : les bibliothèques proposent, maintenant, des jeux, des livres électroniques, des DVD, des tablettes, ... en plus des livres et des revues.

Un portail en ligne pour la gestion à distance du compte des lecteurs et l'accès au catalogue des bibliothèques : <http://www.mediatheques.cdc-vexin-normand.fr>

Une formation sur l'accueil et les nouveaux usages en bibliothèque proposée à l'ensemble des personnels de bibliothèque : salariés ou bénévoles, communautaires ou municipaux.



→ AMÉLIORER LE MAILLAGE ET L'OFFRE DE LECTURE PUBLIQUE : AXE 2

L'ouverture de la Ludo-Médiathèque communautaire à Étrépagny le 6 février 2018

→ TOUCHER PRIORAIREMENT LES PUBLICS ENFANCE ET JEUNESSE : AXE 3

L'organisation d'une action culturelle autour du spectacle « le Petit Poucet » du Collectif K avec la Ville de Gisors, l'IMP du Moulin Vert à Étrépagny et 3 classes de CM du territoire communautaire

200 accueils de classes, centre de loisirs, structures Petite enfance à la Ludo-Médiathèque et à la Bibliothèque de Gisors, avec un transport en car pris en charge par la CCVN lorsque cela est nécessaire et pour toutes les communes du territoire



Les 6^e rencontrent un auteur dans le cadre des Dévoreurs de livres.

Le lancement de l'étude de programmation pour un pôle culturel regroupant une médiathèque contemporaine et un cinéma à Gisors

La création d'un « Guide de l'utilisateur » pour mieux communiquer sur les bibliothèques, leurs conditions d'inscription, de prêts...



→ DÉVELOPPER LE NUMÉRIQUE EN LIEN AVEC LA LECTURE PUBLIQUE : AXE 4



L'acquisition de e-books (7 liseuses disponibles et plusieurs dizaines de e-books), et d'imprimantes 3 D

171 utilisateurs de la Médiathèque Numérique du Département : cinéma, lecture, presse, autoformation ... Accessibles partout, tout le temps

Le recrutement d'un animateur multimédia à la Ludo-Médiathèque en charge des ressources numériques et des formations

Les 2 Labellisations pour la Ludo-Médiathèque : EPN de la Région Normandie et Tiers Lieux solidaire du Numérique par la Fondation Orange



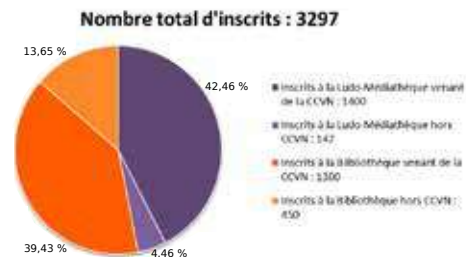
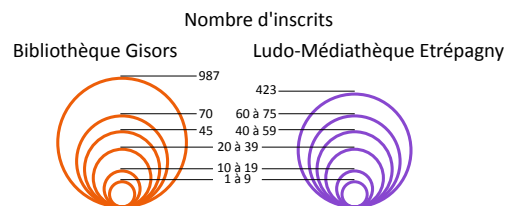
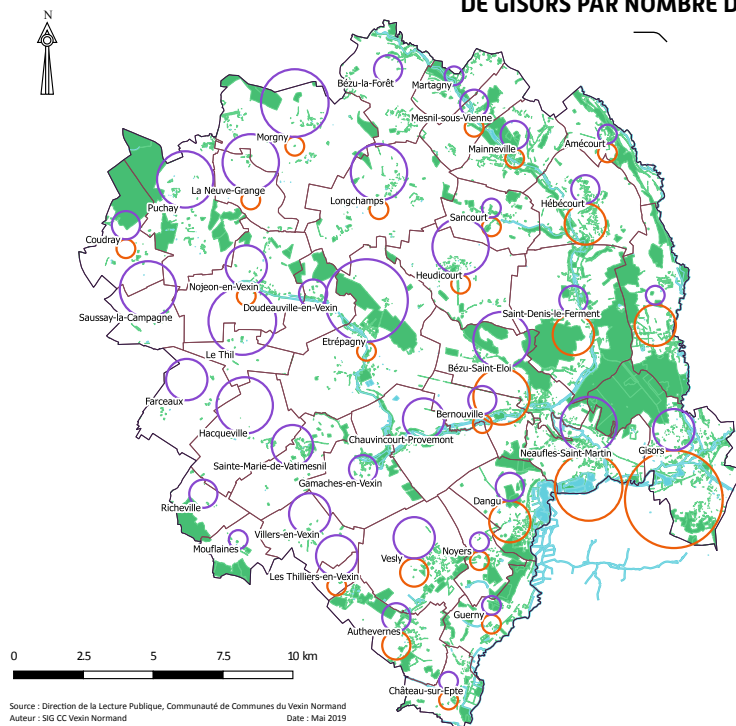
LA FRÉQUENTATION DES BIBLIOTHÈQUES

Plus de **36 000 personnes** ont poussé la porte d'une bibliothèque communautaire cette année. Fin 2018, 100 % des communes du territoire ont des habitants inscrits dans l'un de nos équipements de lecture publique.

ÉVOLUTION ENTRE FIN 2017 ET FIN 2018

	Étrépagny	Gisors
Nombre d'inscrits actifs (ayant emprunté au moins un document)	+ 82,5 %	+ 35,1 %
Nouvelles inscriptions	+ 346,5 %	+ 3,8 %
Nombre d'utilisateurs	+ 101,3 %	-3,1%
Accueils jeunesse (classes, centre de loisirs, séances petite enfance)	+147,5 %	+ 4,4 %

LA FRÉQUENTATION DE LA LUDO-MÉDIATHÈQUE D'ÉTRÉPAGNY ET DE LA BIBLIOTHÈQUE DE GISORS PAR NOMBRE D'INSCRITS



Source : Direction de la Lecture Publique, Communauté de Communes du Vexin Normand
Auteur : SIG CC Vexin Normand
Date : Mai 2019



LE FOND

Le catalogue des bibliothèques communautaires est informatisé et disponible en ligne depuis début 2018 sur le site :

www.mediatheques.cdc-vexin-normand.fr/

Le réseau des bibliothèques c'est un accès simple et gratuit à **60 000 documents** dont des livres, des CD, des DVD, des jeux de société, des jeux vidéo, de la presse, des e-books, des livres-CD et livres lus ... Une partie de ces documents est prêtée à la Ludo-Médiathèque par la Médiathèque Départementale de l'Eure et est renouvelée par **3 échanges** et **10 navettes par an**.

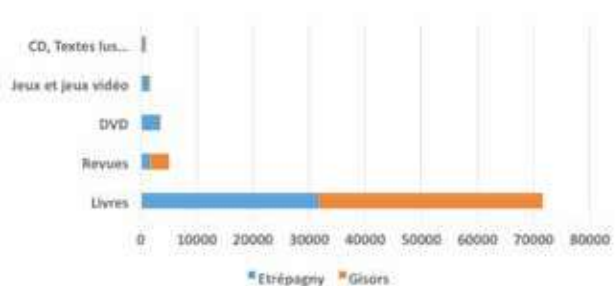


Tous ces nouveaux documents sont choisis, équipés, catalogués et couverts avant d'être mis à disposition des usagers

8 000 NOUVEAUTÉS !



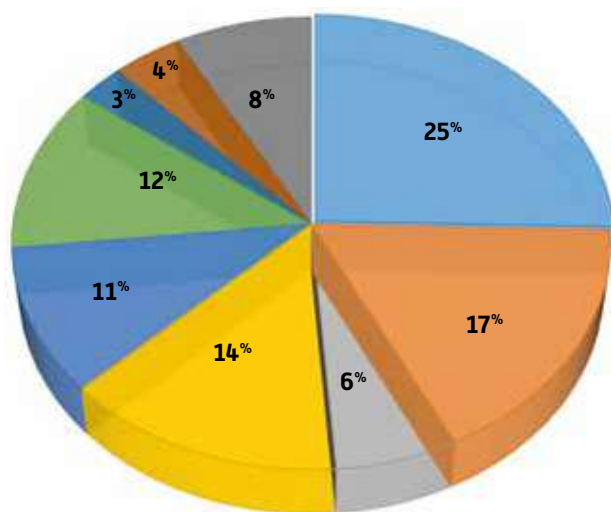
NOMBRE DE PRÊTS PAR TYPE DE DOCUMENTS ET PAR BIBLIOTHÈQUE EN 2018





BUDGET

RÉPARTITION DES DÉPENSES : HORS TRAVAUX/AMÉNAGEMENT DE LA LUDO-MÉDIATHÈQUE ET MASSE SALARIALE



- Acquisitions : fonctionnement (livres, jeux, DVD)
- Acquisitions : investissement (collections de la Ludo-médiathèque)
- Acquisitions : abonnements presse
- Diagnostic culturel de territoire
- Actions culturelles
- Équipement et petit matériel
- Frais de maintenance divers
- Investissement informatique
- Investissement matériel

L'ACTION CULTURELLE ET LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

Il se passe toujours quelque chose dans les bibliothèques communautaires ! Plus de **1 200 personnes** sont venues cette année pour une animation proposée dans l'une des bibliothèques communautaires.

PARMI LES MOMENTS FORTS DE L'ANNÉE

L'émission de radio en direct du 19 juin sur ESPACE et le Festival de Contes qui a attiré plus de **400 spectateurs** en juillet dans 6 communes du territoire.





L'ACTION CULTURELLE ET LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE





5 rue Albert Leroy • CS80039 • 27140 GISORS

Tél. : 02 32 27 89 50

www.cdc-vexin-normand.fr